

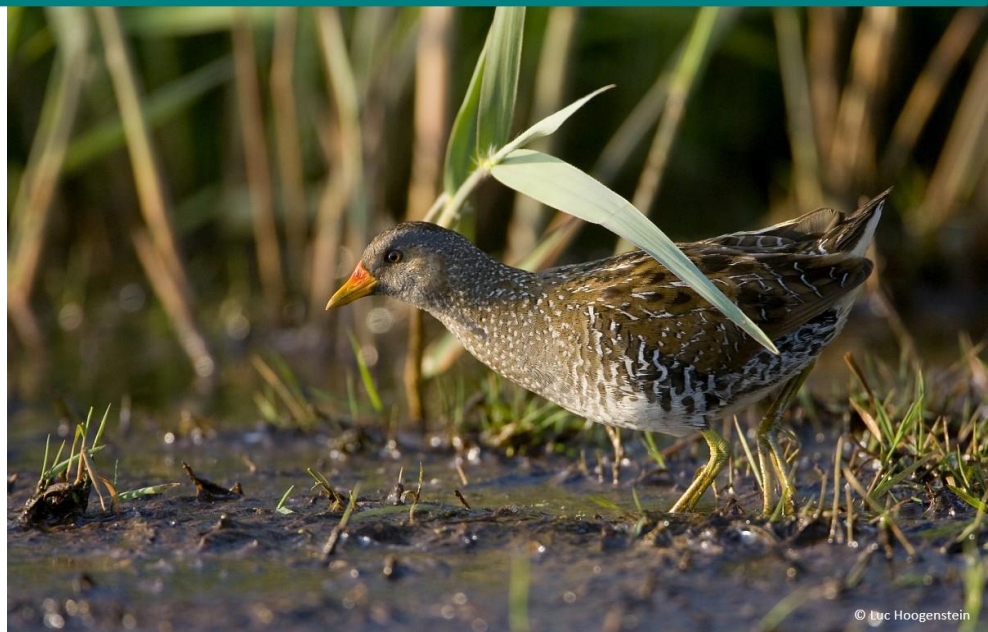


2022



# GISELE Manuel AISE

Guide méthodologique pour la mise en œuvre d'analyses d'impact socio-économique de projets de restauration de la nature  
LIFE Belgian Nature Integrated Project  
LIFE14 IPE/BE/000002 BNIP



© Luc Hoogenstein

Lieven De Smet, Sander Jacobs, Inge Liekens,  
Antoine Limpens, Anna Heck, Michael Leone



## Table des matières

.....	1
1 Glossaire.....	5
2 À propos de l'analyse d'impact socio-économique .....	6
2.1 Pourquoi ce guide? .....	6
2.2 Pourquoi effectuer une analyse de l'impact socio-économique ? .....	7
2.3 À faire et à éviter.....	8
2.3.1 À faire .....	8
2.3.2 À éviter .....	10
2.4 Structure et utilisation d'une AISE .....	11
2.4.1 Étapes.....	11
2.4.2 Types d'AISE .....	16
2.4.3 Exemple de format de rapport .....	18
3 Étape 0 : Étude préliminaire .....	19
3.1 Qu'est-ce que l'étude préliminaire ? .....	19
3.2 Comment effectuer l'étude préliminaire ? .....	19
3.3 Exemple de format de rapport .....	20
4 Quel type d'AISE choisir ? .....	22
4.1 Une analyse d'impact socio-économique réduite .....	22
4.1.1 Quand choisir une AISE réduite ?.....	22
4.1.2 Quels sont le temps et les moyens nécessaires pour l'analyse ? .....	22
4.1.3 Procédé et différentes étapes.....	23
4.2 Une analyse d'impact socio-économique moyenne.....	23
4.2.1 Quand choisir une AISE moyenne ? .....	23
4.2.2 Quels sont le temps et les moyens nécessaires pour l'analyse ? .....	23
4.2.3 Procédé et différentes étapes.....	23
4.3 Une analyse d'impact socio-économique étendue .....	24
4.3.1 Quand choisir une AISE étendue?.....	24
4.3.2 Quels sont le temps et les moyens nécessaires pour l'analyse ? .....	24
4.3.3 Procédé et différentes étapes.....	24
5 Étape 1 : Identification des parties prenantes.....	25
5.1 En quoi consiste cette étape ?.....	25
5.2 Posez-vous les question suivantes : .....	25
5.3 Comment réaliser cette étape ? .....	25

5.3.1	AISE réduite.....	25
5.3.2	AISE moyenne .....	25
5.3.3	AISE étendue .....	25
5.4	Exemple de format de rapport .....	25
6	Étape 2 : Identification des impacts.....	27
6.1	En quoi consiste cette étape ?.....	27
6.2	Posez-vous les questions suivantes : .....	27
6.3	Comment réaliser cette étape ? .....	27
6.3.1	AISE réduite.....	27
6.3.2	AISE moyenne .....	27
6.3.3	AISE étendue .....	28
6.4	Exemple de format de rapport .....	29
7	Étape 3: Évaluation des impacts .....	30
7.1	En quoi consiste cette étape ?.....	30
7.2	Posez-vous les questions suivantes .....	30
7.3	Comment réaliser cette étape ? .....	30
7.3.1	AISE avant ou pendant l'exécution du projet .....	30
7.3.2	Après achèvement du projet .....	31
7.3.3	Exemple de format de rapport .....	32
8	Étape 4 : Interpréter les résultats .....	34
8.1	En quoi consiste cette étape ?.....	34
8.2	Posez-vous les questions suivantes : .....	34
8.3	Comment réaliser cette étape ? .....	34
8.4	Exemple de format de rapport .....	36
9	Checklists et documents utiles.....	37
9.1	Fiche : Checklist des impacts socio-économiques .....	37
9.1.1	Impacts sur les secteurs et activités économiques.....	37
9.1.2	Impacts sur les opportunités, la qualité et l'utilisation de l'environnement.....	39
9.1.3	Impacts sur les services écosystémiques d'importance sociale ou les bénéfices pour la nature	41
9.1.4	Sources.....	44
9.2	Fiche inspiration pour indicateurs potentiels .....	46
9.2.1	Tourisme et loisirs.....	46
9.2.2	Éducation, soins, santé et logement.....	47

9.2.3	Gestion de la nature.....	49
9.2.4	Chasse .....	50
9.2.5	Patrimoine.....	51
9.2.6	Agriculture.....	51
9.2.7	Entreprises .....	52
9.3	Outils pour l'analyse des services écosystémiques .....	54
9.3.1	Atlas interactif de cartes des services écosystémiques NARA.....	54
9.3.2	Atlas de cartes ECOPLAN.....	58
9.3.3	WAL-ES.....	62
9.3.4	Nature Value Explorer.....	66
9.3.5	ECOPLAN Scenario-Evaluator.....	69
9.3.6	TESSA.....	73
9.3.7	Burkhard Matrix.....	77
9.4	Méthodes participatives .....	81
9.4.1	Analyse des parties prenantes .....	81
9.4.2	Consultation des parties prenantes.....	88
9.5	Testcases.....	106
9.5.1	GISELE testcase 1 : Restauration des forêts alluviales.....	106
9.5.2	GISELE testcase 2: Analyse de l'impact socioéconomique du projet d'aménagement de la nature De Blankaart .....	107
9.5.3	GISELE testcase 3 : Cadre exploratoire d'indicateurs pour l'analyse de l'impact socioéconomique du projet Forêts de Brabant .....	108
9.5.4	GISELE testcase 4 : Plan de protection des espèces pour le busard cendré en Flandre	109
9.5.5	GISELE testcase 5 : Étude d'impact socio-économique du plan d'action des busards nicheurs en milieu agricole en Wallonie.....	111
10	Annexes.....	113
10.1	Annexe 1: En savoir plus sur les AISE .....	113
10.2	Annexe 2: En savoir plus à propos d'étude préliminaire .....	114
10.3	Annexe 3 : En savoir plus sur l'approche multi méthode et validation des impacts .....	117
10.4	Annexe 4 : En savoir plus sur l'évaluation des impacts.....	119
10.5	Annexe 5 : En savoir plus sur l'interprétation des résultats .....	123

## 1 Glossaire

**Partie prenante** : Par "partie prenante" ou "acteur" ou "stakeholder" (en anglais), nous entendons tout individu ou groupe qui est impacté (socialement ou économiquement, positivement ou négativement) par le projet de restauration/conservation de la nature étudié, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la zone du projet. Les personnes ou les groupes qui influencent le projet, mais qui n'en ressentent pas eux-mêmes directement l'impact (par exemple, des décideurs politiques) ne relèvent pas du champ d'application de l'AISE.

**Impact socio-économique** : Comprend les impacts sur des facteurs économiques tels que la production, l'emploi, ... et des impacts sur des facteurs sociaux tels que la santé; le bien-être, l'égalité,...

**Services écosystémiques** : Bénéfices que les êtres humains retirent des écosystèmes.

**Données primaires** : Des données récoltées spécifiquement pour l'analyse et/ou traitées via des modèles existants ou des modèles aussi spécialement développés pour l'analyse.

**Données secondaires** : Des données quantitatives ou qualitatives déjà disponibles dans des études préliminaires disponibles, données qui ne sont pas spécifiquement développées pour l'analyse (par exemple, les statistiques nationales).

## 2 À propos de l'analyse d'impact socio-économique

### 2.1 Pourquoi ce guide?

À l'heure actuelle, il est de plus en plus souvent demandé aux chefs de projets liés à la protection de l'environnement d'analyser les aspects socio-économiques de leurs projets. Une analyse d'impact socio-économique (AISE) est une méthode qui vise à identifier l'influence d'un projet de restauration ou de conservation de la nature sur l'économie et les sociétés locales. Une AISE peut être réalisée avant, pendant et/ou après le déroulement du projet de restauration. Une analyse ex-ante a pour objectif de donner une estimation de l'impact présumé d'un scénario, tandis qu'une analyse ex-post donnera une estimation sur base d'observations, d'évaluations et/ou de mesures des changements observés au terme du projet.

Ce guide vise à expliquer comment planifier et réaliser une AISE. Il est principalement destiné aux chefs de projet de restauration et de conservation de la nature, mais peut aussi être utilisé par ceux qui exécutent ou réclament une AISE pour des projets divers. Le chef de projet peut réaliser l'AISE lui-même avec son équipe, mais peut également demander à un tiers de s'en charger et engager alors un bureau d'études. En outre, ce guide s'avère également utile pour les personnes chargées de rédiger et d'examiner les demandes de projets pour lesquels une AISE ou un plan d'approche pour une AISE est réclamé(e).

Ce guide vous permet de

- Cerner les principaux **concepts et objectifs** d'une analyse d'impact socio-économique (AISE) ;
- (Faire) effectuer efficacement une **évaluation d'impact** ;
- Accéder à des **outils, méthodes, formats de rapportage** pour effectuer une AISE et à des **exemples** d'AISE ;
- Établir un **plan d'approche pragmatique** et rentable pour une évaluation d'analyse d'impact socio-économique dans le cadre de **demandes de subsides** européens et autres ;
- Rédiger rapidement et efficacement un **cahier des charges** pour la réalisation d'une analyse d'impact socio-économique (AISE) ;
- Évaluer rapidement la **qualité d'une proposition** de plan d'approche/AISE effectuée.

### Pour en savoir plus

Vous trouverez une explication détaillée du quoi et du pourquoi réaliser une AISE dans l'annexe 1 de ce manuel.

## 2.2 Pourquoi effectuer une analyse de l'impact socio-économique ?

Bien que la mise en œuvre d'une AISE soit une obligation dans certains cas, il existe plusieurs autres raisons pour lesquelles elle peut s'avérer utile.

- **Visualiser et analyser l'impact du projet sur l'économie et la société locales**

La connaissance des impacts du projet permet d'étayer la prise de décision concernant le projet et, si nécessaire, d'ajuster le projet afin de minimiser les éventuels impacts négatifs et de maximiser les impacts positifs. Il est ainsi possible de rechercher des variantes de projets qui atteignent les objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

- **Démontrer et communiquer l'importance sociale d'un projet**

Pour les projets de conservation de la nature auxquels l'argent public est consacré, il peut être important de démontrer que l'accroissement de la biodiversité ne coûte pas seulement de l'argent, mais qu'il génère aussi des avantages sociaux, tels qu'une meilleure qualité de l'air, des possibilités de loisirs, des emplois ...

- **Gérer les relations avec les acteurs du projet en donnant un aperçu des acteurs et de leurs intérêts impliqués par le projet**

L'AISE permet aussi de suivre les impacts sur ces différents acteurs. Des actions appropriées peuvent alors y être liées en engageant leur consultation. L'identification des différentes réactions des acteurs impactés face aux actions du projet pourra également aider les responsables de la mise en œuvre des projets futurs à en anticiper les conséquences. La compréhension des intérêts communs des partenaires et autres parties prenantes permet d'obtenir le soutien et la participation du public aux initiatives en faveur de l'environnement et de la nature.

## 2.3 À faire et à éviter

### 2.3.1 À faire

Dans cette partie, nous reprenons certains points incontournables lorsque vous réalisez une AISE, afin d'obtenir des résultats valides et complets.

- **Une approche intégrée**

Une AISE examine l'impact d'un projet (de conservation de la nature) sur plusieurs domaines d'action/secteurs/etc. Il a été prouvé que l'utilisation d'un seul outil (ou de plusieurs outils issus d'une seule discipline) peut présenter une image incomplète ou faussée du réel impact, entraînant parfois des erreurs dans les prises de décisions pour ces projets. Grâce à une évaluation intégrée, vous disposez d'une approche efficace qui combine les méthodes de différentes disciplines (notamment le contrôle des paramètres environnementaux, la géographie, l'économie, la sociologie, etc.) afin d'enregistrer une plus grande quantité de valeurs pertinentes pour une AISE. L'évaluation intégrée combine les avantages de plusieurs disciplines et les associe dans une approche multidisciplinaire. Cette étape doit être réalisée en fonction du contexte/projet/etc., afin d'utiliser les outils adéquats.

- **Un processus itératif**

Pour rendre l'analyse aussi efficace que possible, un processus itératif est recommandé. Commencez par une analyse qualitative basée sur les informations immédiatement disponibles dès le début (avant de soumettre le projet LIFE) et développez là où plus de détails sont nécessaires (pendant et après la mise en œuvre du projet). Passez en revue les étapes du processus et voyez si les informations initiales sont suffisantes pour effectuer une analyse solide. Si ce n'est pas le cas, revenez aux étapes précédentes du processus et essayez de rassembler de meilleures informations qualitatives et, si nécessaire et disponible, des informations quantitatives pour évaluer les principaux impacts. De cette façon, vous évitez de perdre du temps et des ressources à détailler inutilement des impacts qui ne sont pas importants ou pour lesquels une analyse qualitative est suffisante.

- **Partir du contexte local**

Il vaut mieux traduire les concepts théoriques tels que les "services écosystémiques" au contexte local dans le cadre de processus participatifs. Une question ouverte telle que "qu'est-ce qui est important dans ce domaine ?", complétée par un contexte scientifique, génère un point de départ plus pertinent et plus large. Cette approche accroît également l'engagement des parties prenantes. Le rapport peut alors être coulé dans un cadre analytique fixe, de sorte que la comparaison entre les projets reste possible.

- **Tenez compte des incertitudes**

Veillez à tenir compte des points d'incertitudes pendant tout le processus et pas seulement à la fin. Cherchez à les limiter le plus possible. Examinez la proportion que peuvent prendre ces incertitudes à l'issue de l'analyse d'impact.



- **Soyez transparent**

Documentez bien les informations concernant les incertitudes, les décisions prises et les hypothèses formulées au cours du processus et dans le rapport final. Par exemple, sachez défendre votre cadre d'étude initial, ou expliquez pourquoi certains impacts sont (ou ne sont pas) inclus dans le rapport final.

- **Communiquez les résultats simplement**

Ecrivez un résumé de 10 pages maximum, par exemple en vous basant sur les formats de présentation des résultats proposés par ce manuel et l'interprétation des résultats.

### 2.3.2 À éviter

Dans cette partie, nous reprenons certains points à éviter lorsque vous réalisez une AISE, au risque d'obtenir des résultats contestables/incomplets.

- **Étude préliminaire trop limitée.**

Si vous n'identifiez et ne formulez pas clairement l'objectif, il sera très difficile de faire les bons choix en termes de temps et de ressources nécessaires pour exécuter l'AISE. Vous ne vous poserez certainement pas non plus les bonnes questions. Une étude préliminaire trop limitée vous donnera une image incomplète des parties prenantes impactées. Ne pas prendre en compte les impacts qui sont soit très pertinents/significatifs OU qui sont considérés comme très pertinents par une partie prenante peut entraîner de gros biais dans l'analyse. En outre, le fait de ne pas définir de limites géographiques et temporelles claires ne permettra pas non plus de connaître les impacts qui doivent être pris en compte dans l'AISE. Le lecteur ne pourra pas discerner quels impacts sont inclus et lesquels ne le sont pas.

**Pas d'accès à des données de bonne qualité**

La qualité d'une AISE dépend de la qualité des données utilisées. Si les exécutants ne connaissent pas les sources de données disponibles et ne consultent pas les parties prenantes pour obtenir des données pertinentes, la qualité de l'analyse diminuera considérablement. De même, un manque de budget ou de temps pour collecter les bonnes données réduira sa qualité. Si aucune donnée n'est disponible, il convient de décrire l'impact de la manière la plus qualitative possible ou d'examiner si les données peuvent encore être collectées. Omettre l'impact de l'analyse n'est pas une option.

- **Méthodologie mal élaborée**

Une méthodologie mal développée et mal rédigée affectera également la qualité de l'AISE. Ne pas documenter les hypothèses, ne pas tenter de quantifier les impacts lorsque cela est possible et approprié devrait soulever des questionnements inopportuns au sein des parties prenantes. L'absence ou la faible prise en compte des limitations et incertitudes de l'analyse compromettra sa fiabilité.

- **Le raisonnement qui appuie les conclusions n'est pas expliqué clairement.**

S'il n'y a pas de transparence sur la manière dont les résultats ont été obtenus et si la justification de certaines conclusions fait défaut, la fiabilité de l'AISE s'en trouvera compromise. Comme déjà exposé, il sera primordial d'exposer les limitations et incertitudes liées aux résultats produits. Il est également important de ne pas ignorer les impacts importants non quantifiables dans le processus de prise de décision. Dans le cas contraire, cela pourrait conduire à la prise de mauvaises décisions d'une part, et à la réticence en termes de collaboration des parties prenantes concernées d'autre part.

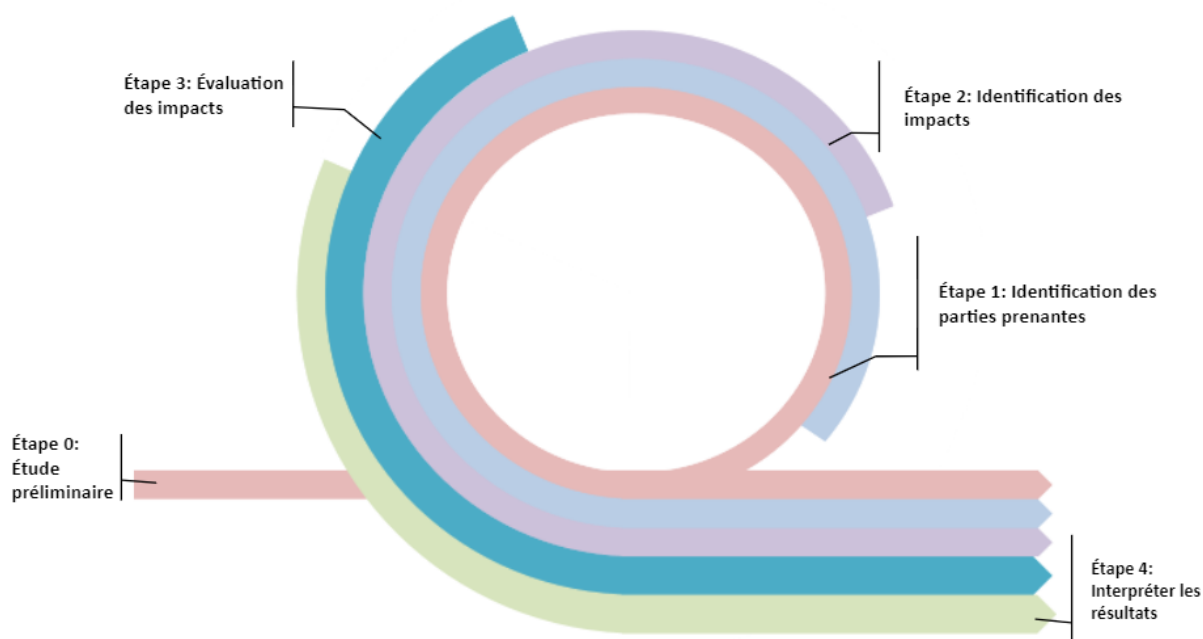
## 2.4 Structure et utilisation d'une AISE

### 2.4.1 Étapes

Réaliser une AISE relève du travail sur mesure. C'est pourquoi, avant toute chose, nous définissons l'objectif de l'analyse et approchons le projet par rapport aux impacts attendus et aux parties prenantes lors d'une étape d'étude préliminaire. En partant de cette base, nous déterminons les exigences fondamentales de l'AISE et nous trouvons alors les moyens disponibles, le temps, les données et l'expertise correspondants.

Malgré les variations en matière d'utilisation du temps, les différents types d'AISE (voir chapitre suivant) comportent le même processus itératif en 4 étapes, dont l'ordre d'exécution n'est pas toujours le même. Selon la taille et l'impact présumé d'un projet, plusieurs étapes peuvent même avoir lieu simultanément. Par exemple, il est tout à fait possible que pour un petit projet, l'équipe de projet décide lors de sa première concertation d'effectuer une consultation des parties prenantes et une estimation des impacts en plus de l'étude préliminaire. Le guide dresse différentes manières de procéder, qui indiquent les étapes fondamentales à suivre en fonction de la nature du projet et la manière de les combiner. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des différentes étapes.

**Figure 1** : Étapes d'une AISE



Comme l'illustre la figure, les étapes ne se succèdent pas une à une. Si les étapes précédentes déterminent les actions qui seront entreprises dans la suivante (ou qui ne le seront pas), elles constituent également une continuité. Ainsi, le cadre de l'étude préliminaire reste important pour déterminer les priorités et faire des choix concernant, par exemple, l'étude plus approfondie d'un impact ou l'implication de certaines parties prenantes, et ce jusqu'à l'interprétation des résultats, qui se fait dans le cadre du champ d'application. Il n'est pas non plus inconcevable - voire probable - que des mesures doivent être reprises ou ajustées. Par exemple, lorsque l'implication d'une partie

prenante clé jusqu'alors inconnue élargit la portée de l'AISE, ou lorsqu'une évaluation d'impact élevé nécessite l'implication d'une partie prenante (favorisée ou désavantagée).

Pour toute AISE, quelle que soit sa taille, le fait de suivre ces étapes de manière transparente et d'en faire un compte rendu - et de rendre explicites les modifications apportées au cours du processus - est une condition préalable essentielle à une AISE crédible et légitimement traçable.

**Tableau 1** : Récapitulatif des étapes d'une AISE

Étape	Résumé	Résultat attendu	Questions pertinentes à se poser	Fiches outils correspondantes
<b>Étape 0 : Étude préliminaire</b>	Cette étape détermine l'objectif et les limites de l'évaluation. Les informations obtenues lors de cette étape aideront à déterminer l'approche à adopter lors de l'analyse et le degré de précision de l'AISE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif clair de l'AISE</li> <li>• Analyse d'ensemble des parties prenantes et des impacts attendus</li> <li>• Choix du type d'AISE à réaliser et choix du niveau de participation des parties prenantes correspondant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi effectuer une AISE pour ce projet ?</li> <li>• S'agit-il d'une analyse avant ou après le projet ? Les deux ?</li> <li>• Quels travaux de restauration (interventions sur le terrain, choix d'ordre politique) le projet contient-il ?</li> <li>• Qui sont les parties prenantes ? Quels sont leurs intérêts et comment sont-elles influencées par le projet ?</li> <li>• Quels sont les principaux impacts socio-économiques du projet ?</li> <li>• Quel(le)(s) moyens, personnes et laps de temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exemple de format de rapport</li> </ul>

			sont disponibles ?	
<b>Étape 1 : Identification des parties prenantes</b>	Afin d'identifier l'impact socio-économique du projet, il convient d'abord de déterminer les personnes qui pourraient subir d'éventuels impacts. Outre les personnes, l'importance d'un tel projet et l'impact qu'il aura sur celles-ci, nous éclairerons aussi le degré de participation nécessaire de ces parties prenantes dans le processus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste complète des parties prenantes</li> <li>Degré de participation des parties prenantes défini</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qui sont les parties prenantes du projet ?</li> <li>Quels sont leurs intérêts et en quoi ceux-ci sont-ils impactés par le projet ?</li> <li>Quelles personnes et organisations pourraient représenter les parties prenantes lors de l'identification et l'évaluation des impacts ?</li> <li>De quelle manière souhaitent-elles être impliquées au processus ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche analyse des parties prenantes</li> <li>Exemple de format de rapport</li> </ul>
<b>Étape 2 : Identification des impacts</b>	Identification de tous les impacts, tant positifs que négatifs, ayant une influence directe ou indirecte sur des individus, groupes de personnes, entreprises, ou encore la société dans son ensemble. Dans cette étape, il importe également de tenir compte des	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des impacts</li> <li>Liste des éventuelles mesures à mettre en oeuvre pour atténuer les impacts négatifs</li> <li>Identification de tous les impacts à prendre en compte dans la suite de l'analyse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les impacts socio-économiques du projet ?</li> <li>Parmi ces impacts socio-économiques, lesquels sont fondamentaux ?</li> <li>Quels sont les impacts du projet sur les services écosystémiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Checklist des impacts socio-économiques</li> <li>Fiche consultation des parties prenantes</li> <li>Fiche outils pour analyse des services écosystémiques</li> <li>Exemple de format de rapport</li> </ul>

	<p>services écosystémiques. En plus, il est intéressant d'analyser si on peut atténuer les impacts négatifs et renforcer les impacts positifs en prenant telle ou telle mesure(s) aussi mise(s) en évidence lors de cette étape.</p>		<p>es et sur leur utilisation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lesquels sont importants pour les parties prenantes ?</li> </ul>	
<p><b>Étape 3 : Évaluation des impacts</b></p>	<p>Une fois que nous avons identifié les principaux impacts, il faut identifier les indicateurs de ces impacts. Il faut ensuite décider des données à utiliser. Adopter pour ce faire une approche par étapes : tout d'abord une analyse (semi-) qualitative, puis une analyse quantitative et monétaire là où c'est nécessaire et possible. Pour chaque indicateur, mesurer la situation actuelle et finale, et son évolution.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste avec un ou plusieurs indicateurs par impact, source de données, etc.</li> <li>• Mesure de la situation actuelle, des tendances (avant le projet, ex-ante) et de la situation finale (après le projet, ex-post).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les indicateurs adéquats pour évaluer les impacts identifiés ?</li> <li>• Quelles données utiliser pour les mesurer et les documenter ? Qui en est le propriétaire ?</li> <li>• Devons-nous initier une nouvelle collecte de données et qu'avons-nous alors besoin ?</li> <li>• Quelle est la valeur des indicateurs sur base des informations disponibles ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Checklist des indicateurs et des sources de données possibles</li> <li>• Fiche consultation des parties prenantes</li> <li>• Fiche outils pour analyse des services écosystémiques</li> <li>• Exemple de format de rapport</li> </ul>
<p><b>Étape 4 : Interprétation</b></p>	<p>Dans cette étape, nous rassemblons les</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Que nous disent les valeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche analyse d'incertitude</li> </ul>

<p><b>n des résultats</b></p>	<p>informations qualitatives et quantitatives sur les différents impacts, nous interprétons les résultats à l'échelle du projet et nous effectuons une analyse d'incertitude pour tester la robustesse de l'AISE. Nous examinons également la répartition des impacts entre les parties prenantes et les interactions entre les impacts.</p>		<p>mesurées à l'étape 3 sur l'importance, la situation et la tendance des impacts ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont les principales incertitudes qui se présentent lors de l'évaluation des impacts ? Quelle est l'importance de ces incertitudes et quelle influence ont-elles sur l'évaluation des impacts ?</li> <li>• À quel(s) niveau(x) des analyses supplémentaires sont-elles nécessaires ?</li> <li>• Comment se répartissent les impacts au sein des groupes sociaux (qui supporte les charges, à qui profitent les bénéfiques) ?</li> <li>• Comment communiquer les résultats au grand public ?</li> <li>• Comment rapporter les KPI aux commanditaires du projet (ex : Life+) ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exemple de format de rapport</li> </ul>
-------------------------------	--	--	--	--

## 2.4.2 Types d'AISE

Dans ce manuel, nous faisons la distinction entre une analyse d'impact socio-économique réduite, moyenne ou étendue. Le type d'AISE approprié est déterminé sur la base des résultats de l'étude préliminaire, qui propose un plan d'action pour la réalisation de l'analyse d'impact socio-économique.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de ces différents types. Nous ne donnons pas de chiffres exacts ici car le choix dépend fortement de la combinaison du nombre de parties prenantes et des impacts. Par exemple, pour un projet, 2 parties prenantes avec quelques impacts positifs et négatifs limités peuvent conduire à une analyse d'impact socio-économique réduite. Pour un autre projet où il n'y a également que 2 ou 3 parties prenantes mais où, en plus de quelques impacts positifs, il y a 2 ou 3 impacts négatifs qui pèsent très lourd dans les discussions entourant la mise en œuvre du projet, il peut être décidé de réaliser une analyse d'impact moyenne.

**Tableau 2** : Aperçu AISE réduite, moyenne ou étendue

Type	Quand	Données nécessaires	Temps et moyens nécessaires
<b>AISE réduite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet qui compte un nombre restreint de parties prenantes/secteurs et présente peu ou pas d'impact négatif ou d'inquiétudes d'ordre public concernant le projet.</li> </ul> <p>ET/OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vous souhaitez une première vue d'ensemble rapide des impacts pour introduire une demande de subside ou établir un cahier des charges pour sous-traiter l'analyse par exemple</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification rapide des parties prenantes et des impacts sur base d'aperçus personnels, éventuellement complétée par l'opinion d'un expert.</li> <li>Données primaires et secondaires sont disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 à 7 jours-homme par l'équipe du projet pour l'étape "étude préliminaire" et la collecte d'informations (principalement des recherches documentaires).</li> <li>Éventuellement, faire appel à des experts externes pour l'analyse des parties prenantes et rédiger une AISE pour diriger les réunions de travail de l'équipe du projet.</li> </ul>
<b>AISE moyenne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet qui compte un nombre moyen de parties prenantes/secteurs et un certain nombre d'impacts (négatifs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance de l'équipe de projet</li> <li>Connaissance et information des parties prenantes via consultation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée : de quelques semaines à un mois.</li> <li>En fonction de la mesure dans laquelle l'AISE est menée (en interne ou en externe), les jours-</li> </ul>



	<p>importants ou d'importantes préoccupations d'ordre public concernant le projet.</p> <p>ET/OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vous souhaitez une analyse approfondie pendant l'exécution du projet, afin d'analyser en profondeur les différents impacts sur les parties prenantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de méthodes qualitatives basées sur les parties prenantes ou de méthodes quantitatives, principalement basées sur des données secondaires, des modèles existants et éventuellement des données de monitoring.</li> </ul>	<p>homme seront répartis entre l'équipe de projet interne et les consultants externes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>20 à 30 jours-homme</li> <li>Les coûts d'organisation des ateliers. Achat éventuel de données ou rédaction de missions de monitoring spécifiques.</li> </ul>
<b>AISE étendue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet avec un grand nombre de parties prenantes/secteurs différents et un grand nombre d'impacts (négatifs) importants ou de profondes préoccupations d'ordre public concernant le projet.</li> </ul> <p>ET/OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vous souhaitez une analyse approfondie effectuée pendant le cours du projet, afin d'analyser en profondeur les différents impacts sur les parties prenantes et de les impliquer au maximum dans le processus de l'étude.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance de l'équipe de projet</li> <li>Connaissance et données à propos des parties prenantes via une consultation conséquente de celles-ci et collaboration entre les parties prenantes et l'équipe du projet</li> <li>Utilisation de méthodes qualitatives (analyse des parties prenantes) ainsi que de méthodes quantitatives, principalement basées sur des données tant primaires que secondaires, des modèles existants et d'éventuelles données de monitoring.</li> <li>Au besoin, de nouvelles collectes de données sont organisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plusieurs mois</li> <li>En fonction de la mesure dans laquelle l'AISE est réalisé (en interne ou en externe), les jours-homme seront répartis entre l'équipe de projet interne et des consultants externes.</li> <li>30-50 jours-homme</li> <li>En fonction du nombre d'ateliers de parties prenantes, d'interviews...</li> <li>Coût d'analyse des parties prenantes (ateliers/interviews)</li> <li>Coûts et temps nécessaire pour d'éventuelles nouvelles collectes de données et de monitoring</li> </ul>

La manière exacte de déterminer quel type d'ESIE convient le mieux à votre projet est expliquée dans le chapitre "Étude préliminaire".

### **2.4.3 Exemple de format de rapport**

Afin d'écrire correctement les résultats attendus, nous avons proposé un format pour chaque étape.

Ce format contient les éléments qui doivent absolument être collectés et conservés quelque part, car les étapes suivantes s'appuieront sur ceux-ci. En outre, vous pouvez toujours vous référer à ces documents en cas de questions sur les méthodes, les indicateurs utilisés ou consulter la liste des impacts potentiels.

Le résultat final est un tableau de données intégré et un rapport avec les méthodes et les conclusions (voir étape 4). Il est principalement destiné aux personnes impliquées dans la mise en œuvre de l'AISE. Pour une communication ultérieure à un public plus large, les résultats doivent être traduits en termes simples et en éléments visuels (par exemple, sous forme de schémas).

### 3 Étape 0 : Étude préliminaire

#### 3.1 Qu'est-ce que l'étude préliminaire ?

L'objectif poursuivi par l'étude préliminaire de ce guide est d'établir un plan d'approche afin de réaliser une AISE. Par ailleurs, l'équipe de projet de restauration ou conservation de la nature pourra se servir de ce plan pour la rédaction d'un cahier des charges dans la réalisation d'une AISE ou afin d'introduire une demande de subsides.

Cette étape permet de préciser l'objectif de l'AISE et d'approcher le projet par rapport aux impacts attendus et aux parties prenantes.

Tout d'abord, le "pourquoi" de l'AISE doit être déterminé. Quelles décisions/scénarios sont sur la table ? Quelle est la politique suivie, et quels sont les degrés de liberté ? Quelles sont les questions et préoccupations possibles ? Qui a le mandat de prendre ou de réviser des décisions basées sur les résultats de l'AISE ? En partant de cette base, nous déterminons les exigences fondamentales de l'AISE et nous trouvons les moyens disponibles, le temps, les données et l'expertise correspondants. Nous décidons également lors de cette étape si on souhaite mener l'AISE en interne ou bien de la sous-traiter. Cela correspond au cahier des charges/termes de référence. Compte tenu de ces limites, nous établissons un plan d'approche pour la réalisation d'une AISE. Ce plan d'approche explique la méthode employée pour réaliser l'AISE. Il contient les étapes qui seront suivies, ainsi que la stratégie de participation visant à impliquer les parties prenantes. Si l'AISE est sous-traitée par un tiers, cela sera spécifié par ce sous-traitant dans son offre.

**L'étude préliminaire est une étape clé de l'analyse à laquelle il convient d'accorder une attention suffisante. Cette étape permettra de garantir le bon déroulement du reste de l'analyse.**

#### 3.2 Comment effectuer l'étude préliminaire ?

Montez une équipe de projet composée de personnes internes au projet ou travaillant dans le domaine du projet, qui ont une expérience dans la réalisation d'AISE et/ou de l'expérience avec les outils de participation (compétences en sciences sociales). Complétez éventuellement cette équipe avec des experts externes. Cette équipe prépare l'analyse (termes de référence) et la réalise également (plan d'approche et de mise en œuvre). Si l'exécution est faite par des parties externes, l'équipe du projet supervisera l'exécution.

Organisez une réunion (qui durera au moins 2 h) avec l'équipe de projet et répondez aux questions suivantes (L'annexe 2 aide de répondre à ces questions):

- Pourquoi effectuer une AISE pour ce projet ?
- S'agit-il d'une analyse avant (ex-ante) ou après (ex-post) le projet ? L'objectif est-il d'effectuer les deux ?
- Quels travaux de restauration (interventions sur le terrain, choix d'ordre politique) le projet contient-il ?
- Qui sont les éventuelles parties prenantes ? Quels sont leurs intérêts et comment sont-ils influencés par le projet ?

**Pour en savoir plus**

Vous trouverez davantage d'informations sur les raisons et la mise en place de cette phase dans l'annexe 2 de ce guide.

- Quels sont les principaux impacts socio-économiques du projet selon son équipe ? Qui supporte les coûts ou les bénéfices de ces impacts ?
- Où se situent les impacts dans l'espace et le temps ?
- Quel(le)s moyens, personnes et laps de temps sont disponibles ? Allons-nous réaliser l'analyse nous-mêmes ou la déléguer ?

### 3.3 Exemple de format de rapport

Notez les réponses de la manière indiquée ci-dessous. Sur la base de ces informations, il est possible d'établir les termes de références sur lesquels le plan d'approche pourra se baser dans une phase ultérieure. Pour plus de précisions, voir l'annexe 2.

#### Objectif et type d'AISE

Objectif : (exemple) : atténuer les impacts négatifs du projet et tirer parti des possibilités, synergies qu'il offre.

Type : (exemple) : AISE qui servira à la mise en œuvre du projet

#### Description des actions de restauration mises en œuvre dans la région (parfois plusieurs variantes sont possibles)

Exemple : Variante 1 : des prairies ouvertes sont restaurées dans la région. Les landes sont également restaurées. Pour ce faire, les plantations de peupliers sont enlevées ici et là. En termes de loisirs, les sentiers existants seront en grande partie conservés (à l'exception de deux endroits vulnérables) et à ceux déjà existants viendront s'ajouter un sentier pédagogique et un sentier avec accès aux personnes handicapées.

#### Les parties prenantes et les impacts socio-économiques

*Groupe thématique (par exemple, l'agriculture)*

Partie prenante 1	Importance actuelle/utilisation de la zone actuelle	Impact potentiel du projet
Exemple : agriculteur x	Bétail en pâture dans la région	Augmentation du pâturage en raison de l'expansion de la superficie des prairies

*Groupe thématique (par exemple, l'eau)*

Exemple : gestionnaire de l'eau	Risques potentiels d'inondation en aval	En réhydratant la zone, une plus grande quantité d'eau sera retenue, ce qui réduira le risque d'inondation.
---------------------------------	---	---

### **Situer les impacts dans le temps et l'espace**

Exemple : La plupart des impacts sont situés dans la zone du projet. Un certain nombre d'impacts concernent l'environnement immédiat, par exemple les effets sur la santé des résidents locaux. Quelques autres impacts concernent une zone plus large et plus en aval de la zone du projet en raison de la rétention d'eau engendrée.

Exemple : Si on regarde le projet avec une vision de 50 années : les impacts suivants ne se produisent que pendant la mise en œuvre du projet. Les impacts suivants commencent après la réalisation du projet. Les impacts suivants ont une influence significative sur les générations futures.

### **Ressources et temps nécessaire**

Les travaux commencent/se terminent à cette date. Nous avons un budget de x€. Ensuite, l'expertise en interne et ces personnes sont disponibles / l'expertise n'est pas en interne ou les gens n'ont pas le temps.

## 4 Quel type d'AISE choisir ?

Comme expliqué précédemment, l'étude préliminaire sert à déterminer quel type d'AISE, réduite, moyenne ou étendue, est approprié pour le projet. En fonction des réponses obtenues lors de l'étude préliminaire, cochez les champs applicables. Comptez les parties prenantes identifiées et estimez l'importance de leur impact pour remplir les deux dernières colonnes.

Figure 2 : Déterminer le type d'AISE à choisir

Objectif	Type	Taille de l'impact	Nombre de parties prenantes
<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Rapportage LIFE</li><li><input type="checkbox"/> Screening rapide pour l'estimation des ressources</li><li><input type="checkbox"/> Bonne image des différents impacts socio-économiques et des mesures d'atténuation possibles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Ex-ante</li><li><input type="checkbox"/> Ex post</li><li><input type="checkbox"/> Les deux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les impacts significatifs ou les questions du public sont peu probables</li><li><input type="checkbox"/> Incidences potentiellement importantes multiples ou questions du public</li><li><input type="checkbox"/> Grand nombre d'impacts potentiellement importants ou de questions du public</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Seulement 1 ou quelques parties prenantes/secteurs</li><li><input type="checkbox"/> Plusieurs parties prenantes/secteurs</li><li><input type="checkbox"/> De très nombreuses parties prenantes/secteurs différents</li></ul>

Dans les parties suivantes de ce manuel, on choisira le type d'AISE (à échelle réduite, moyenne ou étendue) sur base du résultat du tableau ci-dessus. Vous pouvez choisir quel processus appliquer dans les paragraphes " Quand choisir une AISE ... ". Pour chaque étape de l'AISE et pour chaque type d'analyse, nous indiquons ci-dessous la marche à suivre pour atteindre l'objectif de l'AISE. Cela ne signifie pas que les autres points des autres types d'analyse ne peuvent pas être utilisés dans votre AISE. Par exemple, une AISE réduite pourrait suffire pour votre projet, mais vous souhaiteriez tout de même peut-être utiliser des méthodes plus participatives en fonction de votre contexte particulier.

### 4.1 Une analyse d'impact socio-économique réduite

#### 4.1.1 Quand choisir une AISE réduite ?

Vous pouvez réaliser cette analyse d'impact socio-économique réduite si le but est par exemple d'avoir une idée rapide de l'impact socio-économique afin d'introduire une demande de subside, notamment dans le cadre du programme Life+.

S'il s'agit d'un projet avec une ou quelques parties prenantes/secteurs impliqués et un nombre limité d'impacts négatifs ou d'inquiétudes d'ordre public, cette forme suffira.

#### 4.1.2 Quels sont le temps et les moyens nécessaires pour l'analyse ?

Une analyse d'impact socio-économique réduite passe par toutes les étapes de l'AISE, mais l'exécution de l'ensemble de ces étapes est limitée à 1 à 7 jours de travail qui sera réalisé directement par l'équipe du projet (jours-homme pour l'équipe du projet, jours-homme pour tout expert à consulter). Les résultats de l'étude préliminaire sont alors souvent utilisés comme base pour la suite des opérations.

### **4.1.3 Procédé et différentes étapes**

Les étapes 1 (analyse des parties prenantes), 2 (identification des impacts) et une partie de l'étape 3 (détermination des indicateurs possibles et des informations disponibles) peuvent être combinées en un seul atelier avec l'équipe du projet. Des experts externes peuvent être consultés si nécessaire.

Le reste de l'étape 3 (évaluation des impacts) consiste en une recherche documentaire permettant de collecter les informations disponibles et de calculer les indicateurs.

L'étape 4 (interprétation) consiste en une consultation supplémentaire avec l'équipe de projet après que toutes les informations aient été collectées à l'étape 3.

## **4.2 Une analyse d'impact socio-économique moyenne**

### **4.2.1 Quand choisir une AISE moyenne ?**

Cette analyse moyenne peut être appliquée lorsqu'on souhaite effectuer une analyse rigoureuse du projet en analysant aussi en profondeur les différents impacts sur les parties prenantes, mais avec peu de temps et des moyens limités. Cette forme suffit également pour un projet ne comptant qu'un nombre moyen de parties prenantes/secteurs et plusieurs impacts socio-économiques (négatifs) ou de préoccupations d'ordre public.

### **4.2.2 Quels sont le temps et les moyens nécessaires pour l'analyse ?**

Une AISE moyenne passe par toutes les étapes d'une AISE mais, contrairement à l'AISE réduite, inclut une consultation des parties prenantes pour déterminer les impacts et leur importance, et vérifie avec elles les indicateurs sélectionnés et leur ordre de grandeur. Cela se fait autant que possible en collaboration avec toutes les parties prenantes. Nous estimons sa durée entre quelques semaines et un mois, en fonction du degré de participation souhaité. Le temps requis pour ce type d'analyse dépendra aussi beaucoup de ce qui peut être fait en interne et de ce qui sera devra être sous-traité (jours-homme pour l'équipe de projet, jours-homme pour les experts à consulter, ateliers, entretiens, collecte de données).

### **4.2.3 Procédé et différentes étapes**

Pour l'étape 1 (analyse des parties prenantes), l'étude préliminaire est généralement suffisante. L'étape 2 (identification des impacts) et la première partie de l'étape 3 (détermination des indicateurs) peuvent être réalisées en même temps lors d'un même atelier avec l'équipe du projet. Ces deux étapes peuvent également être abordées conjointement dans le cadre du processus de consultation des parties prenantes qui sera décrit plus loin dans ce document. Il peut également être décidé de réaliser cet exercice immédiatement avec les parties prenantes. La deuxième partie de l'étape 3 (évaluation des impacts) consiste principalement en une recherche documentaire. Les résultats de cette étape sont à nouveau discutés au sein de l'atelier où sont également discutées les mesures à prendre vis-à-vis des parties prenantes. Les résultats peuvent être envoyés par écrit aux parties prenantes pour obtenir un retour d'information ou peuvent être discutés dans le cadre d'un atelier. D'autres actions de communication à destination du grand public peuvent être organisées.

## **4.3 Une analyse d'impact socio-économique étendue**

### **4.3.1 Quand choisir une AISE étendue?**

Lorsque l'on veut procéder à une analyse approfondie du projet, comprenant une analyse approfondie des différents impacts sur les parties prenantes et une implication très importante de celles-ci tout au long du processus. Ce type d'AISE est également approprié lorsque le projet implique un grand nombre de parties prenantes et un grand nombre d'impacts socio-économiques (négatifs) potentiels ou de préoccupations d'ordre public.

### **4.3.2 Quels sont le temps et les moyens nécessaires pour l'analyse ?**

Une analyse d'impact socio-économique étendue passe par toutes les étapes de l'AISE. L'analyse des parties prenantes est réalisée en collaboration avec plusieurs acteurs (personnes ressources) ayant une vision globale du projet (de la thématique, de la région, ...). Les parties prenantes sont consultées dans chacune des étapes du processus : pour déterminer les impacts, leur importance, le choix des indicateurs et les données disponibles ou à récolter. Les résultats sont discutés avec les parties prenantes. Lorsque les ressources et le temps le permettent, les groupes thématiques y sont interrogés et analysés un à un. Nous estimons la durée de quelques mois à un an (jours-homme de l'équipe de projet, jours-homme des experts à consulter, ateliers, entretiens, collecte de données, nouvelles études et monitoring).

### **4.3.3 Procédé et différentes étapes**

Nous impliquons les parties prenantes dès le début de l'analyse, même dans l'analyse des parties prenantes (étape 1). Les étapes suivantes sont soit réalisées avec toutes les parties prenantes ensemble, soit en divisant les parties prenantes en groupes thématiques (par exemple, nature, loisirs, agriculture...). L'étape 2 (identification des impacts) et la partie 1 de l'étape 3 (déterminer les indicateurs) sont alors réalisées groupe par groupe.

La deuxième partie de l'étape 3 (évaluation des impacts) consiste principalement en une recherche documentaire. Les résultats de cette étape sont discutés et interprétés avec les parties prenantes (étape 4). D'autres actions de communication à destination du grand public peuvent être aussi organisées.



## 5 Étape 1 : Identification des parties prenantes

### 5.1 En quoi consiste cette étape ?

Afin d'identifier l'impact socio-économique du projet, il convient d'abord de déterminer les personnes qui pourraient subir d'éventuels impacts du projet de restauration/conservation. Pour ce faire, nous effectuerons une consultation des parties prenantes.

### 5.2 Posez-vous les question suivantes :

- Qui sont les parties prenantes/acteurs impactés dans la région ? Cela devrait inclure non seulement les "suspects habituels", mais aussi les parties qui peuvent être a priori moins connues ou touchées indirectement par le projet (personnes à qui on ne pense pas forcément en premier lieu);
- Quels sont leurs intérêts et comment sont-ils affectés par le projet ? Quels sont les effets positifs et négatifs des actions de restauration sur leur utilisation du territoire et leurs activités propres ?
- Quelles personnes et organisations peuvent représenter les parties prenantes dans l'identification et l'évaluation des impacts ?
- Comment impliquer les parties prenantes dans les prochaines étapes de l'AISE ?

### 5.3 Comment réaliser cette étape ?

#### 5.3.1 AISE réduite

Les résultats de l'étude préliminaire sont suffisants.

#### 5.3.2 AISE moyenne

Les résultats de l'étude préliminaire sont aussi suffisants. Identifiez un ou plusieurs représentants par groupe de parties prenantes. Déterminez également comment vous allez impliquer les parties prenantes dans le processus

#### 5.3.3 AISE étendue

Effectuer une analyse approfondie des parties prenantes par

- Un groupe de discussion avec des personnes ayant une vue d'ensemble<sup>1</sup> du projet OU/ET
- Des interviews individuelles avec les parties prenantes (voir méthodes participatives)

Identifiez un ou plusieurs représentants par groupe de parties prenantes. Déterminez comment vous allons impliquer les parties prenantes dans le processus

### 5.4 Exemple de format de rapport

Vous pouvez rendre compte des résultats pour l'identification des parties prenantes de la manière suivante.

---

<sup>1</sup> À cette fin, les personnes invitées ont une vue d'ensemble ou une large perspective sur le projet, la région et les acteurs concernés. Ces personnes peuvent être elles-mêmes des parties prenantes, mais ce n'est pas nécessaire. On peut également envisager de faire appel à des responsables politiques qui connaissent bien la zone, ses utilisateurs et les développements prévus.

Partie prenante	Groupe thématique	Représentant	Importance/utilisation de la zone	Impact potentiel du projet
Ex. : Natuurpunt, Natagora	Nature	Nom coordonnées	et Propriétaire partenaire	et Réalisation des objectifs
Ex. : les agriculteurs travaillant dans la région	Agriculture	Nom coordonnées	et Entretien de la zone	la Nouveaux accords de coopération ;

### Processus de participation

Comment allons-nous les impliquer dans le processus ? Écrivez ici comment les parties prenantes seront incluses dans l'analyse. Dans le cadre d'une AISE réduite, une faible participation sera envisagée. Toutefois, les résultats sont communiqués aux parties prenantes. Pour une AISE étendue, il est important d'impliquer les parties prenantes le plus tôt possible dans le processus. Cela peut se faire en les impliquant activement par le biais de groupes de discussion, d'ateliers et de séminaires.

## 6 Étape 2 : Identification des impacts

### 6.1 En quoi consiste cette étape ?

L'objectif de cette étape est d'identifier les impacts socio-économiques du projet. Il s'agit de tous les impacts, tant positifs que négatifs, qui touchent directement ou indirectement des individus, des groupes de personnes, des entreprises .... Les impacts sur les bénéfices rendus par la nature à l'homme (services écosystémiques) sont également considérés. Comme il existe un certain nombre d'outils distincts pour estimer ces services écosystémiques, ceux-ci seront traités séparément. Cette étape s'inscrit dans le prolongement de l'étude préliminaire et des intérêts identifiés à l'étape 1.

### 6.2 Posez-vous les questions suivantes :

- Quels impacts socio-économiques du projet sont ressortis lors de l'étude préliminaire et lors de l'analyse des parties prenantes ?
- Y a-t-il d'autres impacts qui ont été négligés lors des étapes précédentes ?
- Quels sont les impacts socio-économiques considérés comme importants par les parties prenantes ?
- Y a-t-il des impacts qui ne sont pas identifiés comme importants par les parties prenantes mais qui existent à une échelle plus large (par exemple : le climat) ?

### 6.3 Comment réaliser cette étape ?

#### 6.3.1 AISE réduite

Utilisez la checklist des impacts socio-économiques pour compléter la liste des impacts déjà identifiés lors de l'étude préliminaire et de la première étape. Déterminez l'importance des différents impacts. Si nécessaire, cette liste peut être préalablement échangée par courrier électronique avec les parties prenantes pour recueillir leurs avis.

#### 6.3.2 AISE moyenne

Utilisez la checklist des impacts socio-économiques (voir fiche "checklist des impacts socio-économiques") pour compléter la liste des impacts déjà identifiés lors de l'étude préliminaire et à l'étape 1.

Consulter les parties prenantes via méthodes participatives :

- Un ou plusieurs atelier(s)
- ET/OU des interviews individuelles

Déterminez l'importance de ces impacts afin de faire une sélection des impacts (les plus importants) à prendre en compte dans la suite du processus. Pour ce faire, vous pouvez utiliser le tableau 3 (ci-dessous), qui permet d'établir le degré d'importance des impacts via :

- L'équipe de l'étude

### Pour en savoir plus

Une approche multi méthode combine les points forts des différentes méthodes.

Il est important de motiver les raisons pour lesquelles certains impacts ne sont pas inclus dans le processus ultérieur.

Plus d'informations dans Annexe 3.

- OU/ET la consultation d'experts
  - Une enquête en ligne
  - OU des interviews individuelles
- ET/OU la consultation des parties prenantes (voir méthode participatives)
  - Par écrit par e-mail
  - OU durant les ateliers ou les interviews

Pour évaluer l'importance des impacts sur les services écosystémiques, il existe d'autres outils plus importants (voir outils pour l'analyse des services écosystémiques) :

- Consultation d'experts
  - Enquête en ligne
- OU Screening rapide via les cartes SES existantes
- OU Screening rapide via le Nature Value Explorer
- OU Quickscan ECOPLAN

Pour ces trois derniers outils, notons qu'ils se basent uniquement sur des analyses quantitatives. L'analyse qualitative des impacts (par exemple le sentiment d'appartenance) ne doit pas être oubliée. Les méthodes qui étudient directement les impacts tels que perçus par les parties prenantes seront les bienvenues en complément à ces analyses quantitatives (voir AISE étendue).

### 6.3.3 AISE étendue

L'AISE étendue suit un processus similaire à l'AISE moyenne. Afin de déterminer et de classer par ordre d'importance les bénéfices de la nature que procurent une zone, une consultation supplémentaire des parties prenantes peut également être effectuée via méthodes participatives :

- Un ou plusieurs ateliers
- ET/OU des interviews individuelles

**Tableau 3** : Outil pour évaluer l'importance d'un impact

	Impact réduit	Impact d'ampleur moyenne	Impact de grande ampleur
L'impact est relativement incertain	Pas important	Plutôt pas important	Important
L'impact est relativement certain	Pas important	Important	Très important

Impact réduit : Petites actions de restauration impliquant seulement une ou quelques parties prenantes.

Impact d'ampleur moyenne : Relativement petites actions de restauration impliquant de nombreuses parties prenantes ; ou de grandes actions mais n'impliquant qu'une ou quelques parties prenantes.

Impact de grande ampleur : Un changement majeur impliquant de nombreuses parties prenantes.

## 6.4 Exemple de format de rapport

Vous pouvez rendre compte des de l'identification des impacts de la manière suivante.

Impact	Certitude	Ampleur de l'impact	Importance de l'impact	Justification de l'importance de l'impact
Atteindre les objectifs en matière de nature	Certain/Incertain	Grande ampleur	(Très) Important	Les interventions permettront plus que probablement d'atteindre les objectifs de conservation prévus pour la zone NATURA2000.
Nouveaux accords de coopération	Certain	Réduit	Plutôt pas important	Seuls quelques agriculteurs actifs avec lesquels de bonnes relations sont entretenues
Restrictions sur les terres agricoles	Certain	Réduit	Plutôt pas important	Les interventions sur le site n'imposent aucune restriction supplémentaire autre que celles déjà prévues dans la désignation comme zone NATURA 2000.
Amélioration de la qualité de l'air	Relativement incertain	Ampleur moyenne	Plutôt pas important	Il n'est pas encore certain que les arbres soient plantés dans la région. Si c'est le cas, ils captureront les poussières fines. Au niveau local, cela aura peu d'impact sur la qualité de l'air, mais un grand groupe de personnes en bénéficiera.

Assurez-vous d'inclure les impacts qui n'ont pas lieu dans la zone d'étude mais qui sont souvent évoqués dans des projets similaires et indiquez clairement pourquoi ces impacts n'ont pas lieu.

## 7 Étape 3: Évaluation des impacts

### 7.1 En quoi consiste cette étape ?

Lors de cette étape, nous recherchons les indicateurs possibles des impacts qui ont été identifiés comme importants pendant l'étape précédente et ont donc été sélectionnés pour l'analyse approfondie. Lorsque c'est possible, nous déchiffrons également les indicateurs identifiés lors de cette étape, les documentons et les évaluons.

### 7.2 Posez-vous les questions suivantes

- Quels sont les indicateurs appropriés pour évaluer les impacts identifiés ?
- Quelles données utiliser pour évaluer les impacts par rapport aux indicateurs proposés ?
- Y a-t-il des données qui sont protégées par le RGPD ? Des mesures doivent-elles être mises en place avec le propriétaire pour les utiliser néanmoins ?
- Quelles sont les nouvelles collectes de données qui devraient être lancées et de quoi avons-nous besoin pour lancer ces éventuelles collectes de données ?
- Quelle est l'ampleur des impacts ? Quelle est la valeur de l'indicateur aujourd'hui et quelle sera sa valeur au cours du projet, après le projet (monitoring) ?

### 7.3 Comment réaliser cette étape ?

Les méthodes appliquées ici dépendent non seulement de la taille de l'AISE, mais aussi du fait que l'AISE soit réalisée avant (ex ante) ou après la mise en œuvre du projet (ex post).

#### 7.3.1 AISE avant ou pendant l'exécution du projet

##### 7.3.1.1 AISE réduite

Identifiez les indicateurs et les sources de données appropriés en utilisant la checklist des indicateurs potentiels (voir checklists et autre documents utiles). Collectionnez les données disponibles et évaluez les impacts.

- Réalisez l'évaluation par vous-même (l'équipe de l'étude sans faire appel à des experts externes)
- Déterminez les valeurs actuelles et estimez les valeurs futures des indicateurs.
- L'évaluation est faite de manière qualitative et basée sur des données (semi) quantitatives lorsqu'elles sont disponibles :
  - Données secondaires (sources existantes)
  - Données primaires déjà disponibles

Les outils suivants peuvent être utilisés pour évaluer spécifiquement les impacts sur les services écosystémiques :

- Consultation d'experts

### Pour en savoir plus

Une explication détaillée du pourquoi et du comment à propos de cette étape se trouve à l'annexe 4 de ce manuel.

- ET/OU Résultats d'études déjà disponibles spécifiques à la zone (par exemple, cartes des services écosystémiques, ECOPLAN, Atlas interactif de cartes des services écosystémiques NARA, WAL-ES)
- ET/OU Calcul via le Nature Value Explorer (voir fiche)

Si une AISE est aussi réalisée après la mise en œuvre du projet, on peut identifier à ce stade quelles données manquantes pourraient être éventuellement collectées au cours du projet.

### **7.3.1.2 AISE moyenne**

Le processus est semblable à l'AISE réduite. Par ailleurs, l'identification et l'évaluation des impacts peuvent impliquer les parties prenantes via

- Un ou plusieurs ateliers
- ET/OU Des interviews individuelles

Pour le calcul spécifique des impacts sur les services écosystémiques, outre le Nature Value Explorer et les études spécifiques à la zone, on peut aussi utiliser l'évaluateur de scénarios ECOPLAN.

### **7.3.1.3 AISE étendue**

Le processus est identique à celui d'une AISE moyenne. Par ailleurs, pour quantifier les impacts socio-économiques, il est possible d'utiliser des modèles ou d'effectuer des recherches supplémentaires lorsque les données ne sont pas disponibles. Par exemple, si l'on soupçonne un impact important d'un projet de restauration sur le bilan hydrique d'une zone, des modèles hydrodynamiques peuvent être utilisés pour estimer cet effet et éventuellement le calculer précisément.

## **7.3.2 Après achèvement du projet**

L'AISE suit le même processus que pour la mise en œuvre du projet, à la différence près que certains impacts se produisent déjà et peuvent être mesurés. Il y a moins d'incertitudes sur l'occurrence de certains impacts. Il se peut également que l'on dispose de plus de données spécifiques à la zone (données primaires) qu'avant le début du projet, ce qui signifie que les impacts significatifs pourront être mieux quantifiés.

### **7.3.2.1 AISE réduite**

Identifiez les indicateurs et les sources de données appropriés en utilisant la checklist des indicateurs potentiels. Collectionnez les données disponibles et évaluez les impacts

- Réalisez l'évaluation par vous-même (l'équipe de l'étude sans faire appel à des experts externes)
- Déterminez les valeurs actuelles et estimez les valeurs futures des indicateurs.
- L'évaluation est faite de manière qualitative et basée sur des données (semi) quantitatives lorsqu'elles sont disponibles :
  - Données secondaires (sources existantes)
  - Résultats d'études déjà disponibles
  - Données primaires collectées par monitoring ou via une enquête pendant la mise en œuvre du projet

Les outils suivants peuvent être utilisés pour évaluer spécifiquement les impacts sur les services écosystémiques :

- Consultation d'experts
- ET/OU Calcul via le Nature Value Explorer
- ET/OU Résultats d'études déjà disponibles spécifiques à la zone (cartes des services écosystémiques, ECOPLAN, Atlas interactif de cartes des services écosystémiques NARA, WAL-ES)

#### **7.3.2.2 AISE moyenne**

Le processus est similaire à celui d'une AISE réduite. Par ailleurs, l'identification et l'évaluation des impacts peuvent impliquer les parties prenantes via

- Un ou plusieurs ateliers
- ET/OU Des interviews individuelles

Pour le calcul spécifique des impacts sur les services écosystémiques, outre le Nature Value Explorer et les études spécifiques à la zone, on peut aussi utiliser l'évaluateur de scénarios ECOPLAN.

#### **7.3.2.3 AISE étendue**

Le processus est identique à celui d'une AISE moyenne. Par ailleurs, pour quantifier les impacts socio-économiques, il est possible d'utiliser des modèles ou de réaliser des enquêtes supplémentaires si les données ne sont pas disponibles. Des données de monitoring peuvent par exemple être collectées pendant la mise en œuvre du projet ou après la fin du projet pour valider les données des modèles utilisés au départ (Par exemple, récolte de données sur la qualité de l'eau et le niveau des eaux souterraines).

#### **7.3.3 Exemple de format de rapport**

Les données utilisées, la méthodologie, les hypothèses et les incertitudes éventuelles doivent être bien documentées.

Il est également important de communiquer non seulement des valeurs quantitatives mais aussi semi-quantitatives (scores) et de les interpréter de manière qualitative afin de s'assurer qu'elles ne soient pas mal interprétées.



Vous pouvez synthétiser les résultats de l'évaluation des impacts de la manière suivante.

ISE	Importance de l'impact	Indicateur	Données utilisées	Méthode et hypothèses	Valeur de l'indicateur	Description de l'indicateur (qualitatif ou quantitatif)
Ex. : impact sur la purification de l'air	L'impact n'est pas si grand. Il y a un grand nombre de personnes qui en bénéficient. Incertitude relativement élevée => peu importante	Captage des particules fines	Nature Value Explorer	Recherche bibliographique	120 kg PM10 par ha.an	capture supplémentaire par action OU 140 kg de PM10 par ha.an
Ex. : accessibilité accrue	L'impact est grand. Un grand nombre de personnes en bénéficient / certain => très important	Accessibilité par les chemins	Plans du projet	Mesurer le nombre de chemins	Actuellement, la zone humide est inaccessible. Dans les régions plus sèches, il existe de nombreux raccourcis. Pas d'accès pour les personnes handicapées.  2 kilomètres de chemins	L'accessibilité sera améliorée par l'aménagement de sentiers pédestres balisés, la construction de chemins de terrasse et d'un chemin pour fauteuils roulants. Le stationnement et le stockage des vélos seront assurés à différents points de départ.

## 8 Étape 4 : Interpréter les résultats

### 8.1 En quoi consiste cette étape ?

Dans cette étape, nous rassemblons les données qualitatives et quantitatives sur les impacts du projet, nous interprétons les résultats au niveau du projet et nous réalisons une analyse d'incertitude afin d'évaluer la solidité de l'AISE. Nous examinons enfin la répartition des impacts.

### 8.2 Posez-vous les questions suivantes :

- Que nous apprennent les valeurs mesurées à l'étape 3 sur l'importance, le statut et la tendance des impacts ?
- Où se situent les synergies et les compromis entre les différents impacts ? Par exemple, l'augmentation de l'un entraîne la diminution de l'autre.
- Quelles sont les parties prenantes qui supportent la charge, quelles sont celles qui en bénéficient ?
- Quelles sont les principales incertitudes de l'analyse d'impact ? Quelle est l'importance de ces incertitudes et quelle influence ont-elles sur l'évaluation des impacts ?
- Où est-il nécessaire d'effectuer des recherches supplémentaires ?
- Comment les résultats peuvent-ils informer et influencer les décisions ?
- Quels sont les risques et les avantages potentiels des différentes options ?
- Comment les incertitudes se traduisent-elles en risques sociaux ou politiques ?
- Est-il nécessaire d'approfondir la recherche, le dialogue avec certaines parties prenantes ?
- Faut-il développer des actions d'atténuation ou de prévention ?
- Comment et quels résultats sont communiqués et à qui ?

### 8.3 Comment réaliser cette étape ?

L'interprétation des résultats se fait toujours en étroite relation avec la portée. Indépendamment du fait qu'une AISE réduite, moyenne ou étendue (ou une combinaison des deux) ait été réalisée, il s'agit de la phase au cours de laquelle les décisions peuvent être revues ou des mesures d'accompagnement peuvent être élaborées. L'idéal est donc que les exécutants de l'AISE et les commanditaires (ceux qui ont le mandat de prendre des décisions) s'assoient ensemble.

Rassemblez toutes les informations dans un format clair :

- Exemple de format (rapport)
- Réaliser une analyse d'incertitude (voir fiche)

Discutez des résultats au sein de l'équipe de projet en répondant aux questions. Sur la base des étapes 1, 2 et 3, l'équipe examinera dans quelle mesure les impacts pèsent dans la décision de réaliser le projet et qui, globalement, bénéficiera ou sera désavantagé par le projet. Si nécessaire, il est possible de faire appel à des experts pour vérifier si la tendance indiquée par l'indicateur est effectivement significative ou non. Il convient également d'examiner comment les impacts peuvent être renforcés (positifs), réduits ou évités (négatifs). Si l'incertitude sur les résultats d'un impact important est élevée (influence fortement la décision de mettre en œuvre ou non quelque chose), on peut discuter de la

### Pour en savoir plus

Une explication détaillée du pourquoi et du comment à propos de cette étape se trouve à l'annexe 6 de ce manuel.

possibilité de mener des recherches supplémentaires et la manière dont on pourrait mener ces recherches. Discutez également de l'opportunité et de la manière de communiquer les résultats aux parties prenantes et au grand public.

.

## 8.4 Exemple de format de rapport

Résumé de tous les résultats dans un tableau qui peut ressembler au tableau ci-dessous. Ce tableau peut servir de base pour répondre aux questions de cette quatrième étape et peut être utile aussi pour communiquer les résultats aux parties prenantes. Les réponses à des questions telles que la tendance et la répartition des coûts et des bénéfices peuvent également y être incluses.

ISE/impact sur les services écosystémiques	Importance de l'impact	Indicateur	Données utilisées	Méthode et hypothèses	Valeur de l'indicateur	Tendance	Parties prenantes
Ex. : impact sur la purification de l'air	L'impact n'est pas si grand. Il y a un grand nombre de personnes qui en bénéficient. Incertitude relativement élevée => peu importante	Captage des particules fines	Nature Value Explorer	Recherche bibliographique	120 kg PM10 par ha et par an	Les actions de restauration améliorent ce service écosystémique	Société  Possibilité d'un tampon végétal pour les résidents locaux

Le tableau ci-dessus n'est pas le seul moyen de communiquer les résultats d'une AISE. L'important est de d'aborder chaque élément figurant dans ce tableau. Selon la complexité du projet, l'importance des impacts et l'objectif de l'AISE, un format texte peut être aussi une bonne solution de synthèse ou bien peut venir soutenir le tableau. Pour un tel format type texte, nous suggérons de réaliser un rapport avec la structure IMRaD : introduction, matériel et méthode, résultats, discussion et conclusion.

## 9 Checklists et documents utiles

### 9.1 Fiche : Checklist des impacts socio-économiques

Cette fiche offre un aperçu non exhaustif des impacts socio-économiques possibles des projets de restauration et de développement de la nature. Il s'agit d'une aide à la réalisation de l'étape 2 "Identifier les impacts" d'une AISE. Au cours de cette étape, tous les impacts socio-économiques pertinents du projet, tant positifs que négatifs, qui affectent directement ou indirectement des individus, des groupes de personnes, des entreprises, etc. sont identifiés. Cela inclut également les impacts sur les services écosystémiques.

Les impacts socio-économiques potentiels de cette checklist sont répartis dans les catégories suivantes :

- Impacts sur les secteurs et activités économiques.
- Impacts sur la qualité de l'environnement et son utilisation.
- Impacts sur les services écosystémiques pertinents pour la société.

Utilisez cette checklist comme suit:

- Passez en revue les listes ci-dessous lorsque vous effectuez l'étape 2 "Identification des impacts" d'une AISE.
- Pour chacun des éléments de ces listes, évaluez l'impact du projet. Pour ce faire, notez :
  - OUI, lorsqu'un impact significatif est suspecté.
  - NON, si aucun impact significatif n'est suspecté.
  - INCONNU, s'il n'y a pas suffisamment d'informations à ce stade de l'analyse pour juger si un impact est significatif ou non.
- Précisez les impacts attendus et justifiez leur importance ou non.

Seuls les impacts jugés importants seront analysés plus en détail dans l'AISE. Les autres ne doivent pas être analysés car il est peu probable qu'ils affectent les résultats de l'analyse. Cependant, il est important d'indiquer dans le rapport AISE pourquoi ces impacts n'ont pas été inclus. Les impacts pour lesquels les informations sont insuffisantes devront être étudiés en second plan.

Cette fiche peut être utilisée pour avoir une première vue d'ensemble et filtrer les différents impacts importants ou bien comme contrôle/validation en combinaison avec d'autres outils. Le filtrage ou la vérification avec cette liste peut être effectué par l'équipe du projet elle-même. Des experts et/ou des parties prenantes peuvent également être consultés (voir fiche consultation des parties prenantes).

#### 9.1.1 Impacts sur les secteurs et activités économiques

Restaurer et conserver la nature présente à la fois des opportunités et des menaces pour les activités économiques. Certaines activités économiques bénéficieront d'une nature plus présente et en meilleur état, tandis que d'autres en pâtiront. Les facteurs importants qui vont définir si le secteur économique va bénéficier ou non du projet de restauration/conservation sont l'espace occupé par la

nature et les restrictions des activités économiques liées à l'implantation du projet d'une part, et les nouvelles opportunités sur l'environnement engendrées d'autre part. En effet, investir dans la conservation de la nature peut signifier la création d'opportunités de développement économique local (par exemple, au niveau récréatif, par la construction de nouveaux sentiers, parkings d'accès, infrastructures, ...) et social (création d'emplois correspondants).

La liste ci-dessous contient les secteurs et activités économiques les plus pertinents en matière de protection de la nature. Cette liste n'est pas exhaustive. Les travaux sur les indicateurs du programme Natura 2000 flamand (Broekx et al., 2019 ; De Smet, 2020) et les études de cas du projet GISELE "De Blankaart" (Geunens et al. 2021) et "Brabantse Wouden" (Wanner et al. 2021) sont une source d'inspiration pour les impacts sectoriels. D'autres secteurs peuvent également être touchés par le développement de la nature. Pour déterminer quels secteurs et activités sont actifs dans, ou à proximité de la zone du projet, on peut commencer par avoir recours à des cartes d'affectation du sol<sup>2</sup>. Pour chacun des secteurs et activités pour lesquels un impact est attendu, examinez la nature exacte de l'impact. Examinez, par exemple, les effets sur

- Le nombre d'entreprises
- L'emploi
- La production/ le chiffre d'affaires
- La (Diversification des) activités et des revenus
- Les coûts
- La santé financière
- Les investissements
- La croissance et les possibilités d'expansion
- La valeur de l'entreprise (et les actifs sous-jacents)
- Les subsides et soutiens aux activités économiques

**Tableau 4 :** Liste pour l'évaluation des impacts sur les secteurs et activités économiques. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée si nécessaire.

Secteurs et activités économiques	Impact significatif ? OUI, NON, INCONNU	Préciser les impacts attendus et justifier leur caractère significatif ou non
Agriculture		
Sylviculture		
Pêche		

<sup>2</sup> <https://geoportail.wallonie.be/catalogue/a0ad23a1-1845-4bd5-8c2f-0f62d3f1ec75.html>

Chasse		
Extraction minière		
Production et distribution d'énergie		
Production, gestion et distribution de l'eau		
Industrie		
Construction et développement immobilier		
Transport de passager et de marchandises		
Horeca (hôtels, restaurants et cafés)		
Secteur des loisirs		
Commerce et autres services		
Éducation		
Soins de santé		
Gestion de la nature		
....		

### 9.1.2 Impacts sur les opportunités, la qualité et l'utilisation de l'environnement

Investir dans la conservation de la nature a un impact sur la qualité et l'appréciation de l'environnement. La qualité de l'environnement a diverses facettes, chacune d'entre elles ayant une dimension sociale, économique et/ou culturelle. Investir dans la conservation de la nature peut ainsi permettre de créer de nouvelles opportunités de développement économique et social car l'amélioration de la qualité de l'environnement peut engendrer le développement d'activités diverses (comme le tourisme) et influencer l'utilisation de l'environnement.

**Tableau 5 :** Liste pour l'évaluation des impacts sur les opportunités, le potentiel, la qualité et l'utilisation de l'environnement. Cette liste n'est pas exhaustive et doit être complétée si nécessaire.

<b>Opportunités sur la qualité de l'environnement et son utilisation</b>	<b>Impact significatif ? OUI, NON, INCONNU</b>	<b>Préciser les impacts attendus et justifier leur importance</b>
Opportunités pour les activités de loisirs (randonnée, jogging, vélo, VTT, équitation, natation, jeux, loisirs motorisés, camping, etc.)		
Opportunités pour les activités basées sur la nature (observation de la nature, chasse, pêche, etc.)		
Opportunités pour les activités éducatives, créatives et thérapeutiques		
Opportunités pour les activités de plein air et les événements socio culturels organisés		
Utilisation de l'environnement pour des activités récréatives, sportives, éducatives, créatives, thérapeutiques et socioculturelles		
Paix et tranquillité		
Proximité et accessibilité des commodités (magasins, centres de soins, écoles, arrêts des transports publics, etc.)		
Santé mentale et physique des résidents et des usagers		
Sécurité du quartier		
Cohésion sociale		



Les relations entre les visiteurs, les résidents et les gestionnaires		
Valeur esthétique du paysage		
Identité régionale		
Patrimoine immobilier et immatériel		
...		

### 9.1.3 Impacts sur les services écosystémiques d'importance sociale ou les bénéfices pour la nature

La nature élimine les particules fines dans l'air, purifie notre eau, produit des aliments, de l'énergie et nous offre des possibilités de loisirs sains. Elle procure aux individus et aux sociétés des bienfaits parfois inestimables et pas toujours tangibles. Ces bienfaits aux hommes et aux femmes sont appelés les services écosystémiques. Les services écosystémiques sont généralement divisés en services de soutien, de production, de régulation et en services culturels. La production de services écosystémiques fournit des produits matériels, tels que de la nourriture, de l'eau potable ou encore du bois. Les services écosystémiques de régulation font référence à des processus tels que la purification de l'eau, la régulation du climat ou la pollinisation. Les services écosystémiques culturels comprennent les possibilités que nous offrent les écosystèmes en termes de loisirs, de détente, de développement cognitif, d'inspiration ou de spiritualité. Ils sont principalement inclus dans la liste pour l'évaluation des impacts sur les opportunités, la qualité et l'utilisation de l'environnement. Les services écosystémiques de soutien sont souvent repris en compte dans les trois autres groupes et, pour éviter les doubles comptages, ils ne seront pas pris en compte ici (Stevens et al., 2014).

**Tableau 6 :** Liste permettant d'évaluer l'impact sur les services écosystémiques ou les bénéfices pour la nature. Cette liste n'est pas exhaustive et doit être complétée si nécessaire.

Services écosystémiques	Impact important ? OUI, NON, INCONNU	Préciser les impacts attendus et justifier leur importance
Production alimentaire <i>La production de produits végétaux et animaux destinés à la consommation humaine.</i>		

<p>Production d'eau</p> <p><i>La production d'eaux de surface et d'eaux souterraines de bonne qualité pour la consommation humaine.</i></p>		
<p>Production de matières premières renouvelables telles que le bois, les fibres ...</p> <p><i>La nature produit des matières premières renouvelables que nous pouvons utiliser pour toutes sortes d'applications telles que les matériaux de construction, les meubles, le papier, les textiles et les médicaments, ainsi que comme source d'énergie.</i></p>		
<p>Pollinisation naturelle</p> <p><i>Pollinisation d'espèces végétales sauvages et de certaines cultures par des animaux sauvages.</i></p>		
<p>Lutte naturelle contre les parasites</p> <p><i>Protection des cultures contre les ravageurs et les maladies par la présence d'ennemis naturels.</i></p>		
<p>Infiltration d'eau et disponibilité de l'eau</p> <p><i>Capacité du sol et de la végétation à retenir (temporairement) l'eau, à alimenter les nappes phréatiques et à stabiliser les flux d'eau.</i></p>		
<p>Purification naturelle de l'eau</p>		

<p><i>Améliorer la qualité de l'eau en éliminant les contaminants biologiques et chimiques et les sédiments.</i></p>		
<p>Contrôle de l'érosion</p> <p><i>Empêcher que le sol fertile ne soit emporté par les eaux ou par le vent.</i></p>		
<p>Maintenir la fertilité des sols</p> <p><i>Maintenir les sols avec suffisamment de nutriments pour les cultures et la croissance des plantes.</i></p>		
<p>Purification naturelle des sols</p> <p><i>Purification des sols des substances nocives.</i></p>		
<p>Purification naturelle de l'air</p> <p><i>Purification de l'air par la biomasse : particules fines et autres substances nocives pour la santé humaine.</i></p>		
<p>Réduction du bruit</p> <p><i>Réduire l'intensité (perçue) du bruit en diffusant, réfléchissant et absorbant les ondes sonores à travers le sol et la végétation, ainsi qu'en protégeant visuellement de la source de bruit.</i></p>		

<p>Refroidir le climat urbain</p> <p><i>Refroidir l'environnement urbain : les arbres et les plantes fournissent de l'ombre et aident à dissiper la chaleur plus rapidement.</i></p>		
<p>Contrôle du climat - sol</p> <p><i>Capture du carbone atmosphérique dans les sols.</i></p>		
<p>Contrôle du climat - biomasse</p> <p><i>Capture du carbone atmosphérique par la végétation.</i></p>		
<p>Atténuer les risques et la fréquence des événements naturels extrêmes (inondations, glissements de terrain, incendies, etc.).</p> <p><i>Réduire la fréquence et l'intensité des événements extrêmes et les dommages qu'ils causent à la vie, à la santé ou aux biens.</i></p>		
<p>Source d'inspiration</p>		
<p>Source d'expériences spirituelles</p>		
<p>...</p>		

La liste CICES (Turkelboom et al., 2013) est un exemple de classification valable et reconnue pour les services écosystémiques. Récemment, un regroupement a également eu lieu au sein de l'IPBES (IPBES ? 2018).

#### 9.1.4 Sources

Broekx S., Beckx C., De Smet L., Meire P., Leone M., Jacobs S., Vreboos D. & Staes J. (2019). Globale Socio-Economische Impactanalyse van de uitvoering van het Vlaams Natura 2000-programma. Studie

uitgevoerd in opdracht van het Agentschap voor Natuur en Bos. Vlaams Instituut voor Technologisch Onderzoek, Mol.

De Smet L. (2020). Advies over indicatoren om de socio-economische impact van het Natura-2000 programma te meten. Adviezen van het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek.

Dienst Administratieve Vereenvoudiging (2014). Regelgevingsimpactanalyse handleiding.

Geunens O., De Smet L., Jacobs S. (2021). GISELE testcase 3 – Brabantse Wouden, Verkennend indicatorenkader voor de sociaaleconomische impactanalyse van het project Brabantse Wouden.

IPBES (2018): The IPBES regional assessment report on biodiversity and ecosystem services for Europe and Central Asia. Rounsevell, M., Fischer, M., Torre-Marín Rando, A. and Mader, A. (eds.). Secretariat of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, Bonn, Germany. 892 pages.

Otte, A., Vanheeswijck, P., De Smet, L., Vucht, I. (2016). Een heldere ecosysteemdiententaal (INBO.R.2016.12342954). In Van Gossum. et al. (eds.), Natuurrapport - Aan de slag met ecosysteemdiensten. Technisch rapport 6. Rapporten van het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek. Mededelingen van het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, INBO.M.2016.12342456, Brussel. Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, Brussel.

Stevens, M., Demolder, H., Jacobs, S., Michels, H., Schneiders, A., Simoens, I., Spanhove, T., Van Gossum, P., Van Reeth, W., Peymen, J. (red.) (2014). Natuurrapport - Toestand en trend van ecosystemen en ecosysteemdiensten in Vlaanderen. Syntheserapport. Mededelingen van het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, INBO.M. 2014.1988666, Brussel.

Turkelboom, F., Raquez, P., Dufrene, M., Raes, L., Simoens, I., Jacobs, S., Stevens, M., De Vreese, R., Panis, J., Hermy, M., Thoonen, M., Liekens, I., Fontaine, C., Dendoncker, N., van der Biest, K., Casaer, J., Heyrman, H., Meiresonne, L., Keune, H. (2013). CICES going local: Ecosystem services classification adapted for a highly populated country. [https://purews.inbo.be/ws/portalfiles/portal/959798/BEES\\_CICES\\_Be\\_10juni2013.pdf](https://purews.inbo.be/ws/portalfiles/portal/959798/BEES_CICES_Be_10juni2013.pdf).

Verheyden W., Leone M., Turkelboom F., Messely L. (2019). OmiA-Rapport 2 - Omgevingskwaliteit en Ecosysteemdiensten: Een conceptuele en praktijkgerichte vergelijking van twee systeembenaderingen. Rapporten van het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek 2019 (21). Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, Brussel.

VLM (2015). "Gebiedsgericht werken aan Omgevingskwaliteit." Uitgevoerd door IDEA Consult NV, Brussel

Wanner S., Geunens O., De Smet L., Leone M., Vrebos D. (2021). GISELE testcase 2 – De Blankaart, Sociaaleconomische impactanalyse van het Natuurinrichtingsproject De Blankaart.

## 9.2 Fiche inspiration pour indicateurs potentiels

Nous présentons ci-dessous une liste non exhaustive de suggestions d'indicateurs possibles regroupés selon un certain nombre de thèmes : tourisme et loisirs, éducation et développement, soins et santé, logement, gestion de la nature, chasse, patrimoine, agriculture, entreprises et gestionnaires d'infrastructures.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. L'impact sur les services écosystémiques, par exemple, n'y est que partiel. Pour identifier les indicateurs possibles des impacts sur les services écosystémiques, nous nous référons à l'annexe 2, qui renvoie, entre autres, à des outils de calcul tels que le Nature Value Explorer et l'ECOPLAN SE, qui comprennent tous deux des listes plus complètes d'indicateurs.

### 9.2.1 Tourisme et loisirs

<b>Modification des installations de loisirs (pour la marche, le vélo, la pêche, les jeux...)</b>	
	Présence de pistes cyclables dans (à proximité de) la zone du projet
	Présence d'itinéraires de promenade dans (le voisinage de) la zone du projet
	Présence de pistes équestres dans (à proximité de) la zone du projet
	Aires de jeux "nature" (à proximité de) la zone du projet
	Accessibilité de la zone du projet
	Nombre ou superficie des sites dans la zone du projet où la pêche est autorisée
	Nombre et qualité des infrastructures en termes de loisirs dans la zone du projet
	Évolution de l'utilisation et de la couverture du sol et impact sur la perception dans (le voisinage de) la zone du projet
	Présence d'un office du tourisme pour les visiteurs dans (à proximité de) la zone du projet
	Nombre de panneaux d'information dans (à proximité de) la zone du projet
	Nombre de parkings, de places de stationnement et d'arrêts de bus dans (à proximité de) la zone du projet

<b>Modification dans l'utilisation de la zone du projet pour le tourisme et les loisirs</b>	
	Nombre d'utilisateurs (marcheurs, cyclistes, pêcheurs, etc.) de la zone du projet
	Nombre de visiteurs à l'office du tourisme
	Nombre d'activités organisées à l'office du tourisme
	Nombre d'activités dans la zone du projet
	Nombre de photos téléchargées prises dans la zone du projet
	Nombre de lits et de logements dans (à proximité de) la zone du projet
	Nombre d'arrivées et de nuitées dans (à proximité de) la zone du projet
<b>Impacts sur l'économie locale (dépenses, emploi, diversification des revenus des travailleurs indépendants locaux, etc.)</b>	
	Emploi dans l'industrie hôtelière et les secteurs connexes dans (à proximité de) la zone du projet
	Dépenses par jour liée au tourisme et au tourisme résidentiel dans (à proximité de) la zone du projet
<b>Conflits entre les utilisateurs et les résidents locaux</b>	
	Nombre de PV pour nuisance due à un mauvais stationnement, à des déchets laissés sur place, ... dans (à proximité de) la zone du projet
	Nombre de plaintes (cfr. rapports d'ANB) concernant les activités dans la zone du projet

### 9.2.2 Éducation, soins, santé et logement

**Amélioration des possibilités d'impliquer la nature dans le développement de nouvelles compétences, de l'art, de l'éducation.**

	Nombre d'écoles dans (à proximité de) la zone du projet
	Nombre de crèches dans (le voisinage de) la zone du projet
	Nombre de séjours de jeunes dans (à proximité de) la zone du projet
	Nombre de forêts dans (le voisinage de) la zone du projet
	Nombre de voyages scolaires / visites éducatives dans la zone du projet
	Nombre de visites guidées pour les groupes dans la zone du projet
	Nombre d'événements éducatifs dans (à proximité de) la zone du projet
	Disponibilité de prospectus et d'outils pédagogiques adaptés à la nature
	Nombre de nuitées en dans des auberges de jeunesse dans (à proximité de) la zone du projet
	Accessibilité de la zone du projet à proximité des écoles, des jardins d'enfants, des centres de jeunesse, des hôpitaux...
<b>Amélioration des possibilités d'impliquer la nature dans le processus de guérison des patients</b>	
	Nombre d'hôpitaux dans (à proximité de) la zone du projet
	Accessibilité de la zone du projet à proximité des hôpitaux
<b>Possibilité d'utiliser la nature dans le processus de guérison des patients.</b>	
	Utilisation de la zone du projet dans des promenades pour les patients
<b>Améliorer la santé des personnes et les coûts liés à la santé pour la société</b>	
	Nombre de personnes en contact quotidien avec la nature grâce à la zone du projet



	Nombre de personnes respirant un air plus sain grâce à la zone du projet
	Nombre de maladies infectieuses contractées dans (la proximité de) la zone du projet
	Nombre d'accidents enregistrés dans la zone du projet
	Impact de (la proximité de) la zone du projet sur l'absentéisme et la productivité au travail
<b>Changement de la qualité de vie</b>	
	Nombre de logements/ de personnes dans (le voisinage de) la zone du projet qui peuvent jouir d'une vue ou d'un accès à la nature
	Nombre de logements/ de personnes dans (le voisinage de) la zone du projet qui peuvent profiter d'un air plus pur
<b>Modification de la valeur des biens immobiliers</b>	
	Valeur foncière des maisons situées dans (à proximité de) la zone du projet
	Nombre de logements ne pouvant être adaptés (extension, rénovation, etc.) en raison de leur localisation dans la zone du projet
<b>Gentrification</b>	
	Évolution du revenu moyen des personnes vivant dans (à proximité de) la zone du projet

### 9.2.3 Gestion de la nature

<b>Emploi dans la conservation de la nature</b>	
	Emploi dans le secteur de la gestion de la nature dans la zone du projet
	Création d'emplois sociaux et réintégration sur le marché du travail dans la gestion de la nature dans la zone du projet

<b>Collaboration avec les acteurs</b>	
	Répartition de la zone gérée dans la zone du projet entre les associations locales de protection de la nature, les agriculteurs, les autres propriétaires privés, les autorités locales et les institutions régionales de protection de la nature
	Création de conventions entre acteurs pour la gestion du territoire dans la zone du projet
<b>Soutien à la nature</b>	
	Vente volontaire de terrains pour la nature dans les zones Natura2000 dans la zone du projet
	Satisfaction des personnes vivant dans la commune de la zone du projet quant à la surface d'espaces vert dans leur quartier
	Satisfaction des utilisateurs de la zone du projet par rapport à avant la mise en place du projet
	Nombre de membres au sein de l'association locale de protection de la nature
	Évolution du nombre de volontaires aidant à la gestion de la nature dans la région
	Mesure du soutien à la nature et à la gestion de la nature dans la zone du projet auprès de la population locale et/ou de groupes cibles spécifiques tels que les agriculteurs, les entreprises, les autorités locales, ...
	Recettes provenant de services spécifiques (par exemple, lieux de commémoration, location de salles de réunion, ...)
	Nombre et valeur des dons faits à l'association locale de protection de la nature/ à la réserve naturelle

#### 9.2.4 Chasse

<b>Possibilités de chasse</b>	
	Zone de chasse dans la zone du projet

	Chasse de la population de gibier (tonnes de gibier) dans (à proximité de) la zone du projet
	Tir de gros gibier dans (à proximité de) la zone du projet

### 9.2.5 Patrimoine

<b>Synergies entre conservation de la nature, conservation des paysages et monuments du patrimoine</b>	
	Existence d'un plan de gestion intégrée du patrimoine et de la nature pour la zone du projet
	Classification/reconnaissance de la zone du projet comme patrimoine paysager
	Présence de patrimoine (paysages protégés, vues, nombre de bâtiments historiques en N2000) dans (le voisinage de) la zone du projet.

### 9.2.6 Agriculture

<b>Diversification des revenus agricoles</b>	
	Nombre d'hectares de conventions liées à la gestion de la nature dans la zone du projet
	Nombre d'agriculteurs actifs dans la gestion de la nature et du paysage dans (à proximité de) la zone du projet
	Nombre d'agriculteurs dans (la proximité de) la zone du projet qui effectuent la transformation et la vente à domicile
	Nombre d'agriculteurs proposant un hébergement dans (à proximité de) la zone du projet
<b>Modification des possibilités de développement des exploitations agricoles en raison d'exigences plus strictes en matière d'émissions dans l'air, l'eau et le sol</b>	
	Nombre d'exploitations agricoles présentant un excédent d'émissions d'azote par rapport aux zones naturelles
	Nombre d'évaluations positives pour les nouveaux projets agricoles

	Nombre de procédures de recours contre les permis d'exploitation en raison de l'impact réel ou supposé de l'exploitation sur la nature dans la zone du projet
	Nombre d'exploitations agricoles non financées en raison de l'impact réel ou perçu de l'exploitation sur la nature dans la zone du projet
<b>Évolution de la production agricole (et des revenus)</b>	
	Nombre d'hectares utilisés à des fins agricoles dans la zone du projet
	Nombre d'hectares de terres agricoles dans la zone du projet avec des restrictions sur les engrais
	Nombre de dossiers au sujet des dommages causés à la nature soumis dans (la proximité de) la zone du projet
	Évolution du nombre d'exploitations agricoles et de bétail dans (à proximité de) la zone du projet
	Évolution des cultures agricoles dans la zone du projet
	Évolution des consommateurs ciblées par les exploitations agricoles dans la zone du projet
	Nombre d'ha / m <sup>2</sup> de petits éléments paysagers dans la zone du projet
<b>Modification du chiffre d'affaires des exploitations agricoles</b>	
	Valeur de vente des terres agricoles et des exploitations agricoles dans (à proximité de) la zone du projet
<b>Impact social sur les agriculteurs et leurs familles</b>	
	Nombre de suicides, de divorces et de dépressions parmi les agriculteurs et les ASBL d'agriculteurs dans (à proximité de) la zone du projet

### 9.2.7 Entreprises

**Incertitude, complexité des procédures et des délais d'obtention des permis et coûts associés**

	Temps et coûts investis dans les projets préliminaires et de suivi ayant un impact possible sur la nature dans la zone du projet
	Nombre d'évaluations appropriées pour les nouveaux projets par les entreprises et les gestionnaires d'infrastructures et nombre d'évaluations appropriées ayant un impact sur la nature en zone Natura 2000
	Nombre de procédures de recours contre les autorisations accordées aux entreprises et aux gestionnaires d'infrastructures en raison de l'impact réel ou présumé des activités ou des infrastructures sur la nature dans la zone du projet
	Délai moyen de réalisation des projets d'entreprises et d'infrastructures (et tous les coûts (supplémentaires) qui y sont liés) dans (à proximité de) la zone du projet
<b>Restrictions à l'extension et à la prolongation des projets existants et au développement de nouveaux projets, ou à un coût plus élevé</b>	
	Nombre de permis refusés en raison de l'impact sur la nature dans la zone du projet
	Nombre de (grands) projets qui ne sont pas développés en raison de l'impact de ces projets sur la nature dans la zone du projet
	Nombre de permis mentionnant des autorisations spéciales pour la conservation de la nature dans la zone du projet
<b>Domages aux infrastructures et aux biens commerciaux</b>	
	Nombre de demandes d'indemnisation pour des dommages causés aux infrastructures et aux biens commerciaux dans (à proximité de) la zone du projet

## 9.3 Outils pour l'analyse des services écosystémiques

### 9.3.1 Atlas interactif de cartes des services écosystémiques NARA

**Nom de l'outil :** Atlas interactif de cartes des services écosystémiques NARA

**Lien :** <https://www.vlaanderen.be/inbo/datasets/ecosysteemdiensten-vlaanderen/>

**Développeurs/parties prenantes :** INBO, divers experts

**Contacts (adresses email):** [maarten.stevens@inbo.be](mailto:maarten.stevens@inbo.be)

**Applicable à :** Flandre

#### **Public cible:**

- experts ESD
- aménagistes
- décideurs politiques
- citoyens
- autre:

#### **Compétences requises :**

- connaissances de bases en services écosystémiques
- connaissances avancées en GIS
- expertise en matière de modélisation
- connaissance des méthodes de quantification et d'évaluation des services écosystémiques
- Expérience en sciences sociales et processus participatifs

#### **Temps nécessaire pour l'analyse :**

+/- 2 heures par zone

#### **Types d'indicateurs :**

- qualitatifs

quantitatifs (physiques)

monétaires

**Objectif principal :**

Exploration initiale, aperçu de la situation de l'offre et de la demande de services écosystémiques dans une zone

**Description de la méthode :**

Outil en ligne gratuit permettant de visualiser l'importance des services écosystémiques sur des cartes. Les cartes sont établies par des experts et les méthodes sont largement documentées.

**Échelle spatiale pour laquelle l'outil est utile :**

parcelle

rue/ quartier/ zone du projet

commune

région/ province

régional/ national

international

**Contexte spatial (types d'écosystèmes) pour lequel l'outil est utile :**

Rural :

champ ou pré

Forêt

prairies riches en biodiversité

landes et garrigues

marais et zones humides

écosystèmes d'eau douce (rivières, eaux stagnantes)

Côtes

Mer

nature urbaine

autre

**Services écosystémiques pour lesquels l'outil est utile :**

production de nourriture

la production d'eau

matières premières

lutte contre les inondations

protection des côtes

disponibilité et infiltration de l'eau

qualité de l'eau

qualité de l'air

qualité du sol

réduction du bruit

pollinisation

lutte contre les parasites

fertilité des sols

contrôle de l'érosion

stockage du carbone

refroidissement

Exercice et détente

Rencontres

Apprentissage

Découvrir la nature

Sorties "au vert"



relaxation

autre

**Principaux avantages et inconvénients :**

- Exploration rapide des services écosystémiques.
- Les méthodes sont élaborées par des experts et décrites en détail dans des rapports d'accompagnement.
- Les cartes sont assez anciennes et on ne sait pas quand elles seront à nouveau mises à jour.
- Seuls les services écosystémiques peuvent être cartographiés.
- La description est assez technique, ce qui nécessite des connaissances préalables pour interpréter correctement les cartes.
- Il n'est pas non plus possible de délimiter une zone spécifique et d'en tirer des valeurs. Il s'agit donc principalement d'informations à interpréter visuellement.

### 9.3.2 Atlas de cartes ECOPLAN

**Nom de l'outil :** atlas de cartes ECOPLAN

**Lien:** Actuellement non disponible en ligne, peut être demandé à l'UA Développeurs: UAntwerpen, KULeuven, UGent, INBO, VITO

**Contacts (adresses email):** [jan.staes@uantwerpen.be](mailto:jan.staes@uantwerpen.be)

**Applicable à :** Flandre

#### **Public cible:**

- experts ESD
- aménagistes
- décideurs politiques
- citoyens
- autre:

#### **Compétences requises:**

- connaissances de bases en services écosystémiques
- connaissances avancées en GIS
- expertise en matière de modélisation
- connaissance des méthodes de quantification et d'évaluation des services écosystémiques
- Expérience en sciences sociales et processus participatifs

#### **Temps nécessaire pour l'analyse :**

+/- 2-3 heures pour consulter les cartes

#### **Types d'indicateurs:**

- qualitatifs
- quantitatifs (physiques)

monétaires

**Objectif principal :**

Exploration initiale, croquis de situation de l'offre et de la demande de services écosystémiques dans une zone donnée. Explorer le potentiel d'une zone sur la base d'un certain nombre de cartes de potentiel existantes.

**Description de la méthode :**

Outil en ligne pour visualiser les services écosystémiques sur une carte. Les cartes sont établies par des experts. Méthodes plus innovantes que l'outil NARA. Quantités biophysiques (offre, demande et flux) et, parfois, valeurs monétaires.

**Echelle spatiale pour laquelle l'outil est utile :**

- parcelle
- rue/chemin/zone du projet
- commune
- régional/ provincial
- régional/ national
- international

**Contexte spatial (types d'écosystèmes) pour lequel l'outil est utile :**

- Champ ou prairie
- forêts
- prairies riches en biodiversité
- bruyères et landes
- marais et zones humides

Écosystèmes d'eau douce (rivières, eaux stagnantes)

Côtes

Mer

Espace vert urbain

Autre

**Services écosystémiques pour lesquels l'outil est utile :**

production de nourriture

la production d'eau

matières premières

lutte contre les inondations

protection des côtes

disponibilité et infiltration de l'eau

qualité de l'eau

qualité de l'air

qualité du sol

réduction du bruit

pollinisation

lutte contre les parasites

fertilité des sols

contrôle de l'érosion

stockage du carbone

refroidissement

- Exercice et détente
- Rencontres
- Apprentissage
- Découvrir la nature
- Sorties "au vert"
- relaxation
- autre : vertus sanitaires du contact avec les espaces verts

**Principaux avantages et inconvénients :**

- Exploration rapide des services écosystémiques.
- Les méthodes sont élaborées par des experts
- Élaboré au cours du projet de recherche. On ne sait pas si les cartes seront mises à jour (2014).
- La description est assez technique, ce qui nécessite quelques connaissances préalables pour interpréter correctement les cartes.
- Seulement les services écosystémiques peuvent être cartographiés.
- Actuellement pas disponible en ligne. Mais possible de le demander à l'UA.

### 9.3.3 WAL-ES

**Nom de la plateforme :** WAL-ES

**Lien :** <http://webserver.wal-es.be/>

**Développeurs/parties prenantes :** SPW, ULiège, UNamur

**Contacts (adresses email) :** [marc.dufrene@uliege.be](mailto:marc.dufrene@uliege.be); [catherine.genereux@spw.wallonie.be](mailto:catherine.genereux@spw.wallonie.be)

**Applicable à:** Wallonie

#### **Public cible :**

- experts ESD
- aménagistes
- décideurs politiques
- citoyens
- autre: toute personne qui s'intéresse à l'analyse intégrée des services écosystémiques

#### **Compétences requises:**

- connaissances de bases en services écosystémiques
- connaissances avancées en GIS
- expertise en matière de modélisation
- connaissance des méthodes de quantification et d'évaluation des services écosystémiques
- Expérience en sciences sociales et processus participatifs

#### **Temps nécessaire pour l'analyse :**

/

#### **Type d'indicateurs:**

- qualitatifs
- quantitatifs (physiques)

montéaires

**Objectif principal :**

Wal-ES est une plateforme fédératrice qui vise la création et la diffusion d'une série d'outils méthodologiques d'aide à la décision publique faisant usage de la notion de services écosystémiques.

**Description de la méthode :**

Wal-ES est une plateforme régionale sur la thématique des services écosystémiques. Elle a été mise en place pour assurer une valorisation optimale des travaux scientifiques en cours, pour bénéficier des avancées méthodologiques en plein développement et pour mettre en valeur les nombreuses sources d'informations coordonnées par l'administration. Elle vise la création et la diffusion d'une série d'outils méthodologiques d'aide à la décision publique faisant usage de la notion de services écosystémiques.

**Échelle spatiale pour laquelle l'outil est utile :**

- parcelle
- rue/ quartier/ zone du projet
- commune
- régional/ provincial
- région/ national
- international

**Contexte spatial (types d'écosystèmes) pour lequel l'outil est utile :**

Rural :

- champ ou pré
- Forêt
- prairies riches en biodiversité
- landes et garrigues
- marais et zones humides
- écosystèmes d'eau douce (rivières, eaux stagnantes)

Côtes

Mer

Nature urbaine

autre

**Services écosystémiques pour lesquels l'outil est utile :**

la production de nourriture

la production d'eau

matières premières

lutte contre les inondations

protection des côtes

disponibilité et infiltration de l'eau

qualité de l'eau

qualité de l'air

qualité du sol

réduction du bruit

pollinisation

lutte contre les parasites

fertilité des sols

contrôle de l'érosion

stockage du carbone

refroidissement



Exercice et détente

Rencontres

Apprentissage

Découvrir la nature

Sorties "au vert"

relaxation

autre : Liste de 60 services écosystémiques spécifiques pour la Wallonie répartis en SE de production, de régulation et culturels.

**Principaux avantages et inconvénients :**

- WAL-ES est une plateforme qui apprend les bases de l'analyse intégrée des services écosystémiques pour les milieux wallons. Reprend une typologie de services écosystémiques spécifique au territoire wallon.
- Ne consiste pas en un outil pour réaliser l'analyse d'impact d'un projet proprement dit sur les services écosystémiques.

### 9.3.4 Nature Value Explorer

**Nom de l'outil : Nature Value explorer**

**Lien :** [www.natuurwaardeverkenner.be](http://www.natuurwaardeverkenner.be)

**Développeurs/parties prenantes :** VITO, Vlaamse OH ANB, Service public Wallonie DEMNA, UAntwerpen, , ULiège (Gembloux)

**Contacts (adresses email):** [inge.liekens@vito.be](mailto:inge.liekens@vito.be); [jeroen.panis@vlaanderen.be](mailto:jeroen.panis@vlaanderen.be), [marc.dufrene@uliege.be](mailto:marc.dufrene@uliege.be); [catherine.genereux@spw.wallonie.be](mailto:catherine.genereux@spw.wallonie.be)

**Applicable à :** Belgique

#### **Public cible :**

- experts ESD
- aménagistes
- responsables de secteurs
- décideurs politiques
- citoyens
- autre : ONG, ...

#### **Compétences requises :**

- connaissances de bases en services écosystémiques
- connaissances avancées en GIS
- expertise en matière de modélisation
- connaissance des méthodes de quantification et d'évaluation des services écosystémiques
- Expérience en sciences sociales et processus participatifs

#### **Temps nécessaire pour l'analyse :**

+/- 0,5 jours par scénario

**Type d'indicateurs :**

- qualitatifs
- quantitatifs (physiques)
- monétaires

**Objectif principal :**

Exploration initiale, quantification rapide de l'impact de changement d'occupation du sol sur la création de services écosystémiques.

**Description de la méthode :**

Outil web gratuit en ligne. Les utilisateurs dessinent ou téléchargent en ligne un scénario sur une carte et encodent un certain nombre de paramètres concernant la zone d'étude. L'outil collecte ensuite toutes les données nécessaires à partir des cartes sous-jacentes, applique une méthode intégrée à l'outil pour quantifier les services écosystémiques et donne un résultat.

**Échelle spatiale pour laquelle l'outil est utile :**

- parcelle
- rue/ quartier/ zone du projet
- commune
- régional/ provincial
- région/ national
- international

**Contexte spatial (types d'écosystèmes) pour lequel l'outil est utile :**

Rural :

- champ ou pré
- Forêt
- prairies riches en biodiversité
- landes et garrigues
- marais et zones humides

écosystèmes d'eau douce (rivières, eaux stagnantes)

Côtes

Mer

nature urbaine

autre

**Principaux avantages et inconvénients :**

- Les données d'entrée, les méthodes et les indicateurs sont adaptés à l'outil si elles sont d'actualité. Innovations basées sur les besoins des utilisateurs, par exemple de nouveaux indicateurs socio-économiques.
- Ne permet pas de simuler et de comparer des modèles très divers dans l'espace. Il est également impossible de simuler l'impact d'une modification de la qualité d'un certain biotope si une gestion différente était appliquée.
- Pour les impacts très importants (par exemple, la prévention aux inondations), il est recommandé d'utiliser d'autres outils.

### 9.3.5 ECOPLAN Scenario-Evaluator

**Nom de l'outil:** ECOPLAN Scenario-Evaluator

**Lien:** <https://www.uantwerpen.be/nl/onderzoeksgroep/ecoplan/>

**Développeurs/parties prenantes:** UAntwerpen; betrokken: UGent, KULeuven, INBO en VITO

**Contacts (adresses email):** [Dirk.Vrebos@uantwerpen.be](mailto:Dirk.Vrebos@uantwerpen.be); [jan.staes@uantwerpen.be](mailto:jan.staes@uantwerpen.be)

#### **Public cible :**

- experts ESD
- aménagistes
- décideurs politiques
- citoyens
- autre: Click or tap here to enter text.

#### **Compétences requises :**

- connaissances de bases en services écosystémiques
- connaissances avancées en GIS
- expertise en matière de modélisation
- connaissance des méthodes de quantification et d'évaluation des services écosystémiques
- Expérience en sciences sociales et processus participatifs

#### **Temps nécessaire pour l'analyse :**

+/- 1 à 3 jours par analyse (en fonction de la taille de la zone et du nombre d'interventions)

#### **Type d'indicateurs :**

- qualitatifs
- quantitatifs (physiques)
- monétaires

**Objectif principal :**

Analyse détaillée, spatialement explicite, de l'offre actuelle de services écosystémiques et quantification des changements dans l'offre de services écosystémiques au moyen de modifications de l'utilisation des terres et du niveau des eaux souterraines.

**Description de la méthode :**

ECOPLAN-SE est un plugin QGIS gratuit qui permet de calculer de manière explicite dans l'espace l'impact des changements de la couverture et de l'utilisation des terres pour 18 services écosystémiques. Les utilisateurs entrent un scénario dans QGIS avec les informations spatiales sur l'utilisation future des terres et les changements éventuels des niveaux des eaux souterraines. L'outil lui-même fournit les informations spatiales nécessaires sur le système et la demande actuelle de services écosystémiques. À l'aide de certains modules de calcul, les résultats peuvent être analysés et comparés entre eux dans des tableaux et des graphiques clairs. Enfin, l'utilisateur a également la possibilité de cartographier la multifonctionnalité des services écosystémiques.

**Échelle spatiale pour laquelle l'outil est utile :**

- parcelle
- rue/ quartier/ zone du projet
- commune
- régional/ provincial
- région/ national
- international

**Contexte spatial (types d'écosystèmes) pour lequel l'outil est utile :**

Rural :

- champ ou pré
- Forêt
- prairies riches en biodiversité
- landes et garrigues
- marais et zones humides

écosystèmes d'eau douce (rivières, eaux stagnantes)

Côtes

Mer

nature urbaine:

Autre:

**Services écosystémiques pour lesquels l'outil est utile :**

la production de nourriture

la production d'eau

matières premières

lutte contre les inondations

protection des côtes

disponibilité et infiltration de l'eau

qualité de l'eau

qualité de l'air

qualité du sol

réduction du bruit

pollinisation

lutte contre les parasites

fertilité des sols

contrôle de l'érosion

stockage du carbone

refroidissement

Exercice et détente

Rencontres

Apprentissage

Découvrir la nature

Sorties "au vert"

relaxation

autre : Amélioration de la santé grâce au contact avec la nature

**Principaux avantages et inconvénients :**

- L'outil fonctionne à une haute résolution et peut donc également évaluer les petits changements dans le paysage.
- En raison du niveau de détail élevé des cartes ESD, l'importance de la localisation d'une intervention peut également être évaluée.
- Vous pouvez travailler avec vos propres cartes.
- Les résultats sont basés sur un certain nombre d'hypothèses et de modèles, et ne sont donc pas des prévisions exactes.
- Il n'est pas possible actuellement d'évaluer certaines mesures de gestion.
- Seuls les services écosystémiques quantifiables sont inclus.
- Apprendre à construire les scénarios prend un certain temps.
- L'outil a été développé dans le cadre d'un projet de recherche.



### 9.3.6 TESSA

**Nom de l'outil : TESSA**

**Lien:** <https://www.lifebiodivom.fr/ressources/loutil-devaluation-tessa/>;  
[www.birdlife.org/worldwide/science/assessing-ecosystem-services-tessa](http://www.birdlife.org/worldwide/science/assessing-ecosystem-services-tessa)

**Développeurs/parties prenantes :** Birdlife International, Ligue de protection des Oiseaux

**Contacts (adresses email) :** [jenny.merriman@birdlife.org](mailto:jenny.merriman@birdlife.org); [kelvin.peh@gmail.com](mailto:kelvin.peh@gmail.com)

**Applicable à :** Belgique, International

**Public cible :**

- experts ESD
- aménagistes
- décideurs politiques
- citoyens
- autre:

**Compétences requises :**

- connaissances de bases en services écosystémiques
- connaissances avancées en GIS
- expertise en matière de modélisation
- connaissance des méthodes de quantification et d'évaluation des services écosystémiques
- Expérience en sciences sociales et processus participatifs

**Temps nécessaire pour l'analyse :**

Sur base d'exemples d'utilisation, cet outil a été utilisé sur 24 sites à ce jour. Le temps passé à recueillir des données sur ces sites varie entre 13 jours-homme (forêts montagneuses de Phulchowki, au Népal) et 153 jours-homme (zone de conservation de Bia, au Ghana), avec une moyenne de 44 jours-homme par site. Ces chiffres représentent le temps total passé par tous les membres de l'équipe d'évaluation à planifier, estimer les objectifs préliminaires, recueillir des

données sur le terrain et coordonner des réunions de discussion avec la population. Ces chiffres n'incluent pas le temps passé à analyser les données, rédiger des rapports et dédié à la communication. Par conséquent, le temps minimum estimé en jours-homme par site est de trois mois.

**Type d'indicateurs :**

- qualitatifs
- quantitatifs (physiques)
- monétaires

**Objectif principal :**

Fourni des conseils pratiques sur la façon d'évaluer et de surveiller les services écosystémiques à l'échelle d'un site.

**Description de la méthode :**

Fournit des conseils pratiques sur l'identification des services écosystémiques clés, les données nécessaires pour les mesurer, les méthodes ou moyens qui peuvent être utilisés pour obtenir ces données, et la manière de communiquer les résultats

**Échelle spatiale pour laquelle l'outil est utile :**

- parcelle
- rue/ quartier/ zone du projet
- commune
- régional/ provincial
- région/ national
- international

**Contexte spatial (types d'écosystèmes) pour lequel l'outil est utile :**

- champ ou pré
- Forêt
- prairies riches en biodiversité
- landes et garrigues

- marais et zones humides
- écosystèmes d'eau douce (rivières, eaux stagnantes)
- Côtes
- Mer
- Nature urbaine
- Autre:

**Services écosystémiques pour lesquels l'outil est utile :**

- la production de nourriture
- la production d'eau
- matières premières
- lutte contre les inondations
- protection des côtes
- disponibilité et infiltration de l'eau
- qualité de l'eau
- qualité de l'air
- qualité du sol
- réduction du bruit
- pollinisation
- lutte contre les parasites
- fertilité des sols
- contrôle de l'érosion
- stockage du carbone
- refroidissement

exercice et détente

rencontres

Apprentissage

Découvrir la nature

Sorties "au vert"

Relaxation

autre:

**Principaux avantages et inconvénients :**

- Propose des conseils pratiques pour identifier les services importants, les données nécessaires à leur mesure, les méthodes ou ressources pouvant être utilisées pour obtenir ces données et la façon d'en communiquer les résultats ;
- Aucune expertise technique substantielle et peu de ressources financières sont nécessaires ; Aide les utilisateurs qui ont des moyens (en termes de connaissances techniques ou de temps) et des ressources (financements, personnes) limités à mesurer certains services écosystémiques ;
- Donne un aperçu de la valeur globale des services écosystémiques sur les sites et fournir les clés pour les comparer aux services rendus par des sites similaires qui ont subi des altérations ; Fournit des informations scientifiquement solides à propos des services écosystémiques - une première étape qui peut orienter les professionnels dans leur décision de mener des études plus approfondies ou non ; Indique qui seront les « gagnants » et les « perdants » du changement d'état d'un site et des services écosystémiques rendus qui lui sont associés ;
- Aide les décideurs à comprendre la véritable valeur de la nature, et les conséquences de la perte et de la dégradation d'habitats naturels ; Lecture très accessible car très axée terrain et concret. Ne permet pas encore d'évaluer tous les services écosystémiques (huit types de services sont couverts pour l'instant) Ne permet pas d'effectuer une estimation complète de la valeur économique d'un service (même si certaines valeurs monétaires peuvent être calculées) ;
- Nécessite de collecter soi-même un grand nombre d'informations.
- Pas de données disponibles pour la Belgique

### 9.3.7 Burkhard Matrix

**Nom de l'outil:** Burkhard Matrix

**Lien:** [https://www.researchgate.net/publication/315074818\\_Ecosystem\\_services\\_matrix](https://www.researchgate.net/publication/315074818_Ecosystem_services_matrix)

**Développeurs:** Benjamin Burkhard, Franziska Kroll, Stoyan Nedkov, Felix Müller.

**Contacts (adresses email):** [burkhard@phygeo.uni-hannover.de](mailto:burkhard@phygeo.uni-hannover.de)

**Applicable à :** Monde

#### **Public cible :**

- experts ESD
- aménagistes
- décideurs politiques
- citoyens
- autre: Click or tap here to enter text.

#### **Compétences requises :**

- connaissances de bases en services écosystémiques
- connaissances avancées en GIS
- expertise en matière de modélisation
- connaissance des méthodes de quantification et d'évaluation des services écosystémiques
- Expérience en sciences sociales et processus participatifs

#### **Temps nécessaire pour l'analyse :**

Variable en fonction du niveau de précision souhaité pour l'AISE. Par exemple, une analyse qui répond aux lignes directrices de la Commission européenne en matière d'analyses d'impact des projets de restauration de la nature peut nécessiter l'emploi d'une personne à temps-plein durant 6 mois.

**Type d'indicateurs :**

- qualitatifs
- quantitatifs (physiques)
- monétaires

**Objectif principal :**

Identification et analyse des services écosystémiques touchés.

**Description de la méthode :**

Méthode basée sur l'avis d'experts dans l'évaluation des services écosystémiques. Cette méthode a été largement employée, car elle est facile à utiliser (Baral et al., 2013 ; Sohel, Ahmed Mukul, et Burkhard, 2015 ; Burkhard et al., 2015). Une ligne directrice sur la manière de collecter et intégrer les avis d'experts doit être suivie afin d'éviter les biais dus à la méthode d'obtention des données.

**Échelle spatiale pour laquelle l'outil est utile :**

- parcelle
- rue/ quartier/ zone du projet
- commune
- régional/ provincial
- région/ national
- international

**Contexte spatial (types d'écosystèmes) pour lequel l'outil est utile :**

- champ ou pré
- Forêt
- prairies riches en biodiversité
- landes et garrigues
- marais et zones humides
- écosystèmes d'eau douce (rivières, eaux stagnantes)

Côtes

Mer

Nature urbaine:

Autre:.

**Services écosystémiques pour lesquels l'outil est utile :**

la production de nourriture

la production d'eau

matières premières

lutte contre les inondations

protection des côtes

disponibilité et infiltration de l'eau

qualité de l'eau

qualité de l'air

qualité du sol

réduction du bruit

pollinisation

lutte contre les parasites

fertilité des sols

contrôle de l'érosion

stockage du carbone

refroidissement

Exercice et détente

Rencontres

Apprentissage

Découvrir la nature

Sorties "au vert"

relaxation

autre : non quantifiables telles que l'identité, la valeur culturelle...

**Principaux avantages et inconvénients :**

- Facile à utiliser. Ne nécessite aucune connaissance en informatique. Est une représentation simplifiée et une visualisation claire des connaissances sur les services écosystémiques.
- La méthode est basée sur un système de notation et les valeurs biophysiques possibles derrière cette notation ne sont pas visibles.
- Les matrices peuvent être assez grandes, ce qui peut entraîner des erreurs de concentration lors de la notation.
- Le résultat dépend des experts consultés. Il est important que des personnes en nombre suffisant et très transdisciplinaires soient interrogées



## 9.4 Méthodes participatives

### 9.4.1 Analyse des parties prenantes

<b>Nom de l'outil: Analyse des parties prenantes</b>
<b>Temps nécessaire pour l'analyse :</b>  Le temps nécessaire pour effectuer une analyse des parties prenantes est variable. Une simple analyse des parties prenantes basée sur une recherche documentaire et une réunion avec l'équipe du projet ne prend pas plus d'un jour ou deux. Si vous organisez un groupe de discussion et/ou menez des entretiens, le temps nécessaire passe rapidement à +/- 10 jours et plus.
<b>Type d'indicateurs:</b>  <input checked="" type="checkbox"/> qualitatifs  <input type="checkbox"/> quantitatifs (physiques)  <input type="checkbox"/> monétaires
<b>Objectif principal :</b>  Les parties prenantes ou "acteurs" sont toutes les personnes ou groupes de personnes qui sont directement ou indirectement affectées par le projet, ainsi que celles qui ont un intérêt dans le projet ou ont la possibilité d'en influencer le processus. L'objectif d'une analyse des parties prenantes est de déterminer qui sont les acteurs du projet. Il est essentiel de comprendre les parties prenantes d'un projet et la manière avec laquelle le projet va affecter leurs intérêts pour comprendre et évaluer les impacts socio-économiques d'un projet. En outre, les parties prenantes et/ou leurs représentants peuvent également avoir un rôle à jouer lors de la réalisation même de l'AISE. Il n'est pas rare et peut être utile voire nécessaire qu'ils soient impliqués durant les différentes étapes de l'AISE.
<b>Description de la méthode :</b>  Une simple analyse des parties prenantes peut être effectuée par le biais d'une recherche documentaire et d'un brainstorming au sein de l'équipe de projet (voir l'étude préliminaire). La personne réalisant l'étude recherche après des articles, des rapports, dans les réseaux sociaux, des comptes rendus de formations, etc. Une liste des parties prenantes est ainsi établie et des impacts possibles sur ces parties prenantes sont déjà identifiés.  Lors d'une analyse approfondie des parties prenantes, on organise généralement un (ou plusieurs) groupe(s) de discussion ou plusieurs entretiens. Quel que soit l'outil choisi (entretien ou bien groupe de discussion), les premiers participants avec lesquels organiser une analyse des parties prenantes sont les personnes ressources ayant une vue d'ensemble du projet, de la zone du projet et/ou des relations entre acteurs (parties prenantes) concernant la thématique du projet. Un

groupe de discussion, comparé aux entretiens individuels (interviews), nécessitera moins d'investissement en temps. Un des avantages des entretiens est qu'ils permettent d'approfondir les questions avec la personne interrogée. Ils permettent aussi à la personne interrogée de parler plus librement de sa relation avec les autres acteurs impactés par le projet sans langue de bois. Puisque les entretiens seront multiples (un par partie prenante) et que les données doivent être analysées et comparées suite entretien par entretien, cette option nécessite généralement plus de temps. Un autre inconvénient des entretiens est qu'aucun débat ouvert entre acteurs n'est évidemment possible. Avant d'organiser un ou plusieurs groupes de discussion ou entretiens, le porteur de l'analyse des parties prenantes peut analyser, entre autres, les documents de planification, les données sur l'utilisation des sols et toute autre information disponible sur le projet, fournies par les personnes ressources ou bien via des recherches personnelles (dans l'actualité, internet, la littérature scientifique, ...). Cela permet de se faire une première idée des utilisateurs de la zone, ainsi que de la manière avec laquelle celle-ci peut être affectée par le projet.

Pour un groupe de discussion, l'idéal est de réunir environ 5 à 8 personnes. Seront utiles au niveau matériel : post-it, stylos, enregistreur, papier, paperboard, ... Concernant les ressources humaines, il sera intéressant qu'au moins une personne prenne le rôle d'animateur (/"modérateur"/"facilitateur") et qu'une autre prenne le rôle de preneur de notes. Un gardien du temps sera toujours apprécié si le nombre d'organiseurs de l'atelier le permet. Le prochain chapitre de cette fiche d'information contient un plan par étapes pour effectuer une analyse des parties prenantes par l'organisation d'un ou plusieurs groupe(s) de discussion.

Pour les entretiens, environ 5 à 8 personnes peuvent être également consultées mais cela dépendra de l'ampleur du projet et du niveau de précision attendu pour l'analyse. Il est possible d'avoir identifié dès le premier entretien tous les types de classes d'acteurs impactés par la thématique mais il arrive aussi de découvrir de nouvelles classes d'acteurs au fur et à mesure de l'analyse. Il faudra dans tous les cas veiller à ce que chacune de ces classes soit représentée lors d'un entretien dans la mesure du possible. Si la personne qui réalise les entretiens constate que les entretiens supplémentaires n'apportent que peu ou pas de nouvelles idées ou de nouvelles parties prenantes, il peut les interrompre. Le chapitre prochain de cette fiche d'information contient un plan par étapes pour la réalisation d'une analyse des parties prenantes au moyen d'entretiens.

Lors de l'analyse des parties prenantes, la personne qui effectue l'analyse peut demander à son ou ses interlocuteurs, lors d'un groupe de discussion ou d'un entretien, d'établir eux-mêmes une liste des parties prenantes qu'ils pensent impactées par le projet à partir d'une liste déjà existante de parties prenantes ou bien d'une feuille blanche. Cette liste initiale peut être établie par les personnes ressources de l'AISE, par le chef de projet et/ou les partenaires principaux du projet. Toutefois, en cas d'incertitude quant à cette première liste de parties prenantes, il est recommandé de commencer par une feuille blanche. Cela présente l'avantage que les participants à l'analyse des parties prenantes doivent énoncer eux-mêmes qui sont les parties prenantes selon eux, sans être préalablement influencés à penser dans une certaine direction. La liste ainsi établie sera ensuite utilisée au cours de l'exercice pour vérifier si certaines parties prenantes auront été négligées.

**Échelle spatiale pour laquelle l'outil est utile :**

- parcelle
- rue/ quartier/ zone du projet
- commune
- régional/ provincial
- région/ national
- international

**Principaux avantages et inconvénients :**

- Le principal avantage d'une analyse des acteurs est que vous obtenez une image claire des différents acteurs et de leurs intérêts dès le début du projet. Un bon processus participatif dépend dans une large mesure du bon déroulement de cette étape.
- La qualité dépend également des personnes interrogées. Il est important de rendre cette analyse des acteurs aussi large que possible et de ne pas limiter les entretiens aux suspects ou partisans habituels.

**9.4.1.1 Groupe de discussion**

**Objectif de l'atelier :** Identifier les parties prenantes les plus importantes impactées par le projet, leurs intérêts à et qui profite le projet.

**Durée estimée de l'atelier :** ± 1,5 -2 heures

**Préparation de l'atelier :**

- Identifier les participants "ressources" (par exemple, des personnes du réseau de l'équipe de projet ou du comité de pilotage du projet).
- Inviter les participants potentiels (c'est-à-dire les parties prenantes elles-mêmes), en leur fournissant notamment des informations sur l'objectif et le contexte du groupe de discussion.
- Rédiger un formulaire d'approbation de l'outil du groupe de discussion conformément au règlement général sur le traitement des données (RGPD).
- Demander aux participants de réfléchir à l'avance aux parties prenantes possibles.

**Déroulement de l'atelier**

<b>Temps nécessaire</b>	<b>Structure et approche d'un groupe de discussion</b>
-------------------------	--

15'	<p><b>Bienvenue et introduction</b></p> <p>L'animateur explique l'objectif et l'approche de l'analyse des parties prenantes. Les participants peuvent poser des questions pour clarifier l'objectif et l'approche de cette analyse.</p> <p>Les participants sont priés d'accorder leur permission afin d'utiliser les données de l'entretien et, s'ils l'acceptent, d'enregistrer la conversation. L'animateur explique comment les données/résultats du groupe de discussion seront utilisés. Les participants signent le document GDPR pour accord.</p> <p>Les participants se présentent brièvement les uns aux autres.</p>
15'	<p><b>Identification des parties prenantes</b></p> <p>Les participants sont invités à identifier les acteurs du projet sur une base individuelle et à les noter sur des post-it. Un acteur par post-it est noté avec une brève description de l'impact (des impacts) que l'acteur peut avoir par rapport au projet. Lorsqu'il y a 8 personnes ou plus qui participent au groupe de discussion, il est recommandé de faire faire cet exercice en binôme aux participants.</p>
45'	<p><b>Présentation des parties prenantes</b></p> <p>Les participants présentent au groupe leurs post-its avec les parties prenantes identifiées, ainsi que les impacts attendus. Un premier participant (ou binôme) présente ses acteurs identifiés, en expliquant leurs intérêts. L'animateur accroche les post-it à un endroit visible pour les participants (par exemple un tableau ou un mur) et fait un premier regroupement thématique. Le participant suivant (ou la paire) complète la liste avec les acteurs qui n'ont pas encore été nommés et ajoute également des éléments sur les acteurs qui ont déjà été nommés. De cette façon, tous les participants sont consultés et l'aperçu des parties prenantes est complété.</p> <p>Il est possible que des discussions intéressantes aient lieu lors de la présentation des parties prenantes. On peut également mentionner d'autres impacts qui ne figurent pas sur les Post-it. Le preneur de notes prend note des points pertinents des discussions pour le rapport.</p>
15'	<p><b>Identification des représentants des parties prenantes</b></p>

	<p>Les participants indiquent les personnes ou les organisations qui, selon eux, peuvent représenter les parties prenantes identifiées. Par exemple, des agriculteurs peuvent être directement impactés, mais ce sont les organisations agricoles telles que la FUGEA (Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs) ou la FWA (Fédération wallonne de l'agriculture) qui peuvent représenter les agriculteurs. Ces organisations peuvent souvent fournir une meilleure compréhension générale des intérêts et des impacts pertinents que les agriculteurs individuels si le projet est à échelle régionale. Nous privilégierons d'impliquer ces représentants dans la (les) prochaine(s) étape(s) de l'AISE mais il reste toujours possible d'impliquer des acteurs plus locaux en fonction du niveau de précision souhaité pour l'analyse.</p>
10'	<p><b>Présentation des résultats du groupe de discussion</b></p> <p>L'animateur passe en revue avec les participants la liste des parties prenantes identifiées et leurs représentants. Les participants sont invités à vérifier si cette liste est complète et, le cas échéant, de la compléter.</p>
5'	<p><b>Conclusion et remerciements</b></p> <p>L'animateur conclut l'atelier. Les participants sont remerciés et il leur est expliqué comment les données seront traitées et quelles sont les prochaines étapes de l'AISE.</p>
Après l'atelier	<p>Les chercheurs transforment les données du groupe de discussion en un rapport. Cela peut se faire sous la forme d'un tableau Excel avec une vue d'ensemble de toutes les parties prenantes, de leurs représentants et des impacts possibles préétablis. Les participants au groupe de discussion peuvent être invités à compléter cet aperçu avec les noms et les coordonnées des personnes qui peuvent représenter les parties prenantes identifiées.</p>

#### 9.4.1.2 Interview

**Objectif de l'entretien :** Identifier les parties prenantes les plus importantes impactées par le projet, leurs intérêts à et qui profite le projet.

**Durée estimée par entretien :** ± 60-90 minutes

### Préparation des entretiens :

- Identifier les participants “ressources” (par exemple, des personnes du réseau de l'équipe de projet ou du comité de pilotage du projet).
- Inviter les participants potentiels (c'est-à-dire les parties prenantes elles-mêmes), en leur fournissant notamment des informations sur l'objectif et le contexte du groupe de discussion.
- Rédiger un formulaire d'approbation de l'utilisation des données du groupe de discussion conformément au règlement général sur le traitement des données (RGPD).
- Demander aux participants de réfléchir à l'avance aux parties prenantes possibles.
- Pour des raisons de gain de temps ou d'énergie, il est parfois souhaitable de réaliser l'analyse des parties prenantes et l'identification des impacts lors d'un seul et même entretien. Par exemple, si la personne interviewée ne souhaite être convoquée qu'une seule fois, il sera utile d'établir au préalable un guide d'entretien. Dans ce guide, préparer les questions qui seront posées aux personnes interviewées.

### Déroulement des entretiens:

Temps nécessaire	Structure et approche de l'entretien
10'	<b>Introduction</b>  L'animateur explique le but et l'approche de l'entretien.  La personne interrogée peut poser des questions pour clarifier le but et l'approche de l'entretien et de l'analyse des parties prenantes.  Il est demandé à la personne interrogée d'autoriser l'utilisation des données de l'entretien et, le cas échéant, l'enregistrement de la conversation. La personne qui réalise l'interview explique comment les données/résultats de l'entretien seront utilisés. La personne interrogée signe le document GDPR pour accord.
45'	<b>Identification des parties prenantes</b>  Il est demandé à la personne interrogée d'identifier les parties prenantes du projet. Pour chaque partie prenante, son intérêt et l'impact (ou les impacts) que le projet peut avoir seront identifiés selon la perception de la personne interrogée.
15'	<b>Identifier les représentants des parties prenantes</b>  La personne interrogée est invitée à identifier les représentants des parties prenantes. Par exemple, des agriculteurs peuvent être

	<p>directement impactés, mais ce sont les organisations agricoles telles que la FUGEA (Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs) ou la FWA (Fédération wallonne de l'agriculture) qui peuvent représenter les agriculteurs. Ces organisations peuvent souvent fournir une meilleure compréhension générale des intérêts et des impacts pertinents que les agriculteurs individuels si le projet est à échelle régionale.</p>
5'	<p><b>Conclusion et remerciements</b></p> <p>L'interviewer conclut l'entretien. Le participant est remercié et il lui est expliqué comment les données seront traitées et quelles sont les prochaines étapes de l'AISE.</p>
<b>Après l'entretien</b>	<p>Les chercheurs traitent les données de l'interview (ou des interviews) dans un rapport. Cela peut par exemple se faire sous la forme d'un tableau Excel avec une vue d'ensemble de toutes les parties prenantes, de leurs représentants et des impacts possibles ainsi pré-établis. La personne interrogée peut être invitée à compléter cet aperçu avec les noms et les coordonnées des personnes qui peuvent représenter les parties prenantes identifiées.</p>

## 9.4.2 Consultation des parties prenantes

### **Nom de l'outil : Consultation des parties prenantes**

Dans le cadre d'une AISE de moyenne à grande envergure, nous recommandons d'inclure une consultation des parties prenantes. Cette fiche d'information fournit des conseils sur la manière de consulter les parties prenantes lors de la réalisation d'une analyse d'impact socio-économique (AISE). Tout d'abord, nous présentons ici l'objectif de la consultation des parties prenantes dans la conduite d'une AISE. Ensuite, nous présentons la marche à suivre pour réaliser la consultation des parties prenantes. Enfin, nous présentons trois méthodes (groupes de discussion, entretiens et enquête) et expliquons comment les utiliser pour consulter les parties prenantes dans le cadre d'une AISE.

### **Temps nécessaire pour l'analyse :**

Le processus participatif est très variable et sa durée peut varier de quelques jours à plusieurs années. Temps de travail : +/- 10 jours par atelier/groupe de discussion (organisation, préparation du contenu, traitement des résultats).

### **Type d'indicateurs :**

- qualitatifs
- quantitatifs (physiques)
- monétaires

### **Contexte spatial et services écosystémiques :**

La consultation des parties prenantes peut avoir lieu peu importe le contexte spatial naturel et peut couvrir tous les impacts socio-économiques possibles (y compris tous les services écosystémiques possibles).

### **Objectif principal :**

La consultation des parties prenantes est un processus qui consiste à rechercher activement des informations et des opinions auprès des parties prenantes. Les représentants des parties prenantes sont souvent utilisés à cette fin. Dans le contexte d'une AISE, la consultation des parties prenantes est un moyen de recueillir des informations et des idées sur, entre autres, les impacts socio-économiques attendus d'un projet (étape 2) et l'importance de ces impacts (étape 3). Vous pouvez également demander aux parties prenantes de réfléchir à des indicateurs possibles pour surveiller les impacts pertinents (étape 3) et pour évaluer et aider à interpréter les résultats de l'analyse (étape 4).

### **Échelle spatiale pour laquelle l'outil est utile :**



- parcelle
- rue/ quartier/ zone du projet
- commune
- régional/ provincial
- région/ national
- international

**Principaux avantages et inconvénients :**

- Les connaissances et les données que vous obtenez en impliquant les parties prenantes offrent généralement un bon complément aux connaissances que les experts peuvent apporter, aux résultats de simulation de modèles et aux données déjà disponibles. La consultation qualitative présente aussi d'autres avantages. Son caractère plus direct et humain crée souvent plus de légitimité et de compréhension pour et de la part des acteurs lors de l'échange. Cela permet aussi d'obtenir informellement des informations quant à leurs relations avec les autres parties. Le niveau de précision de la consultation des parties prenantes sera proportionnel à la contribution attendue par celles-ci ainsi qu'à l'importance des impacts qu'elles subissent. (UICN, 2020 ; Gouvernement flamand, s.d.).
- Le recours à une organisation extérieure impartiale dotée de solides compétences de facilitateur est recommandé pour obtenir des résultats de meilleure qualité. La quantité et la qualité des résultats obtenus dépendent fortement de l'enthousiasme, des connaissances et de la motivation des participants.
- Si la mise en œuvre prend du retard par rapport au calendrier préalablement établi et communiqué aux parties prenantes, celles-ci risquent d'être désillusionnées et de perdre leur confiance en la collaboration.

### 9.4.2.1 Marche à suivre pour réaliser une consultation des parties prenantes

Le processus de consultation des parties prenantes dans le cadre d'une AISE se fait sur mesure. Il doit tenir compte à la fois des besoins de l'AISE ainsi que du temps et des ressources disponibles pour effectuer l'analyse. Sur la base de ces facteurs, un plan de consultation approprié sera élaboré.

L'expérience de consultations dans le cadre d'AISE montre qu'il est parfois utile, possible ou nécessaire d'inclure dans le même processus de consultation, l'étude sur les éventuels impacts socio-économiques, sur l'importance de ces impacts et sur l'identification d'indicateurs pour suivre ces impacts. Cela réduira le nombre de consultations et fera ainsi gagner du temps au prestataire de l'AISE et aux parties prenantes.

#### **Feuille de route pour la consultation des parties prenantes lors d'une AISE**

Un bon processus de consultation comprend la planification, l'organisation, l'exécution et l'évaluation de la consultation, ainsi que l'analyse et la communication des résultats. Nous en présentons ci-dessous une ligne directrice à sa bonne réalisation. Quel que soit le type de processus de consultation sélectionné, il nécessitera une préparation minutieuse.

##### Préparation

#### **1. Définir l'objet et le but de la consultation**

*L'objectif et la portée de la consultation doivent être clairement définis et délimités. Réalisez les 5 étapes suivantes:*

- Identifier les impacts socio-économiques.
- Identifier les impacts sur les services écosystémiques.
- Évaluer l'importance des impacts identifiés.
- Identifier des indicateurs et des jeux ensembles de données pour mesurer ces impacts.
- Interpréter les résultats de l'analyse d'impact.

#### **2. Déterminer le groupe cible de la consultation**

*En fonction de la taille, du temps et des ressources disponibles pour l'AISE, les (représentants de) tous les acteurs concernés doivent avoir la possibilité de contribuer à l'analyse d'impact.*

- Quelles parties prenantes doivent être consultées (voir le résultat de l'étape 1 "Identification des parties prenantes" de l'AISE) ?
- Quelles sont les caractéristiques (taille, intérêt, distribution du nombre d'acteurs au sein d'un même groupe d'acteur...) des parties prenantes à consulter ?
- Quelles questions seront posées à quelles parties prenantes ?

#### **3. Déterminer le moment de la consultation**

*La consultation doit avoir lieu au bon moment dans le processus de l'AISE afin que les contributions des parties prenantes puissent être pleinement intégrées dans le résultat de*

*l'AISE. C'est-à-dire que la consultation ne se fait pas après l'identification et l'évaluation des impacts mais simultanément. Les parties prenantes ne servent pas juste à apporter une relecture en fin d'évaluation.*

#### **4. Choisir la méthode de consultation la plus appropriée et déterminer la manière de la communiquer**

*Il existe différentes méthodes de consultation, chacune ayant ses propres avantages et inconvénients. En fonction de la taille de l'AISE, de l'objectif de la consultation, des caractéristiques du groupe cible, de la phase de l'AISE, du temps et des ressources disponibles, une méthode sera plus appropriée qu'une autre. En tout état de cause, la méthode doit prévoir suffisamment de temps et d'espace pour que les parties prenantes puissent apporter leur contribution de manière qualitative.*

- Quelle est la méthode de consultation la plus appropriée ? Voir section "méthode de consultation".
- Déterminer les questions et élaborer une feuille de route en fonction de la méthode de consultation choisie.

#### Analyse et mise en œuvre

#### **5. Vérifier les étapes précédentes**

*Vérifiez que les étapes précédentes ont été effectuées avec une précision suffisante. Une consultation mal exécutée peut conduire à une récolte de données incomplète et peu fiable. Le coût de la consultation étant élevé, il convient de mettre en balance les coûts et les avantages avant d'agir. Il ne sera pas obligatoirement nécessaire au prestataire de l'AISE de réaliser la consultation des parties prenantes dans les cas suivants :*

- Lors d'une AISE devant être réalisée très urgemment. Lorsqu'il y a un manque de temps et de ressources (option de l'AISE courte).
- Lorsque le projet ne devrait a priori pas avoir d'impact socio-économique important. L'analyse s'arrête alors d'elle-même mentionnant ce résultat.
- Lorsque l'impact sur les parties prenantes peut être estimé de manière fiable sur base de sources externes (médias, avis, publications, ...).

#### **6. Inviter les parties prenantes**

*Les acteurs doivent pouvoir prendre part facilement à la consultation. Pour ce faire, la communication envers eux doit être claire et contenir toutes les informations nécessaires pour garantir une contribution suffisante, large et représentative. Si vous avez connaissance qu'un acteur ou groupe d'acteur est ou a déjà été consulté récemment sur des sujets étroitement liés aux problématiques en lien avec les impacts du projet, il sera préférable d'en tenir compte dans la manière de le consulter de manière à éviter toute fatigue ou agacement pour ou entre les parties prenantes.*

- Rassembler les coordonnées des (représentants des) parties prenantes concernées.
- Inviter les (représentants des) parties prenantes concernées à participer à la consultation.

#### **7. Pendant la période de consultation, assurer l'obtention des données nécessaires au résultat**

*Pendant la période de consultation, des ajustements peuvent être apportés pour atteindre le résultat escompté. Les participants doivent disposer de suffisamment de temps pour que leur contribution engendre des résultats de qualité.*

- Toutes les parties prenantes souhaitées seront-elles prises en compte ? C'est-à-dire, n'y a-t-il pas de parties prenantes supplémentaires qui ont été identifiées en cours de consultation ?
- Les objectifs préalablement définis à l'étape 1 de la consultation sont-ils atteints ?
- Des ajustements sont-ils nécessaires pour atteindre les objectifs ?

#### **8. Analyser les données**

*Toutes les contributions ne seront pas nécessairement prises en compte lors de l'analyse des résultats. Toute information reçue n'est pas toujours utile ou significative. Ce qu'il advient du contenu des données récoltées ne relève pas du processus de consultation proprement dit. Lors de l'analyse des parties prenantes, il faudra veiller à récolter le plus d'informations possibles et le tri dans ces informations ne doit se faire que lors de l'analyse post consultation.*

- Quelles données ont été récoltées lors de la consultation ?
- La consultation a-t-elle permis d'obtenir suffisamment de données ou bien faut-il organiser une consultation supplémentaire ?

#### **9. Production des résultats**

*Lorsque l'on a vérifié que toutes les données ont été récoltées, on peut passer à la synthèse de ces données en résultats.*

- Établir la liste complète des parties prenantes en un tableau.
- Production de tableaux de synthèse décrivant les impacts par partie prenante ou classes de parties prenantes en fonction de l'objectif défini à l'étape 1 de la consultation.

### Évaluation

#### **10. Communiquer les résultats**

*Les participants doivent être informés et recevoir un retour d'information sur les résultats de la consultation et sur la manière dont leur contribution sera utilisée. Donner des retours sur l'avancement de l'étude augmentera leur implication et assure leur soutien dans la communication des résultats finaux. Elle assure également la validation des résultats. De*

*plus, si la contribution des participants n'a pas été correctement interprétée, elle peut encore être ajustée sur base des éventuelles réactions des participants.*

- Comment informer les participants des résultats ? Selon la situation, cela peut se faire au moyen d'un courriel individuel à chaque acteur, d'une réunion de feedback ou encore au moyen d'un rapport de participation de rétroaction.
- Avec qui les résultats de la consultation sont-ils partagés ? Seulement avec les participants ou avec un groupe plus large d'acteurs impliqués dans l'AISE?

#### **11. Évaluer la consultation**

*La dernière étape d'un processus de consultation est l'évaluation. Une évaluation est nécessaire afin de tirer les bonnes leçons du processus afin de faire (encore) mieux lors de futures consultations, ou bien différemment, le cas échéant.*

- La consultation a-t-elle permis d'obtenir les informations souhaitées ?
- Les acteurs visés ont-ils été pris en considération ?
- Qu'est-ce qui a marché et qu'est-ce qui n'a pas marché ?
- Comment partager les leçons apprises ?

### 9.4.2.2 Méthodes de consultation

Il existe un large éventail de méthodes de consultation. Chaque méthode a ses avantages et inconvénients et donc des situations ou applications pour lesquelles elle sera plus ou moins appropriée. Certaines méthodes visent à faire interagir les parties prenantes au sein d'un groupe, tandis que d'autres méthodes visent à avoir une conversation avec chaque partie prenante individuellement. Il est important de choisir sa méthode en fonction des objectifs de la consultation, des ressources disponibles, des caractéristiques du projet et des attentes des parties prenantes. Il peut parfois être intéressant d'utiliser des méthodes différentes et complémentaires, par exemple pour identifier et évaluer les impacts socio-économiques.

Nous expliquons ci-dessous plus en détail trois méthodes couramment utilisées : les ateliers (ou groupes de discussion), les entretiens individuels et les enquêtes. Pour chacune de ces méthodes, nous fournissons ici des conseils sur la manière de les appliquer dans le cadre d'une AISE. La description des autres méthodes de consultation existantes dépasse le cadre de cette fiche. Pour plus d'informations vous pouvez vous référer à Elliot et al, 2006 et Dunham et al, 2014.

#### 9.4.2.2.1 Structure et approche d'un atelier (groupe de discussion) pour réaliser la consultation des parties prenantes.

##### **Atelier(s)**

Un groupe de discussion est une méthode de recherche dans laquelle un petit groupe de personnes (idéalement de 5 à 8 personnes) réfléchit et discute ensemble d'une certaine question. Dans le cadre d'une AISE, plusieurs groupes de discussion thématiques peuvent être organisés avec les (représentants des) parties prenantes. Lors d'un tel groupe de discussion, les participants, sous la supervision d'un animateur, entament une discussion semi-structurée sur les impacts socio-économiques attendus d'un projet. En répartissant les participants en différents sous-groupes thématiques au sein de l'atelier, les discussions deviennent plus ciblées et plus approfondies. De cette manière, il est possible de recueillir des idées et des informations sur des thèmes spécifiques de manière très ciblée.

##### **Avantages :**

- Obtenir rapidement des informations exploratoires auprès des parties intéressées sur les impacts possibles, l'importance de ces impacts, éventuellement les indicateurs permettant de mesurer ces impacts, etc.
- Procédure relativement simple et peu coûteuse : cette technique permet de recueillir beaucoup d'informations de manière simple et peu coûteuse.
- Méthode appropriée pour atteindre les groupes cibles d'acteurs moins bien organisés et sous-représentés.
- Un groupe de discussion peut être organisé à la fois physiquement ou bien en ligne.

##### **Inconvénients:**

- Non représentatif de l'ensemble de la population. Il rassemble les principales parties prenantes uniquement.

- Risque de partialité ou de conflit. Certains membres individuels peuvent avoir une trop grande influence sur la consultation en fonction de leur manière de communiquer, de leur caractère, ... et à l'inverse, certains membres peuvent avoir une trop faible influence au sein de l'atelier et être moins entendus.
- L'analyse des données d'entrée prend du temps et n'est pas facile.
- Au niveau purement organisationnel de l'atelier : il est parfois difficile de trouver une date commune pour tous les participants de l'atelier.

#### **Objectif de l'atelier:**

La méthode peut être utilisée pour identifier les impacts socio-économiques d'un projet et les impacts sur les services écosystémiques (**étape 2 du manuel AISE**), pour évaluer l'importance des impacts identifiés (**étape 3 du manuel AISE**), pour identifier des indicateurs appropriés pour suivre les principaux impacts dans le temps (**étape 3 du manuel AISE**) et pour évaluer les résultats de l'analyse d'impact (**étape 4 du manuel AISE**). L'atelier peut être utilisé comme méthode exclusive, mais peut aussi être combiné à d'autres méthodes. La méthode de l'atelier peut être utilisée à tout moment de l'analyse, c'est par exemple le cas si on l'utilise pour évaluer les résultats de l'analyse d'impact a posteriori.

**Durée estimée de l'atelier :** ± 1,5 heures à 2 heures

#### **Préparation de l'atelier :**

- Identifier les participants possibles. Il s'agit des représentants des parties prenantes concernées (voir la fiche "Analyse des parties prenantes", p. X).
- Déterminez l'objectif exact du ou des ateliers.
- Inviter les participants visés, en fournissant des informations sur l'objectif et le contexte de l'atelier.
- Rédiger un formulaire d'approbation de l'utilisation des données de l'atelier conformément au règlement général sur le traitement des données (GDPR).
- Demandez aux participants de réfléchir à l'avance aux impacts socio-économiques du projet.

Le tableau suivant décrit comment un groupe de discussion peut être structuré et conduit pour identifier et évaluer les impacts socio-économiques (les plus importants) d'un projet (**étapes 2 et 3** du manuel AISE). Si vous le souhaitez, un atelier peut également être mené pour identifier des indicateurs permettant de mesurer et suivre ces impacts dans le temps (**étape 3** du manuel AISE).

<b>Temps nécessaire (120')</b>	<b>Structure et approche de l'atelier pour l'identification des impacts</b>
15'	<b>Bienvenue et introduction</b>

	<p>L'animateur se présente, présente le secrétaire (preneur de notes) et explique le but et l'approche de la consultation. Les participants peuvent poser des questions afin de clarifier l'objectif et l'approche de la consultation.</p> <p>Les participants sont invités à donner leur autorisation pour utiliser les données de l'entretien et pour que l'entretien soit enregistré si l'animateur le souhaite. L'animateur explique comment les données/résultats du groupe de discussion seront utilisés. Les participants signent le document GDPR pour accord.</p> <p>Les participants se présentent brièvement les uns aux autres.</p>
15'	<p><b>Identification des impacts</b></p> <p>Les participants sont invités à identifier individuellement les impacts socio-économiques du projet et à les noter sur des post-it. Un seul impact par post-it est noté, ainsi qu'une courte explication de l'impact choisi. Les participants peuvent proposer des indicateurs possibles pour les impacts identifiés. Lorsqu'il y a 8 personnes ou plus qui participent au groupe de discussion, il est recommandé que les participants effectuent cet exercice par deux.</p>
45'	<p><b>Présentation des impacts</b></p> <p>Les participants présentent au groupe leurs Post-its avec les impacts identifiés. Un premier participant (ou binôme) présente ses leurs impacts identifiés, en donnant les explications et justifications correspondantes. L'animateur accroche les post-it à un endroit visible pour les participants (par exemple un tableau ou un mur) et fait un premier regroupement thématique. Le participant suivant (ou le binôme) complète le tableau avec les impacts qui n'ont pas encore été nommés et, s'il le souhaite, ajoute également des éléments sur les impacts qui ont déjà été nommés. Ainsi, tous les participants ont la possibilité d'exprimer leur point de vue à propos de chaque impact identifié.</p> <p>Il est possible que des discussions et débats intéressants aient lieu lors de la présentation des impacts et des indicateurs. On peut également mentionner d'autres impacts qui ne figurent pas sur les Post-it. Le secrétaire prend note des points pertinents des discussions et débats pour le rapport.</p>
15'	<p><b>Évaluer l'importance des impacts identifiés</b></p> <p>L'importance des impacts identifiés peut être évaluée de différentes manières. Par exemple, les participants peuvent chacun indiquer ce qu'ils considèrent être les cinq impacts les plus importants. Pour ce faire, ils peuvent coller cinq autocollants sphériques sur les Post-it avec les impacts qu'ils jugent les plus importants. Cela</p>



	<p>permet de créer rapidement une vue d'ensemble visuelle de ce que les participants considèrent comme les impacts les plus importants. Les participants peuvent ensuite motiver leur choix en séance plénière. L'animateur peut interroger les acteurs à propos de leurs choix d'importance et le secrétaire notera les points pertinents pour le rapport.</p>
10'	<p><b>Présentation des résultats de l'atelier</b></p> <p>Avec les participants, l'animateur passe en revue l'ensemble des impacts identifiés et l'estimation de l'importance de ces impacts. Les participants sont invités à vérifier que la synthèse est complète et, si nécessaire, à la compléter.</p>
5'	<p><b>Conclusion et remerciements</b></p> <p>L'animateur conclut l'atelier. Les participants sont remerciés et il leur est expliqué comment les données seront traitées et quelles seront les prochaines étapes de l'AISE.</p>
Après l'atelier	<p>Les chercheurs transforment ensuite les données de l'atelier en un rapport. La manière la plus simple de synthétiser l'information est de le faire sous la forme d'un tableau Excel avec une vue d'ensemble de tous les impacts (indiquant éventuellement aussi l'importance des impacts et, le cas échéant, des idées d'indicateurs possibles).</p>

#### 9.4.2.2.2 Structure et approche des entretiens individuels pour réaliser la consultation des parties prenantes.

##### **Entretiens individuels (interviews)**

Les entretiens individuels ou aussi appelés entretiens semi-directifs sont une méthode de recherche qualitative. Ils utilisent une feuille de route (feuille d'entretien) générale avec une série de questions prédéfinies, formulées de manière assez générale pour laisser de la liberté au participant dans sa réponse. Il est cependant permis (voire parfois recommandé) de s'écarter de ces questions. Si la personne interrogée apporte des éléments intéressants ou dit des choses qui ne sont pas tout à fait claires, on peut lui poser des questions complémentaires à celles préalablement définies. De cette manière, des informations plus détaillées peuvent être obtenues.

Généralement, la série d'entretiens est menée avec chaque représentant des parties prenantes. Le nombre d'entretiens varie en fonction de l'importance et de la diversité des impacts attendus d'un projet, et de la variété des parties prenantes. En général, les entretiens se poursuivent jusqu'à ce que l'exécutant constate que des entretiens supplémentaires ne donnent que peu ou pas de nouvelles informations, c'est-à-dire lorsque la saturation est atteinte. Le rôle de la personne qui réalise

l'entretien (l'interviewer) est d'orienter l'entretien dans la bonne direction, en tenant compte des objectifs à atteindre. Voici quelques conseils pouvant contribuer au bon déroulement d'un entretien :

- Adoptez une position neutre et ne pas 'engagez pas de discussion directement avec la partie prenante interrogée.
- Posez des questions ouvertes. Une question ouverte encourage la personne interrogée à fournir des informations supplémentaires, et plus de détails par rapport à des questions fermées.
- Écoutez attentivement et n'interrompez pas la personne interviewée. Demandez des précisions sur les réponses qui ne sont pas immédiatement claires. Demandez plus de détails à la personne interrogée sur ses motivations profondes lorsqu'une information intéressante survient.
- Privilégiez de reformuler une question plutôt que de laisser des blancs pour garder une tension constante et que toutes les informations soient divulguées.

**Avantages :**

- Permet d'approfondir la conversation avec la personne interrogée par rapport aux ateliers en groupe, ce qui permet d'avoir un aperçu plus détaillé de la manière dont chaque acteur est lié au projet.
- Les parties prenantes se sentent entendues et impliquées.
- Plus facile à organiser en termes de disponibilités d'agenda

**Inconvénients :**

- Chronophage
- Les données récoltées sont qualitatives et donc plus difficiles à synthétiser
- Moins représentatif qu'une enquête (par exemple enquête représentative en ligne) publique

**Objectif des entretiens :** Identifier les impacts socio-économiques d'un projet (**étape 2** du manuel AISE), évaluer l'importance des impacts (**étape 3** du manuel AISE) et identifier les indicateurs possibles pour mesurer et suivre les impacts les plus importants dans le temps (**étape 3** du manuel AISE).

**Durée estimée des entretiens :** ± 60-90 minutes

**Préparation des entretiens :**

- Identifier les acteurs importants. Ce sont les (représentants des) parties prenantes concernées (voir la fiche "Analyse des parties prenantes", p. X).
- Déterminez l'objectif exact de l'entretien.
- Inviter les acteurs potentiels à l'entretien, en fournissant des informations sur le but et le contexte de l'entretien.
- Rédiger un formulaire d'accord pour l'utilisation des données de l'entretien conformément au règlement général sur le traitement des données (GDPR).

- Demandez aux participants de réfléchir à l'avance aux éventuels impacts socio-économiques du projet.

Le tableau suivant décrit comment un entretien peut être structuré et mené pour identifier et évaluer les impacts socio-économiques (les plus importants) d'un projet (**étapes 2 et 3**). Si vous le souhaitez, une enquête peut également être menée pour identifier des indicateurs permettant de suivre ces impacts dans le temps (**étape 3**).

<b>Temps nécessaire</b>	<b>Structure et approche d'un entretien pour l'identification des impacts</b>
10'	<p><b>Introduction</b></p> <p>L'enquêteur explique le but et le contexte de l'entretien.</p> <p>La personne interrogée peut poser des questions pour clarifier le but et le contexte de l'entretien.</p> <p>Il est invité à la personne interrogée d'autoriser l'utilisation des données de l'entretien et que l'entretien soit enregistré si l'enquêteur le souhaite. L'enquêteur explique comment les données/résultats de l'entretien seront utilisés. La personne interrogée signe le document RGPD pour accord.</p>
60'	<p><b>Identification des impacts et indicateurs importants</b></p> <p>Il est demandé à la personne interrogée d'énumérer les impacts socio-économiques attendus ou pressentis du projet qui la touche directement ou bien qu'elle pense avoir un impact sur d'autres parties prenantes. La fiche d'information "Checklist des impacts socio-économiques" peut être utilisée à cet effet. Une façon d'identifier les impacts spécifiques sur les services écosystémiques est d'utiliser le jeu de cartes sur les services écosystémiques (Demeyer, 2015) ou bien la typologie Wal-ES ou la liste CICES. Après avoir identifié les impacts potentiels, il est demandé à la personne interrogée de classer ces impacts par ordre d'importance ou bien de pointer les impacts les plus importants et de donner une brève justification pour chacun d'entre eux. Dans un même temps, l'entretien peut aussi servir à sonder auprès des participants les idées d'indicateurs possibles pour la mesure et le suivi au cours du temps des impacts jugés les plus importants.</p>
5'	<p><b>Conclusion et remerciements</b></p>

	L'interviewer conclut l'entretien. Le participant est remercié et il lui est expliqué comment les données seront traitées et quelles sont les prochaines étapes de l'AISE.
Après chaque entretien	Les chercheurs traitent les données de l'interview (ou des interviews) dans un rapport. Cela peut se faire sous la forme d'un tableau Excel avec une vue d'ensemble de tous les impacts, l'évaluation des impacts et les indicateurs proposés ou bien sous forme de texte de synthèse.

### 9.4.2.2.3 Structure et approche d'une enquête en ligne pour mener une consultation des parties prenantes

#### Enquête (en ligne)

Une enquête est un sondage réalisé auprès (d'une partie représentative) des parties prenantes autour du projet. Tous les acteurs répondent aux mêmes questions. Cela peut se faire en face à face, mais aussi par courrier, par téléphone ou via un formulaire en ligne. Tout formulaire présente des avantages et des inconvénients spécifiques en termes de types de réponses, de contenu et de temps ou prix de l'analyse.

Les enquêtes peuvent contenir des questions ouvertes et fermées. Chacun de ces deux types de questions convient à la collecte d'informations. Les questions ouvertes permettent aux répondants d'apporter une contribution personnelle et aident le plus souvent à la collecte d'informations exclusives, d'idées et de points de vue nouveaux. Les questions fermées, en revanche, admettent peu de contributions personnelles mais apportent des réponses claires, non ambiguës et factuelles. Il sera intéressant de combiner les questions ouvertes et les questions fermées pour avoir des résultats complets, variés et intéressants.

Dans le cadre d'une AISE, par exemple, vous serez amenés à demander aux parties prenantes d'évaluer l'importance des impacts attendus d'un projet. Le questionnaire pourra contenir une liste prédéfinie d'impacts attendus dont les participants devront évaluer l'importance un par un. L'échelle de préférence ci-dessous peut être utilisée à cette fin. Ce questionnaire donne un aperçu de la manière dont les participants évaluent globalement l'importance des impacts et leur degré de compromis possible par sujet traité.

Exemple d'échelle de Likert:

Sans importance	Relativement sans importance	Pas d'impact	Assez important	Important	Pas d'avis/Non applicable
-----------------	------------------------------	--------------	-----------------	-----------	---------------------------

-2	-1	0	1	2	/
----	----	---	---	---	---

Les questions fermées, dans lesquelles l'importance des impacts (attendus) est mesurée, peuvent être combinées avec une ou plusieurs questions ouvertes. Les questions ouvertes peuvent être utilisées pour demander aux participants de justifier les choix de leurs scores ou pour identifier et commenter des impacts supplémentaires. Si vous le souhaitez, vous pouvez également demander aux participants de proposer des indicateurs permettant de mesurer les impacts les plus importants. Il est important que l'enquête soit suffisamment concise et claire pour obtenir un bon taux de réponse et des réponses de qualité.

**Avantages :**

- Une enquête en ligne est peu coûteuse et relativement facile à réaliser. Elle permet de sonder un grand nombre de personnes avec relativement peu de moyens.
- Convient à la collecte de nouvelles informations et à la validation des connaissances ou des hypothèses existantes.
- Permet de récolter des données auprès d'un plus grand nombre de parties prenantes (que des interviews individuelles ou bien des ateliers par exemple).

**Inconvénients :**

- Il n'est pas toujours facile de vérifier si chaque groupe cible est représenté de manière égale.

**Objectif de l'enquête :** Identifier les impacts socio-économiques d'un projet (**étape 2** du manuel AISE), évaluer l'importance des impacts (**étape 3** du manuel AISE) et identifier les indicateurs possibles pour mesurer et suivre les impacts les plus importants dans le temps (**étape 3** du manuel AISE).

**Estimation de la durée de l'enquête :**

- Remplissage de l'enquête : 20 minutes maximum
- Période où l'enquête est ouverte : au moins deux semaines

**Préparation et envoi de l'enquête :**

- Déterminez l'objectif exact de l'enquête.
- Identifier les personnes ou les organisations à qui envoyer l'enquête. Il s'agit des (représentants des) parties prenantes concernées (voir la fiche "Analyse des parties prenantes", p. X).
- Déterminez le format de l'enquête (en ligne, en face à face, par courrier, par téléphone).
- Préparation du questionnaire :
  - On peut s'inspirer des impacts (possibles) dans la "checklist des impacts socio-économiques".
  - Les impacts potentiels présélectionnés peuvent être évalués quantitativement à l'aide d'un score. De plus, donnez aux participants la possibilité de justifier leurs

scores, de nommer des impacts supplémentaires et éventuellement de suggérer des indicateurs pour la mesure ou le suivi des impacts les plus importants.

- Demandez aux participants d'indiquer l'organisation, le secteur ou le groupe de parties prenantes qu'ils représentent. Ces informations permettront de se faire une idée de l'exhaustivité de la réponse. Il permettra également de se faire une idée de l'évaluation des impacts par les différents groupes de parties prenantes.
- Envoyez l'enquête et assurez le suivi des réponses. Lors de l'envoi de l'enquête, donnez les informations nécessaires sur l'objectif et le contexte de l'enquête en annexe (par mail ou autre en fonction du moyen de partage de l'enquête choisi).

#### **Traiter les réponses à l'enquête**

- Résumez la mesure dans laquelle les différents groupes de parties prenantes ont participé et sont donc représentés.
- Identifier tout impact supplémentaire qui a été identifié au travers l'enquête.
- Analyser la mesure avec laquelle les parties prenantes considèrent les différents impacts en termes d'importance et la mesure avec laquelle les évaluations des parties prenantes varient.

#### 9.4.2.2.4 Analyse d'incertitude

##### **Analyse d'incertitude**

Dans l'AISE, nous estimons les différents impacts et estimons également la probabilité que ces impacts se produisent (certaine ou incertaine) et l'ampleur de cet impact. L'incertitude existe lorsqu'il y a un manque de connaissances sur certains résultats. Il peut s'agir de l'occurrence ou de la non-occurrence de l'impact, mais aussi de connaissances ou de données manquantes sur l'ampleur de l'impact. Même si toutes les données existent sur les effets, il y a toujours une certaine incertitude car nous ne pouvons jamais prédire l'avenir en détail. Une analyse d'incertitude examine l'ampleur réelle de l'incertitude et la manière dont elle influencera nos décisions.

##### **Temps nécessaire pour l'analyse:**

Cela dépend fortement du nombre d'impacts qui sont évalués comme importants mais pour lesquels il existe une grande incertitude quant à l'occurrence ou à l'ampleur de l'impact.

##### **Type indicatorem:**

- qualitatif
- quantitatif(semi)
- monétaire

##### **Objectif principal:**

Dans une analyse d'incertitude, nous voulons que la plage d'une certaine estimation d'un impact (variabilité) soit aussi petite que possible en raison de ces incertitudes. Cela peut être fait en utilisant différentes techniques, par exemple l'analyse de Monte Carlo, la consultation d'experts, ... Outre la réduction de la variabilité d'une estimation, nous voulons également savoir comment cette variabilité influence les décisions qui en découlent. Cela peut être fait en effectuant une analyse de sensibilité.

##### **Échelle spatiale pour laquelle l'outil est utile :**

- parcelle
- rue/ quartier/ zone du projet
- commune
- régional/ provincial
- région/ national
- international

##### **Contexte spatial et services écosystémiques :**

Une analyse d'incertitude peut être effectuée dans tout contexte spatial et pour tous les services écosystémiques.

##### **Effectuer une analyse d'incertitude :**

- Sélectionnez les impacts que vous souhaitez analyser.
- Réduire la portée de ces impacts lorsque cela est possible.
  - Voir si l'impact est soutenu par un modèle Si oui, vous pouvez, par exemple, effectuer une analyse de Monte Carlo.

- Si non, passez aux méthodes de consultation des experts
- Effectuez une analyse de sensibilité : Posez-vous la question de savoir si vous réaliseriez le projet différemment ou si vous prendriez des mesures supplémentaires si un impact incertain devait être plus ou moins important. Vous vous posez en fait un certain nombre de questions "Et si".

Analyse de Monte-Carlo : Technique de simulation par laquelle un processus es

**Monte-Carlo analyse** : Une technique de simulation dans laquelle un processus est simulé non pas une fois mais plusieurs fois, chaque fois avec des variables de départ différentes. Le résultat est une collection de simulations qui donnent une gamme de résultats possibles. Intéressant d'appliquer à différents modèles à partir desquels les données sont générées.

**Consultation des experts** Un ou plusieurs experts tenteront d'établir une fourchette pour l'ampleur de l'impact, sur la base de leurs connaissances et de leur expérience. Les étapes suivantes sont suivies :

- Sélectionnez les impacts que vous souhaitez analyser.
- Faites une liste de déclarations/questions.
- Sélectionner des experts
- Demandez aux experts de donner leur réponse/score/...
- Résumez et envoyez aux experts
- Laissez les experts affiner leurs réponses, si nécessaire.

Une méthode intéressante pour ce faire est la **méthode Delphi**. Il s'agit d'une méthode de recherche dans laquelle on demande l'avis d'un grand nombre d'experts sur un sujet qui ne fait pas l'objet d'un consensus. En renvoyant les réponses des autres experts (de manière anonyme), on tente, au cours d'un certain nombre de tours, de parvenir à un consensus ou du moins de réduire la variabilité.

Une autre méthode consiste à interroger les **détenteurs de connaissances**.

Vous pouvez également utiliser les **données historiques** d'autres projets similaires.



### 9.4.2.3 Sources

Durham E., Baker H., Smith M., Moore E. & Morgan V. (2014). The BiodivERsA Stakeholder Engagement Hand-book. BiodivERsA, Paris (108 pp). <https://www.biodiversa.org/702>

Elliott, J., Heesterbeek, S., Lukensmeyer, C. J., & Slocum, N. (2006). *Participatieve methoden: een gids voor gebruikers*. Vlaams Instituut voor Wetenschappelijk en Technologisch Aspectenonderzoek, Vlaams Parlement. [https://demos.be/sites/default/files/pub\\_1599\\_participatieve\\_methoden.pdf](https://demos.be/sites/default/files/pub_1599_participatieve_methoden.pdf)

GDPR <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2016/679/oj>

IUCN. (2020). Environmental and Social Impact Assessment (ESIA). Geraadpleegd van: <https://www.iucn.org/resources/project-management-tools/environmental-and-social-management-system#:~:text=The%20Environmental%20and%20Social%20Management,while%20positive%20impacts%20are%20stimulated.>

Simons, I., Demeyer, R., z.d. Het ecosysteemdiensten kaartenspel. Een kwalitatieve waarderingsmethode om ecosysteemdiensten (ESD) van een gebied in kaart te brengen. 10 P. [https://purews.inbo.be/ws/portalfiles/portal/6977140/Simoens\\_Demeyer\\_2015\\_Handreiking\\_ESDs\\_pel.pdf](https://purews.inbo.be/ws/portalfiles/portal/6977140/Simoens_Demeyer_2015_Handreiking_ESDs_pel.pdf)

Vlaamse Overheid, z.d., Consultatiecode: Stappenplan voor publieke raadpleging bij de voorbereiding van regelgeving. Geraadpleegd van: <https://overheid.vlaanderen.be/regelgeving/planning-en-opmaak-regelgeving/consultatie>

## 9.5 Testcases

Pour le développement du manuel GISELE, 5 études de cas sont utilisées comme cas tests. L'objectif principal de ces études de cas était de tester les principes et la faisabilité d'une AISE dans une variété de situations. L'intention n'était pas de créer l'ESIE parfaite pour chacune de ces 5 études de cas, mais plutôt d'illustrer le processus d'une ESIE pour différentes études de cas et de tester, ajuster et affiner (certaines parties) du manuel ESIE. Cela s'est fait en étroite collaboration avec les chefs de projet, afin que les connaissances et les informations générées sur les aspects socio-économiques du cas puissent être récupérées pour être utilisées et/ou faire l'objet de recherches et de développements ultérieurs. Vous trouverez ci-dessous un bref résumé de l'objectif, de l'approche et des leçons apprises pour chaque cas de test.

### 9.5.1 GISELE testcase 1 : Restauration des forêts alluviales

**Objectif:** BNIP action C.5.12 qui prévoit la plantation de 60 km de forêt le long des rivières dans les paysages agricoles et la restauration de 100 ha de forêts alluviales dans les zones déjà boisées. Dans le cadre de cette action, une zone d'étude locale a été choisie pour l'étude de cas.

**Approche:** La méthodologie suivie afin d'évaluer l'impact socio-économique de l'action de restauration a consisté en des interviews individuelles auprès des principaux acteurs touchés par l'action de restauration. Le choix d'organiser des ateliers collectifs avec les acteurs a été exclu car l'implication personnelle des acteurs n'aurait pas été en accord avec la faible échelle du projet et l'impact a priori attendu comme faible. L'organisation de ce type d'atelier aurait sollicité les acteurs de manière excessive et certainement dérangeante. Ils auraient été sollicités d'abord en amont dans l'organisation d'une date commune à tous et, ensuite, auraient dû débloquer une journée de travail entière (contre ici environ 1h30 d'interview et discussion). La méthode de la saturation, avec pour acteur originel un propriétaire ayant signé la convention, a été appliquée pour établir la liste des acteurs impactés.

La méthode présentée est une méthode adaptée aux actions de projet à petite échelle spatiale (<5 ha), impliquant peu d'acteurs (<15 acteurs), uniquement des acteurs locaux et pour des actions en début de projet (ex ante).

**Leçons apprises pour GISELE:** Ce premier cas d'étude wallon a permis de tirer des conclusions élémentaires importantes pour le choix des études de cas ultérieures, notamment la nécessité de faire varier les échelles spatiales et temporelles, les impacts (nombre d'acteurs et taille des impacts), la diversité budgétaire, le type d'écosystème et le type d'intervention.

Une autre leçon générale tirée a été l'importance d'inclure une variété de méthodes d'analyse d'impact socio-économique au sein du manuel (qualitative ou quantitative, traitement cartographique ou non, méthode par transfert de valeur, utilisation d'outils existants) afin de couvrir la diversité méthodologique nécessaire pour la variété des projets belges.

*Limpens A. (2019). GISELE testcase 1 – Restauration des forêts alluviales.*

### 9.5.2 GISELE testcase 2: Analyse de l'impact socioéconomique du projet d'aménagement de la nature De Blankaart

**Objectif:** Projet de restauration de la nature pour le Blankaart, qui prévoit la restauration de zones humides sur une superficie de 927 hectares par le relèvement du niveau de l'eau et la restauration du marais à roseaux.

**Approche:** La délimitation du champ de l'AISE pour le projet de développement naturel De Blankaart s'est faite par le biais d'une réunion préliminaire avec l'équipe du projet. Tout d'abord, l'objectif, la portée spatiale, temporelle et thématique ainsi que les conditions préalables de l'AISE ont été discutés avec l'équipe du projet. Ensuite, les différentes parties prenantes ont été identifiées, ce qui a constitué la base de l'analyse des parties prenantes, et une stratégie de participation a été élaborée. En outre, en collaboration avec l'équipe du projet de développement de la nature, une première exploration des impacts les plus importants a été réalisée.

Plusieurs initiatives complémentaires ont été prises pour identifier et évaluer les impacts. L'une d'entre elles était la consultation des parties prenantes par le biais de trois groupes de discussion. Sur la base de l'analyse des parties prenantes, des personnes ont été recherchées parmi les différents groupes de parties prenantes pour représenter le groupe ou le secteur dans l'un des trois groupes de discussion thématiques/sectoriels. Ainsi, des groupes de discussion ont été organisés avec les représentants du secteur agricole, du secteur de la nature et des loisirs et du secteur de l'eau. En outre, un agriculteur a également été interviewé personnellement. La liste de contrôle des impacts socio-économiques a été utilisée lors des groupes de discussion et des entretiens, et des idées d'indicateurs possibles et de données disponibles ont également été recherchées. De cette façon, la liste initiale des impacts a été complétée et un aperçu qualitatif de l'importance a été obtenu en évaluant les impacts que les parties prenantes consultées considèrent comme les plus importants. En ce qui concerne spécifiquement l'impact du projet sur les services écosystémiques, le changement attendu dans la fourniture des services écosystémiques a été analysé à l'aide de l'outil ECOPLAN-SE.

Pour l'évaluation (ex-post) des impacts et leur éventuel suivi dans le temps, des indicateurs possibles ont été recherchés pour les impacts jugés importants par les parties prenantes. Les indicateurs développés pour l'AISE du programme Natura 2000 flamand sont principalement utilisés à cette fin.

**Leçons apprises pour GISELE:** Les principaux enseignements de cette première étude de cas flamande sont que les étapes du manuel se suivent logiquement et que les outils utilisés (analyse des parties prenantes, consultation des parties prenantes par le biais de groupes de discussion, liste de contrôle des impacts socio-économiques et outil ECOPLAN SE) se complètent bien et peuvent souvent être utilisés dans les différentes étapes d'une AISE. L'étude de cas a également été un moment d'apprentissage important en ce qui concerne le rapport sur les impacts socio-économiques d'un projet.

*Wanner S., Geunens O., De Smet L., Leone M., Vrebos D. (2021). GISELE testcase 2 – Analyse de l'impact socioéconomique du projet d'aménagement de la nature De Blankaart*

### 9.5.3 GISELE testcase 3 : Cadre exploratoire d'indicateurs pour l'analyse de l'impact socioéconomique du projet Forêts de Brabant

**Objectif:** Un projet à l'échelle du paysage visant à renforcer l'espace ouvert entre la forêt de Meerdael et la forêt de Soignes, le plateau agricole de Duisburg et les vallées de la Dyle, de la Lasne, de l'IJse et de la Voer, en élargissant, en tamponnant, en dispersant les infrastructures, en zonant et en rendant les forêts, les vallées et les connexions forestières plus résistantes au climat.

**Approche:** Les étapes du manuel AISE développé dans le projet GISELE ont été suivies pour développer le cadre d'indicateurs pour le projet Forêts de Brabant. La première étape a consisté à réaliser une analyse des parties prenantes avec les responsables du projet. Les parties prenantes ont été réparties dans les cinq groupes thématiques suivants. La liste des parties prenantes, ainsi que des organisations et des personnes susceptibles de les représenter, a ensuite été complétée par des recherches secondaires. Au cours de l'analyse des parties prenantes, les partenaires principaux ont également mentionné les impacts socio-économiques attendus.

Ensuite, les (représentants des) parties prenantes ont été interrogés via une enquête en ligne sur les impacts socio-économiques attendus du projet et l'importance de ces impacts. L'enquête a été développée en utilisant la vue d'ensemble des impacts socio-économiques possibles des projets de restauration de la nature du manuel AISE et les contributions des partenaires principaux pendant l'analyse des parties prenantes. L'enquête comprenait trois sections : la première section évaluait les impacts sur les " secteurs et activités économiques ", la deuxième section évaluait les impacts sur les " opportunités et qualités de la zone " et la troisième section évaluait les impacts sur les " services écosystémiques ". Chaque section contenait une combinaison de questions d'évaluation et de questions ouvertes. Les questions d'évaluation ont permis de mesurer l'importance attendue d'une série d'impacts prédéfinis. Les questions ouvertes de l'enquête ont permis aux participants de justifier leurs réponses aux questions de l'évaluation, d'identifier des impacts supplémentaires et de suggérer des indicateurs pour surveiller certains impacts.

Avec ces informations, une troisième étape a consisté à rechercher des indicateurs qui permettraient aux partenaires du projet de suivre et de rendre compte des impacts socio-économiques les plus importants de leur projet dans le temps (système de suivi). Les impacts socio-économiques attendus du projet Forêts de Brabant ont constitué la base du cadre d'indicateurs. Les impacts les plus importants ont été identifiés sur la base des évaluations des parties prenantes, des membres du groupe central et des connaissances des experts. Les impacts ont été divisés en thèmes. Pour chaque thème, un certain nombre de catégories d'impact ont été distinguées. Chaque catégorie d'impact regroupe différents indicateurs qui contrôlent un aspect de l'impact identifié. Les indicateurs possibles ont été identifiés sur la base du travail sur les indicateurs pour le programme Natura 2000 flamand, des suggestions de l'enquête en ligne, de la recherche documentaire et des sources et des connaissances des experts. Après la discussion sur les indicateurs, il a été évalué si les indicateurs disponibles permettaient de suivre suffisamment la catégorie d'impact dans le temps. Quelques observations et suggestions générales ont également été formulées.

**Leçons apprises pour GISELE:** Cette étude de cas a permis de tirer plusieurs conclusions et de soulever des points de discussion concernant le développement d'un cadre d'indicateurs pour une AISE. L'accent est notamment mis sur l'importance d'une interaction continue avec les parties prenantes, qu'il s'agisse de collecter des données, d'identifier les lacunes et d'essayer de les combler, de vérifier que les impacts clés ont été inclus ou d'affiner le cadre. Cela favorise également la création d'une base de soutien pour le cadre, les acteurs se sentant écoutés et impliqués.

Il ne faut pas non plus oublier les effets pour lesquels il n'existe pas d'indicateurs appropriés. Même si les effets sont difficiles à quantifier, cela ne signifie pas qu'ils sont moins importants. Les effets secondaires souhaités et non souhaités du programme de mise en œuvre doivent être contrôlés. Lors du suivi des impacts socio-économiques futurs, les parties prenantes doivent toujours être consultées pour identifier les effets secondaires possibles.

L'état d'un indicateur est la valeur mesurée de cet indicateur à un moment donné. Afin de suivre la tendance de l'indicateur, il faut le mesurer dans le temps. Il est recommandé de réaliser la première AISE deux à quatre ans après le début du projet. Cela laisse suffisamment de temps pour établir les premières tendances. Par la suite, la période de surveillance doit être évaluée sur la base des tendances observables.

Le jeu d'indicateurs idéal peut rarement être mis en place immédiatement. L'opérationnalisation et l'évaluation des indicateurs proposés permettront de distinguer les indicateurs valables. Les indicateurs doivent toujours être évalués pour savoir (1) s'ils sont fiables pour ce qu'ils sont censés mesurer, (2) s'ils traduisent fidèlement la réalité que l'on cherche à saisir, et (3) dans quelle mesure les changements observés d'un indicateur sont le résultat du programme.

Les valeurs de mesure établies des indicateurs ne fournissent que des informations descriptives. Ils n'expliquent pas pourquoi les valeurs s'écartent ou non des mesures précédentes. Si une modification de la valeur mesurée peut être déduite, il n'est pas certain de savoir dans quelle mesure la cause est imputable au programme. Le suivi ne peut donc pas répondre à la question de l'attribution ou de la causalité. L'évaluation du programme politique ne peut donc pas être réalisée uniquement à l'aide de mesures dures et quantifiables. Mais le système de suivi soutient et renforce le processus d'évaluation en tant que source d'information.

*Geunens O., De Smet L., Jacobs S. (2021). GISELE testcase 3 – Cadre exploratoire d'indicateurs pour l'analyse de l'impact socioéconomique du projet Forêts de Brabant.*

#### 9.5.4 GISELE testcase 4 : Plan de protection des espèces pour le busard cendré en Flandre

**Objectif:** BNIP action C2 SBP Montagu's Harrier par laquelle 450 hectares de nouvel habitat pour le busard cendré seront créés dans toute la Flandre.

**Approche:** L'étude de cas s'est principalement attachée à identifier les raisons pour lesquelles la réalisation des petits éléments de paysage n'a pas été un grand succès au cours de la première période du plan busard. Il a été décidé de mener des entretiens semi-structurés avec les parties prenantes pour répondre à ces questions. De cette façon, une méthode du manuel GISELE - mener des entretiens pour identifier les impacts socio-économiques - pourrait également être testée.

Cette méthode n'avait pas été utilisée auparavant dans les autres études de cas GISELE. Pour les entretiens, on a d'abord identifié les parties prenantes susceptibles d'être interrogées.

Pour l'identification des parties prenantes, les groupes de parties prenantes ont d'abord été déterminés en collaboration avec tous les partenaires. Parmi ces groupes de parties prenantes, des candidats ont été recherchés pour mener des entretiens dans le but d'identifier l'impact socio-économique de la construction de structures fixes dans le paysage. Les candidats ont été sélectionnés sur la base d'un certain nombre de critères prédéfinis : les candidats sont des propriétaires fonciers, des agriculteurs ou des personnes travaillant sur le thème de la biodiversité agricole, les propriétaires fonciers/travailleurs ont déjà construit des structures fixes pour le busard cendré (ex-post), ou ont des projets de construction (ex-ante), et leur terrain est situé dans la zone limoneuse, en respectant la portée géographique du plan busard. Au final, quatorze personnes, réparties dans plusieurs groupes, ont participé à l'étude.

L'identification des impacts a été définie dans cette étude de cas comme le fait de nommer les différentes motivations et barrières rencontrées par les propriétaires fonciers et les travailleurs agricoles pour créer de petits éléments de paysage pour le plan busard. À cette fin, des entretiens semi-structurés ont été menés avec les répondants sélectionnés. Un guide d'entretien a été élaboré à l'avance pour guider les entretiens, avec la liberté de s'en écarter en fonction du parcours des candidats. Les motivations et les obstacles généraux ont été discutés, ainsi que les motivations et les obstacles pour des petits éléments paysagers spécifiques. Les entretiens ont été menés et enregistrés en ligne, et ont duré en moyenne une heure. Tous les répondants ont donné leur consentement éclairé préalable pour leur participation et l'enregistrement de l'entretien via un formulaire RGPD.

**Leçons apprises pour GISELE:** L' 'étude de cas s'est principalement attachée à identifier les raisons pour lesquelles la réalisation des petits éléments de paysage n'a pas été un grand succès au cours de la première période du plan Busard. L'utilisation d'entretiens (semi-structurés) convient à cette fin, car des entretiens plus approfondis peuvent être menés en interrogeant les répondants si nécessaire. Les arguments pour ou contre peuvent être mieux explorés par rapport à une enquête (en ligne). L'utilisation d'entretiens a en effet permis d'obtenir des données riches (motivations et obstacles mais aussi le contexte de l'acteur). Mais la réalisation et l'analyse d'entretiens prennent beaucoup de temps et ne sont donc réellement accessibles qu'à un groupe limité de parties prenantes. Lorsqu'un groupe important de parties prenantes est impliqué dans un projet de développement de la nature, d'autres méthodes telles que les discussions de groupe ou une enquête (en ligne) sont plus efficaces, même si elles révèlent des données moins riches.

La profondeur fournie par les entretiens peut plutôt être considérée comme un "nice to have" ou un "extra", mais n'est pas essentielle pour la suite du plan AISE étape par étape. L'utilisation d'entretiens pour l'étape 2 est recommandée lorsqu'un coordinateur de projet souhaite obtenir des informations sur, par exemple, le contexte des parties prenantes dans lequel l'impact a lieu, ou souhaite explorer les solutions possibles pour réduire les impacts négatifs.

Il est également recommandé de ne pas inclure tous les impacts identifiés dans les étapes suivantes de l'AISE. Cela demande trop de temps aux étapes 3 et 4 pour traiter les données, alourdit inutilement les rapports et peut compromettre l'orientation des évaluations.

*Leone M., De Smet L., Moyerson C.A., Van Brempt M., Tas A., Dumortier M.(2021). GISELE testcase 4 – Plan de protection des espèces pour le busard cendré en Flandre.*

#### 9.5.5 GISELE testcase 5 : Étude d'impact socio-économique du plan d'action des busards nicheurs en milieu agricole en Wallonie

**Objectif:** BNIP action C2 SBP Montagu's Harrier dans laquelle est mis en évidence les motivations pros et contra l'action de restauration en faveur des busards cendrés, Saint-Martin et des roseaux, les synergies et les compromis entre les différents acteurs autour de cette thématique.

**Approche:** La méthode qui fut finalement sélectionnée pour réaliser l'analyse d'impact socio-économique de ces mesures de conservation a été la réalisation d'interviews individuelles auprès des parties prenantes concernées.

Comme le suggère le manuel GISELE, une première réunion d'introduction (*intake interview*) a d'abord été organisée avec les coordinateurs du projet de conservation afin d'avoir une première vue d'ensemble de l'action de conservation et des différentes parties prenantes potentiellement impactées. Ensuite, la méthode d'échantillonnage adoptée dans le choix des parties prenantes à interroger pour réaliser l'analyse d'impact socio-économique des mesures prises en faveur des busards en Wallonie a inclus la représentativité de chacune des classes d'acteurs, la représentativité des effectifs au sein de chaque classe d'acteur pondérée par l'importance de l'une ou l'autre classe, la pertinence des acteurs présélectionnés en rapport avec la problématique (établie par un code couleur dans le carnet d'adresses fourni par un coordinateur du projet et reprenant le nom, prénom, année(s) d'action(s), contact de chaque candidat), et enfin le taux de réponse des parties prenantes. La méthode de la saturation a également été appliquée en parallèle de sorte que, au sein d'une classe d'acteur, lorsque les informations récoltées commençaient à saturer d'interview en interview, les interviews ont pris fin pour cette classe.

Sur base du carnet d'adresses fourni, plusieurs classes de parties prenantes ont été identifiées. Ces classes ont par ailleurs été validées par les différentes parties prenantes lors des interviews.

**Leçons apprises pour GISELE:** Cette étude de cas a permis de développer et de valider les fiches sur les méthodes participatives, principalement l'analyse des parties prenantes et les entretiens individuels. Elle a également permis de confirmer l'importance des coordinateurs de projet en tant que "ressource" dans la sélection des parties prenantes, d'apprendre à explorer les perceptions des relations entre les parties prenantes autour d'une question environnementale, et de reconnaître que toutes les catégories d'acteurs (parties prenantes) ne peuvent pas toujours être consultées, surtout lorsqu'il s'agit de questions parfois sensibles. Cette étude de cas a validé l'importance de varier et de croiser les sources de données quantitatives et qualitatives, au niveau territorial et sur le terrain, lors d'une AISE. L'étude de cas a également été utilisée pour développer des exemples de formats de rapports.

*Limpens A. (2021). GISELE testcase 5 – Étude d'impact socio-économique du plan d'action des busards nicheurs en milieu agricole en Wallonie.*



## 10 Annexes

### 10.1 Annexe 1: En savoir plus sur les AISE

Les analyses d'impact socio-économique n'étant pas un concept familier, nous aborderons brièvement le quoi et le pourquoi dans ce chapitre.

#### Qu'est-ce qu'une analyse d'impact socio-économique ?

Une AISE est une méthode permettant de visualiser les changements qu'un projet de restauration ou de conservation de la nature apporte à l'économie et aux sociétés locales. Une AISE peut être réalisée avant, pendant et/ou après un projet. Alors qu'une analyse ex ante (avant le projet) permet d'estimer l'impact attendu d'un scénario, une analyse ex post (après le projet) sera basée sur l'observation, l'évaluation et/ou la mesure du changement réel après le projet.

En fonction des besoins et des ressources disponibles, une AISE peut être de nature exploratoire ou approfondie. Une AISE exploratoire identifie les impacts les plus importants sur la base d'un screening rapide. Ce type d'AISE est particulièrement utile lors du dépôt d'une demande de subvention et/ou de l'élaboration du plan de projet. La mise en œuvre d'une AISE plus approfondie, dans laquelle une analyse approfondie des différents impacts sur toutes les parties prenantes a lieu, a un rôle d'outil de gestion pour prévoir et surveiller les impacts, pour gérer les relations avec les parties prenantes sur cette base et pour ajuster le projet si nécessaire.

## 10.2 Annexe 2: En savoir plus à propos d'étude préliminaire

L'objectif de cette première étape du manuel est d'établir un plan d'action pour la mise en œuvre de l'AISE. L'équipe du projet de restauration pourra également l'utiliser pour compléter son cahier des charges en termes d'AISE ou bien pour soutenir une éventuelle demande de subvention.

Une équipe de projet est constituée pour préparer et réaliser l'analyse ou, si l'analyse est externalisée, pour la superviser. Cette étape préparatoire est indispensable au bon déroulement de l'AISE. Si cela n'est pas fait, cela peut causer des problèmes plus tard dans le processus. Afin d'établir un plan d'approche pour la mise en œuvre d'une AISE, nous définissons successivement l'objectif de l'analyse, son contexte, les impacts attendus du projet et les termes de référence de l'analyse.

Il est conseillé de le faire avec un groupe de personnes qui ont des affinités avec le projet et la zone du projet, et qui ont de préférence de l'expérience et une bonne connaissance dans la mise en œuvre d'AISE. Ce groupe sera chargé de planifier l'AISE. Idéalement, il doit se réunir afin de passer les différentes étapes en revue et de finalement déterminer les termes de références. Si l'équipe de projet réalise elle-même l'AISE, elle établira également le plan d'approche sur base des termes de référence. Dans le cas contraire, les termes de référence de l'AISE doivent être intégrés dans un cahier des charges par l'équipe du projet.

### Pourquoi une AISE pour ce projet ?

Dans cette étape, nous cherchons une réponse à la question "Pourquoi réalisons-nous une AISE pour ce projet ? Cette question est essentielle pour le cadrage et l'approche de l'analyse. La réponse à cette question permettra, entre autres, de déterminer dans quelle mesure l'analyse doit être approfondie et quels accents peuvent être importants.

Bien que la réponse à cette question soit souvent évidente, il est utile de poser la question du "pourquoi" lors de la définition de l'objectif afin d'en approfondir les motivations et les raisons sous-jacentes.

Voici des exemples de réponses possibles (motifs ou objectifs) :

- pour faire un examen des impacts potentiels du projet de restauration de la nature et de son impact dans le paysage;
- pour se conformer aux exigences de déclaration de LIFE ;
- pour limiter les impacts négatifs du projet et exploiter les synergies que pourraient apporter le projet ;
- Une analyse approfondie des impacts négatifs et positifs
- pour démontrer et communiquer les avantages pour la société afin d'accroître la visibilité du projet et le soutien qui lui est donné ;
- Gérer les relations avec les parties prenantes ;
- ...

## Elaboration du cahier des charges

La détermination du cahier des charges implique, entre autres, de faire des choix sur l'orientation, la profondeur du contenu et sur la participation des parties prenantes. Cette partie constitue la base de l'élaboration d'un plan d'approche et définit le degré de précision donné à l'analyse. Les choix qui sont effectués lors de cette étape s'appuient sur les résultats qui ont été obtenus à l'étape précédente et qui ont permis de caractériser le projet.

*Quels changements (interventions sur le terrain, choix politiques) le projet prévoit-il ?*

La délimitation du projet et de ses variantes se fait par rapport à une "ligne directrice". Souvent, la base de référence est simplement la situation en l'absence des aménagements mis en œuvre par le projet de restauration. Rien n'empêche, en théorie, que ce soit également la situation finale recherchée.

*S'agit-il d'une analyse ex ante, ex post, les deux ? Comment les impacts sont-ils répartis dans l'espace et le temps ?*

Il est demandé aux porteurs de projet LIFE de rédiger trois rapports via l'outil Web LIFE KPI : au début du projet, à la fin du projet et cinq ans après la fin du projet. Différentes AISE peuvent venir se calquer sur ce planning. L'AISE peut également se limiter simplement à un examen de scénario unique, à une analyse ex ante ou à une analyse d'impact ex post. De même, les impacts socio-économiques peuvent être suivis à différents moments tout au long du projet et par la suite. Il reste pertinent de maintenir un suivi des impacts et un contact avec les parties prenantes pendant et après la mise en œuvre du projet.

D'un point de vue spatial, l'AISE se concentre sur la zone du projet et ses environs immédiats. Les limites spatiales et temporelles de l'analyse sont déterminées par l'ampleur des impacts les plus importants. Tous les impacts importants doivent être pris en compte au moins qualitativement, quels que soient le lieu et le moment où ils apparaissent. Les limites de l'analyse peuvent donc être définies séparément pour chaque impact.

*Quelles sont les ressources, les personnes et le temps disponibles ?*

La raison pour laquelle l'AISE est effectuée est une question déterminante pour définir la profondeur ou le degré de détail souhaité de l'analyse. Par exemple, si l'AISE n'est réalisée que pour satisfaire aux obligations du programme LIFE, elle ne doit pas être plus approfondie que nécessaire pour le LIFE. La situation est différente lorsque l'AISE est utilisée, par exemple, pour aider la prise de décision, comme moyen d'entretenir les relations avec les parties prenantes, ou encore lorsqu'il s'agit d'aménagements de moyenne ou grande envergure pour lesquels on s'attend à rencontrer des impacts (négatifs) importants. Il convient alors de réaliser une analyse approfondie.

D'autre part, plus l'analyse est approfondie, plus les exigences en matière de données, de modèles et/ou de participation des parties prenantes sont élevées. L'utilisation de données, de modèles et la participation des parties prenantes peuvent être des alternatives les unes pour les autres dans certains cas et jusqu'à un certain niveau. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas. L'utilité de la participation des acteurs ne se limite pas à la simple collecte de données ; elle sert aussi à établir un lien de collaboration

entre l'équipe d'étude et les parties prenantes. Inversement, il ne faut pas mettre de côté la collecte de données si on a une bonne participation des parties prenantes.

Il sera important de faire une distinction entre l'évaluation des potentiels impacts et l'évaluation d'évolution de la situation initiale si le projet n'avait pas eu lieu. Lors de l'estimation des impacts futurs, nous pouvons consulter les parties prenantes, faire appel à des experts et/ou utiliser des modèles. Pour évaluer l'état initial, nous pouvons encore consulter les parties prenantes et les experts et utiliser des modèles mais il est aussi possible d'utiliser des données administratives déjà disponibles. Si ces données ne sont pas disponibles, de nouvelles données de mesure peuvent être récoltées. Il faut cependant avoir à l'idée que la mise en place d'une collecte de données peut constituer un effort considérable. Il arrive aussi que la collecte de données ne soit pas toujours suffisante pour évaluer l'impact du projet.

**Le cahier des charges doit être approprié à la fois à l'objectif de l'AISE et aux caractéristiques du projet. Toutefois, ce cahier devra également être en accord avec les ressources disponibles pour la mise en œuvre de l'AISE.**

## Élaboration d'un plan d'approche

Une fois que les termes de référence ont été définis, le plan d'action peut être élaboré. Celui-ci décrira la manière dont nous mettrons en œuvre l'AISE.

### *Effectuer soi-même l'AISE ou sous-traiter ?*

La mise en œuvre d'une AISE nécessite une expertise et des compétences spécifiques. Sur base des termes de référence de l'AISE, il faut pouvoir être en mesure d'estimer l'expertise et les compétences nécessaires à sa mise en œuvre. Si l'expertise et les compétences sont disponibles dans l'équipe de projet et que les personnes concernées disposent de suffisamment de temps, l'AISE n'a alors pas besoin d'être externalisée. Dans le cas contraire, la mission doit être confiée à un expert ou à une organisation externe. Si l'AISE est réalisée avec ses propres experts, l'équipe de projet élaborera elle-même le plan d'action. Dans le cas contraire, le chef de projet établit le cahier des charges pour être en mesure de sous-traiter l'AISE. Les experts externes qui souscrivent au cahier des charges élaborent alors un plan d'approche dans leur offre.

Chaque AISE passe par les quatre étapes décrites dans ce manuel. Néanmoins, il existe de nombreuses manières pour réaliser une AISE. Le niveau de participation et le niveau de détail souhaités vont grandement définir la bonne méthode à utiliser. Pour une AISE rapide et exploratoire, les étapes 2, 3 et/ou 4 peuvent être menées simultanément. Il est alors possible de choisir de travailler avec un nombre limité de personnes disposant d'une vue d'ensemble du projet, sans pour autant consulter les parties prenantes elles-mêmes. Dans une AISE détaillée, chaque étape doit être réalisée séparément et consécutivement. Il est alors judicieux de consulter les parties prenantes tout au long du processus. En outre, différentes méthodes peuvent être utilisées en parallèle dans l'exécution de l'AISE. Il en va de même pour le data mining des AISE. L'utilisation de données immédiatement disponibles par rapport à la collecte de nouvelles données nécessite une approche et des efforts différents. La méthode de travail utilisée dans le cadre de l'AISE est dépendante d'une série de choix qui doivent être réalisés en prenant en compte les ressources disponibles.

### 10.3 Annexe 3 : En savoir plus sur l'approche multi méthode et validation des impacts

#### Multi-méthode

Pour identifier les impacts socio-économiques, il est important de procéder à une analyse aussi large que possible. Il est alors possible d'identifier les impacts les plus importants sur lesquels se concentrera le reste de l'analyse. Pour identifier les impacts et ensuite sélectionner les plus importants, il est préférable de combiner les connaissances à propos du projet de l'équipe d'étude avec celles des parties prenantes et de leurs représentants. Et bien sûr s'ils existent, il est également souhaitable dans cet exercice de prendre en compte les résultats des travaux d'étude existants dans la littérature à propos des impacts (connaissances d'experts).

L'approche multi-méthode est importante car chaque méthode a ses points faibles.

Par exemple, des outils de calcul tels que Nature Value Explorer, ECOPLAN SE... permettent de quantifier l'impact des changements d'utilisation des terres sur une série de services écosystémiques. Ces instruments prennent souvent en compte les avantages invisibles de la nature, tels que le stockage du carbone et la régulation de l'eau, pour les parties prenantes. Cependant, ils ne saisissent en aucun cas tous les avantages et la valeur que les gens leur attachent. Ils ne tiennent pas non plus compte des effets de répartition et des autres dimensions sociales du changement d'utilisation des terres.

Les méthodes basées sur les parties prenantes sont un complément primordial à l'utilisation des outils de calcul traditionnels. En impliquant les parties prenantes, il devient possible de saisir les aspects locaux et sociaux liés à l'utilisation d'une zone en plus des aspects biophysiques. En d'autres termes, une méthode de ce type basée sur les parties prenantes n'est rien d'autre qu'un forum permettant aux parties prenantes, sous la forme d'un entretien ou d'un atelier, d'examiner l'environnement et les changements prévus à son égard sous l'angle des services écosystémiques. Les outils possibles comprennent la cartographie ESD (fiche Cartes interactives des services écosystémiques et fiche WAL-ES, le jeu de cartes ESD (Demeyer 2015), le CICES\_BE (Turkelboom et al., 2013) et - bien sûr - les résultats des analyses quantitatives au moyen des outils de calcul. De cette manière, il est ainsi possible d'exploiter des informations supplémentaires qui, autrement, ne feraient pas surface, ou du moins pas systématiquement.

Le jugement des experts peut être utilisé pour des services et des interventions spécifiques des écosystèmes que les outils de calcul disponibles ne couvrent pas bien, ou pas assez bien, et que les acteurs concernés ne peuvent pas percevoir à prime abord.

#### Validation

Le résultat de l'étape 2 de l'AISE est un résumé de tous les impacts identifiés et une indication de leur importance. Les impacts jugés moins importants, et donc ne devant pas être pris en compte plus loin dans l'analyse, seront néanmoins accompagnés d'une brève justification. C'est important pour interpréter les résultats et pour garantir la possibilité d'utiliser les conclusions (en toute sécurité). Par exemple, une étude de sélection qui se concentre sur trois impacts clairs à des fins de communication ne peut pas être utilisée pour faire une évaluation sociale. Les conséquences du choix (d'exclure) des impacts pour cette application doivent donc être explicitées.

Les représentants des parties prenantes reçoivent cet aperçu de la liste d'impact et ont la possibilité de le commenter. Il peut s'agir simplement d'échanger cet aperçu et les commentaires éventuels par courriel. Pour accroître l'interaction avec les parties prenantes, un groupe de discussion peut être organisé avec les représentants des parties prenantes. Sur la base des réactions obtenues, la vue d'ensemble des différents impacts peut être revue en fonction.

## 10.4 Annexe 4 : En savoir plus sur l'évaluation des impacts

### Quels sont les indicateurs appropriés pour évaluer les impacts identifiés ?

Dans cette étape, nous recherchons des indicateurs possibles pour les impacts qui ont été validés comme importants lors de l'étape précédente et donc sélectionnés pour une analyse plus approfondie. Pour alimenter cet exercice, un premier inventaire des indicateurs possibles peut être fait avec les participants lors des groupes de discussion de l'étape précédente : quels sont les bons indicateurs pour suivre les impacts considérés comme importants ? L'équipe chargée de l'étude complétera et élaborera ces premières idées d'indicateurs.

La pertinence de ces indicateurs est ensuite évaluée sur la base des critères suivants : une base scientifique et méthodologique solide, le fait que l'indicateur mesure ou non ce qu'il prétend mesurer, la disponibilité des données, la reproductibilité, la faisabilité pratique : facile à calculer, compréhensible, communicable, sensible aux changements dans le temps, suffisamment détaillé dans l'espace, fonctionnel, proportionnel et étayé. Ces critères décrivent l'indicateur parfait. En réalité, il est rare qu'un indicateur réponde à tous ces critères. Dans la pratique, les indicateurs sont principalement évalués sur la disponibilité des données, la faisabilité et la question de savoir si l'indicateur mesure réellement ce qu'il prétend mesurer.

### Qu'est-ce qui fait un bon indicateur ?

Demolder et ses collaborateurs (2018) ont défini un ensemble de critères auxquels un bon indicateur doit répondre. Ils fournissent un cadre pour évaluer la pertinence des indicateurs.

- Scientifiquement et méthodologiquement solide. Les indicateurs doivent être basés sur des données et des méthodes clairement définies, vérifiables et scientifiquement acceptables.
- L'indicateur mesure-t-il ce qu'il prétend mesurer ? Il doit y avoir une relation claire entre ce que l'indicateur représente et le phénomène auquel il se réfère.
- Disponibilité des données. Il n'y a pas d'indicateur sans données. Et plus la période pour laquelle les données sont disponibles est longue, mieux les tendances peuvent être visualisées.
- Reproductibilité. La disponibilité des données nécessaires doit également être garantie pour l'avenir, et la méthode de calcul de l'indicateur doit pouvoir être reproduite de manière comparable.
- Faisabilité pratique, facile à calculer. Idéalement, les données devraient être facilement disponibles et l'indicateur relativement facile à calculer.
- Compréhensible, communicable. Un indicateur doit être compréhensible pour les non-spécialistes. Cela exige non seulement une présentation claire, mais aussi que la relation entre la mesure et ce que l'indicateur veut exprimer soit claire pour faciliter l'interprétation.
- Sensible aux changements dans le temps et suffisamment détaillé dans l'espace. Les indicateurs doivent être suffisamment détaillés, à la fois dans l'espace et dans le temps, pour montrer l'évolution des phénomènes pertinents et pour alimenter la politique et le débat public.

- Indicateur de fonctionnalité. Un indicateur ne doit pas seulement être pertinent par rapport à ce qu'il tente de mesurer, mais doit également aider à orienter vers des objectifs politiques et ne pas générer d'effets indésirables.
- Du temps et des ressources. Le temps et les ressources consacrés à la collecte et au traitement des données ainsi qu'à l'établissement des rapports sont-ils justifiés par rapport à la valeur ajoutée de l'indicateur ?
- Soutien des parties prenantes. La force d'un indicateur pour le suivi et le pilotage d'une politique dépend de la mesure dans laquelle il est soutenu par les parties prenantes. Les concepteurs et les parties prenantes sont-ils d'accord sur les indicateurs qu'ils veulent suivre et sur la façon dont ils seront mesurés et présentés ?

## Collecte des données

Une fois les indicateurs sélectionnés, nous examinerons d'abord si nous pouvons les étayer par des données quantitatives. En l'absence de bonnes données quantitatives, les parties prenantes et les experts peuvent être consultés pour documenter et estimer les impacts. L'utilisation de données quantitatives ne rend pas superflu l'utilisation des connaissances et des points de vue des parties prenantes et des experts. Au contraire, il est bon de combiner les deux.

Pour surveiller et rapporter les impacts au fil du temps, les données déjà existantes peuvent être utilisées (données secondaires). A défaut, une nouvelle collecte de données peut être mise en place (données primaires).

Les données existantes proviennent généralement de sources administratives (par exemple, les données sur le nombre d'hébergements, de lits et de nuitées), du monitoring (par exemple, les données sur la qualité de l'eau) et d'enquêtes (enquêtes de satisfaction sur les zones naturelles).

La collecte de nouvelles données au niveau d'un projet de restauration ou de développement de la nature reposera principalement sur le monitoring (par exemple, le comptage du nombre de marcheurs et de cyclistes dans une zone ou le suivi du taux de carbone du sol) ou l'interrogation (par exemple, sur l'utilisation de la zone par les résidents locaux).

Si les données existantes ne sont pas utiles et que la mise en place d'une nouvelle collecte de données n'est pas envisageable, alors certains impacts peuvent également être estimés par modélisation. Cela peut être fait en utilisant les outils de calcul existants tels que l'ECOPLAN SE (par exemple pour calculer les effets d'un changement d'utilisation des sols sur la pollution atmosphérique) ou des modèles spécifiques (par exemple pour calculer les risques d'inondation). Une alternative à la modélisation est l'utilisation d'avis d'experts.

L'utilisation des données existantes n'est pas suffisante pour prédire les impacts socio-économiques futurs attendus d'un projet. Lors de l'estimation des impacts futurs, il sera donc nécessaire de faire appel aux parties prenantes, aux experts et/ou aux modèles. En raison de la diversité des impacts socio-économiques possibles, il n'existe pas d'approche unique. Il est toutefois important, lorsque l'on a recours à des évaluations réalisées par des experts et des parties prenantes, de faire preuve de transparence en documentant clairement la méthode utilisée et les hypothèses formulées.



L'utilisation de données existantes (données secondaires) et le lancement d'une nouvelle collecte de données (données primaires) ont leurs avantages et leurs inconvénients. L'avantage majeur de l'utilisation des données existantes est qu'elles ne nécessitent pas de nouvelle collecte de données et permettent, grâce à une recherche documentaire, de cartographier l'impact des actions pour la zone du projet et éventuellement au-delà (évolution autonome). Un inconvénient est que les données existantes peuvent ne pas convenir à 100 % à l'analyse. La plupart du temps, ces données existantes sont souvent collectées dans un but différent, ce qui fait que la taille de l'échantillon, les détails spatiaux et les questions posées peuvent être moins bien adaptés que si une nouvelle analyse calibrée pour répondre précisément à l'objectif de l'AISE avait été réalisée. Pour y remédier, des données supplémentaires et des manipulations de données peuvent être nécessaires. L'utilisation des données collectées par des tiers peut également entraîner des coûts et d'autres conditions. Un autre avantage d'une nouvelle collecte de données est qu'elle permet de se concentrer uniquement sur les besoins de l'AISE. En utilisant des méthodes qualitatives et participatives, il est possible d'obtenir des informations supplémentaires sur les impacts, la manière dont ils sont créés, leur importance et les raisons pour lesquelles ils sont si importants. Un inconvénient important de la nouvelle collecte de données, comme la mise en place du suivi et la réalisation de questionnaires, est que, selon la méthode et la taille de l'échantillon, cela nécessite beaucoup de temps et de ressources.

Pour les indicateurs sélectionnés, vous devez d'abord définir à quel type de données on aurait besoin pour chacun des indicateurs. Ensuite, commencez à chercher si les données souhaitées existent déjà et à qui elles appartiennent. Si les données existent, elles sont parfois librement accessibles. Sinon, contactez le propriétaire et discutez des conditions dans lesquelles les données peuvent être mises à votre disposition et utilisées. Pour l'échange de données sensibles à la vie privée, concluez un accord ou un protocole de confidentialité avec le propriétaire. C'est relativement souvent le cas, car pour une analyse d'impact socio-économique, vous recherchez des données spatialement explicites, qui ont plus de chances d'avoir une dimension personnelle. Étant donné que la délimitation des données nécessaires ainsi que l'analyse et l'interprétation des données reçues nécessitent parfois une interprétation supplémentaire, il est intéressant d'inviter le propriétaire des données à analyser et à interpréter les données ensemble. Si les données n'existent pas encore, une nouvelle collecte de données peut être lancée. Veuillez vous référer au manuel 'Ontwerp en evaluatie van meetnetten voor het milieu- en natuurbeleid. Leidraad voor de meetnetontwerper' ("Conception et évaluation des réseaux de surveillance pour la politique de l'environnement et de la nature") de Wouters et al. (2008).

## Mesurer et évaluer

Quelle est notre compréhension de ces impacts ? Dans quelle mesure les indicateurs utilisés correspondent-ils aux impacts ? De plus, les données utilisées, les modèles (souvent génériques) et les méthodes de remise en question des connaissances et des points de vue des parties prenantes et des experts ne sont pas toujours parfaits. C'est une réalité lorsqu'on réalise une AISE pour des projets de restauration et conservation de la nature. C'est pourquoi il est important d'évaluer les résultats de l'analyse d'impact. Quelles sont les principales incertitudes et quelle influence ont-elles ou pourraient-elles avoir sur l'évaluation des impacts ? Les indicateurs, ainsi que les données et les méthodes utilisées, mesurent-ils ce qu'ils sont censés mesurer ? Les impacts n'ont-ils pas été sur- ou sous-estimés ? Les résultats de l'analyse d'impact ne sont-ils pas trompeurs ? Dans cette étape, nous

cherchons des réponses à ces questions, entre autres en effectuant des analyses d'incertitude. Il peut être utile d'impliquer des experts et des parties prenantes dans ce processus.

## 10.5 Annexe 5 : En savoir plus sur l'interprétation des résultats

Une fois que toutes les données ont été présentées de manière ordonnée, l'étape suivante consiste à les interpréter. Que nous apprennent les données sur l'ampleur des impacts ? Comment les impacts sont-ils répartis entre les différentes parties prenantes ?

Dans sa forme la plus pure, ce résultat est une synthèse et une combinaison des résultats des étapes précédentes :

- Description (éventuellement visualisation) du projet et des scénarios
- Vue d'ensemble des impacts
- Quantification/qualification des impacts (euros, emplois, tonnes, espèces, importance sociale, ...)
- Évaluation qualitative de l'impact/différence entre les scénarios : très négative//très positive
- Évaluation de la fiabilité/sécurité de cette évaluation : très faible//// très élevé
- Argumentation sur la fiabilité, y compris les citations de sources ou les données/modèles
- Mention des besoins de recherche supplémentaires (par exemple, impact négatif élevé et faible fiabilité)
- Brève description de la répartition sociale de ces impacts : qui en pâti et qui en tire des bénéfices

Selon le processus ou le projet, cela peut prendre la forme d'une présentation (par exemple pour faciliter la discussion ou l'évaluation avec un groupe de parties prenantes), d'un rapport ou d'une brochure (par exemple pour faire connaître le choix d'un projet) ou d'une annexe sous forme de tableau. En tout état de cause, il est essentiel que les apports des étapes précédentes y soient clairement reflétés, tant pour la légitimité que pour la fiabilité. Fournir une vue d'ensemble objective est le couronnement des travaux précédents. Une lecture "colorée" ou non transparente des informations des étapes précédentes peut causer de sérieux dommages au projet, tandis qu'un aperçu "honnête" des impacts positifs et négatifs peut ouvrir la voie à la recherche de solutions aux goulets d'étranglement.

*Que peut-on tirer de la synthèse ?*

- Les impacts du projet, leur taille et leur importance, des descriptions claires. Il est primordial de les décrire clairement et simplement. De plus, il est très recommandé de mentionner toutes les sources d'information qui ont été consultées pour l'analyse.
- Effets de répartition : qui supporte les coûts et qui en bénéficie ? Il est pertinent d'indiquer cela non seulement entre les groupes d'acteurs mais aussi au sein du groupe d'acteurs lui-même : par exemple, est-ce que seuls les groupes socialement plus faibles souffrent ? Ou bien l'offre du service écosystémique ne subit-elle un changement que dans une partie particulière de la zone ?
- Besoins de recherche ou de suivis supplémentaires
- Solutions pour éviter/compenser les impacts négatifs pour certaines parties prenantes
- (Le cas échéant) Un choix raisonné et des conditions préalables pour un scénario particulier

Testez cette synthèse également auprès des parties prenantes.

Dans un souci de transparence et de fiabilité, il est bon de présenter non seulement les résultats, mais aussi les hypothèses et les incertitudes les plus importantes. Faites-le pour soutenir le processus décisionnel de manière systématique et claire. Les arguments en faveur du projet doivent être présentés de manière convaincante mais "impartiale".

Les conseils suivants pourront vous être utiles :

- Découvrez ce que le terme "impact" signifie pour ceux avec qui vous communiquez.
- Soyez ouvert sur la manière dont vous avez choisi les impacts et dont vous les avez mesurés.
- Aider les parties prenantes à comprendre le raisonnement qui sous-tend les calculs afin qu'elles puissent fournir un retour d'information utile. Expliquez clairement les hypothèses formulées.
- Utilisez leurs commentaires. Est-ce ainsi qu'ils le vivent dans la réalité ? Avons-nous manqué certaines variables ou données ? Faites-leur savoir ce que vous retirez de la discussion.
- Demandez-leur ce qu'ils suggèrent pour s'assurer que l'impact souhaité soit obtenu ou bien évité.